

## Table des matières

Sommaire .....	iii
Liste des tableaux.....	ix
Liste des figures .....	x
Remerciements.....	xi
Introduction.....	1
Chapitre 1. Cadre théorique .....	7
1.1 Perspective écosystémique.....	8
1.2 Perception et réalité.....	12
1.2.1 Théorie écologique de la perception.....	14
1.2.2 Interactionnisme symbolique.....	15
1.2.3 Prophétie autoréalisatrice.....	16
1.2.4 Attitudes.....	17
1.3 Maltraitance .....	18
1.3.1 Définition.....	19
1.3.2 Facteurs de risque .....	23
1.3.3 Caractéristiques des enfants maltraités et conséquences de la maltraitance.....	30
1.3.3.1 Conséquences sur l'attachement.....	33
1.4 Famille d'accueil.....	38
1.4.1 Définition.....	39
1.4.2 Contexte sociopolitique .....	39
1.4.3 Expérience des familles d'accueil.....	40
1.4.3.1 Motivations et récompenses.....	42
1.4.3.2 Satisfaction et facteurs de protection.....	43
1.4.3.3 Stress et facteurs de risque.....	44
1.4.3.4 Besoins.....	46
1.5 Placement.....	47
1.5.1 Définition.....	47
1.5.2 Facteurs de réussite et d'échec du placement en famille d'accueil .....	49

1.5.2.1 Perception des familles d'accueil de la réussite et de l'échec du placement.....	58
1.6 Problématique .....	65
1.6.1 Objectifs de recherche .....	68
1.6.1.1 Hypothèses : volet quantitatif.....	69
1.6.1.2 Questions de recherche : volet qualitatif exploratoire.....	70
Chapitre 2. Méthode.....	71
2.1 Participantes .....	72
2.2 Approche méthodologique.....	75
2.2.1 Volet quantitatif .....	75
2.2.2 Volet qualitatif exploratoire.....	76
2.3 Outils de collecte des données .....	78
2.3.1 Questionnaire sociohistorique : famille d'accueil .....	78
2.3.2 Questionnaire sur le type de placement .....	79
2.3.3 Échelle d'attitudes parentales .....	80
2.3.4 Questionnaire de perception .....	81
2.3.5 Grille d'évaluation du réseau de soutien social des parents .....	83
2.4 Déroulement.....	84
Chapitre 3. Résultats .....	87
3.1 Analyses quantitatives .....	88
3.1.1 Caractéristiques des enfants placés.....	88
3.1.1.1 Âge. ....	89
3.1.1.2 Durée du placement.....	91
3.1.1.3 Maltraitance.....	92
3.1.1.4 Difficultés.....	94
3.1.2 Hypothèse 1 : attitude face à la relation avec l'enfant.....	97
3.1.3 Hypothèse 2 : perception de la sécurité du style relationnel de l'enfant ...	98
3.1.4 Hypothèse 3 : soutien formel .....	101
3.1.4.1 Score total.....	101
3.1.4.2 Score intervenant ressource/score intervenant à l'application des mesures.....	102
3.1.4.3 Score de soutien formel – ressources externes.....	103
3.1.5 Hypothèse 4 : soutien informel.....	104
3.2 Analyse qualitative exploratoire .....	105
3.2.1 Question de recherche 1 : sources de motivations.....	105

3.2.2 Question de recherche 2 : défis.....	108
3.2.2.1 Facteurs de risque.....	115
3.2.3 Question de recherche 3 : sources de résilience .....	118
3.2.3.1 Récompenses.....	118
3.2.3.2 Facteurs de protection.....	121
3.2.4 Question de recherche 4 : définition de la réussite du placement.....	135
3.2.5 Question de recherche 5 : facteurs de réussite.....	139
3.2.6 Question de recherche 6 : facteurs d'échec .....	144
3.2.7 Synthèse .....	151
Chapitre 4. Discussion .....	154
4.1 Analyse de l'échantillon .....	155
4.2 Analyse quantitative.....	158
4.2.1 Hypothèse 1 : attitude face à la relation avec l'enfant.....	160
4.2.2 Hypothèse 2 : perception de la sécurité du style relationnel de l'enfant.....	163
4.2.3 Hypothèse 3 : soutien formel .....	164
4.2.4 Hypothèse 4 : soutien informel.....	166
4.3 Analyse qualitative.....	167
4.3.1 Question de recherche 1 : sources de motivation .....	167
4.3.2 Question de recherche 2 : défis et facteurs de risque.....	168
4.3.3 Question de recherche 3 : sources de résilience .....	171
4.3.4 Question de recherche 4 : définition de la réussite du placement.....	176
4.3.5 Question de recherche 5 : facteurs de réussite.....	178
4.3.6 Question de recherche 6 : facteurs d'échec .....	180
4.4 Analyse des résultats qualitatifs et quantitatifs.....	184
4.4.1 Facteurs clés pour la pérennité des familles d'accueil et la réussite du placement.....	184
4.4.1.1 Soutien social et collaboration.....	187
4.4.1.2 Amour et relation.....	190
4.4.1.3 Reconnaissance.....	194
4.4.1.4 Influences réciproques entre les thèmes.....	196
4.5 Contribution de la recherche .....	200
4.6 Limites .....	203
Conclusion .....	205
Références.....	213

Appendice A. Communiqué de presse .....	225
Appendice B. Formulaire de consentement .....	227
Appendice C. Courriel aux présidents et aux administrateurs des associations régionales de la FQFA .....	233
Appendice D. Questionnaires aux familles d'accueil .....	235

## Liste des tableaux

### Tableau

1	Caractéristiques des parents d'accueil.....	74
2	Fréquence des divers types de maltraitance identifiés pour chaque type de placement .....	93
3	Fréquence des divers types de difficultés identifiés pour chaque type de placement .....	95
4	Fréquence des styles relationnels pour chaque type de placement .....	99
5	Synthèse des thèmes identifiés dans le discours de chacune des participantes .....	153

## Liste des figures

### Figure

- 1 Répartition de l'âge des enfants (au moment du placement) selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques) ..... 90
- 2 Répartition de la durée du placement selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques) ..... 92
- 3 Répartition du nombre de formes de maltraitance identifiées selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques) ..... 94
- 4 Répartition du nombre de difficultés identifiées selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques) ..... 96
- 5 Répartition de la sécurité du style relationnel selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques) ..... 100
- 6 Facteurs clés pour la pérennité des familles d'accueil et la réussite du placement ..... 185

## Remerciements

Je tiens d'abord à exprimer toute ma gratitude à ma directrice de recherche sans qui ce projet n'aurait pas été possible. Son soutien fut un facteur de protection important au cours des dernières années. Par sa patience sans borne, ses conseils judicieux, ses encouragements et son optimisme, elle a su me guider jusqu'à la fin de ce long parcours semé d'embûches.

Merci également aux membres de mon comité doctoral, Carl Lacharité et Jean-Marie Miron, pour leur écoute et leurs conseils éclairants, de même qu'à Jacques Baillargeon qui a siégé sur mon comité doctoral avant son départ à la retraite. Merci aussi à Marie-Andrée Poirier d'avoir participé au jury de cette thèse.

Un merci tout spécial à la Fondation Baxter et Alma Ricard pour la bourse doctorale reçue, source de soutien financier indispensable, de même qu'à la Fondation des familles d'accueil du Québec pour leur précieuse collaboration. Merci au Secteur des sciences humaines de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston pour son appui dans la réalisation de ce projet de thèse.

Je ne peux passer sous silence l'écoute, les encouragements, les conseils et le soutien inconditionnel de mon conjoint, Julien. Je tiens aussi à remercier mes parents et mes beaux-parents, en particulier ma mère et ma belle-mère, pour leur disponibilité et leur soutien au cours des dernières années, en particulier lors de l'achèvement de cette

thèse. Merci à mes amies et partenaires d'études doctorales, Anne-Marie, Jacinthe, Marie-Lisa et Catherine (etc.) pour leurs encouragements, leur soutien ainsi que les discussions stimulantes et inspirantes qui ont su alimenter ma motivation. Finalement, merci à mes enfants, Marguerite et Benjamin, ainsi qu'à Jessica, Kim et Mélissa pour leur présence lors de moments de diversion indispensables au cours des dernières années. Je n'ai jamais eu l'impression d'être seule dans cette aventure.

## Introduction

Depuis plusieurs années, la réalité des enfants qui reçoivent des services de la Direction de la protection de la jeunesse retient l'attention médiatique. Divers documentaires (p. ex., *Les voleurs d'enfance*, Arcand, 2005; *Ces enfants de la DPJ*, Bertomeu & Cardinal, 2005) et dossiers de presse (p. ex., *Les parents de la DPJ*, Gagnon, 19 mai au 3 juin 2013; *À l'urgence des enfants poqués*, Moissan, 1<sup>er</sup> mai 2013) ont exploré la problématique de la maltraitance et du placement ou critiqué le système québécois de protection de l'enfance. Ces critiques visent les centres de réadaptation, les intervenants, les familles d'accueil et même les décisions juridiques encadrant le travail des Centres jeunesse. Mais peu importe les reproches qui sont adressés à la Direction de la protection de la jeunesse, on ne peut nier l'existence de la maltraitance, la gravité de certaines situations et le besoin d'avoir parfois recours à des ressources extérieures, que ce soit le réseau de soutien social du parent, le centre de réadaptation ou la famille d'accueil.

Par exemple, au Québec, au cours de l'année 2012-2013, 31 948 signalements ont été retenus sur les 80 540 qui ont été faits. Suite à l'évaluation, la sécurité ou le développement de l'enfant ont été jugés compromis pour 11 467 des 31 948 signalements retenus. Au cours de la même année, 6041 enfants suivis par les Centres jeunesse vivaient en famille d'accueil, soit 53,7 % de tous les enfants vivant en milieu

substitut (Association des centres jeunesse du Québec, 2013). Ce placement devrait offrir, à court, moyen ou long terme, un milieu sécurisant à l'enfant lui permettant de se reconstruire. Mais, pour atteindre cet objectif, une relation positive doit s'établir entre le parent d'accueil et l'enfant.

Afin d'encourager la réussite des placements, il faut d'abord comprendre les facteurs qui influencent celle-ci. Les parents d'accueil et l'enfant ne doivent pas être vus comme les seuls responsables de la réussite ou de l'échec du placement. En fait, l'ensemble des personnes et des institutions impliquées de près ou de loin dans le placement y contribue d'une façon ou d'une autre. Ces divers acteurs, leurs interactions et leurs valeurs forment un système qui exercera une influence constante sur l'évolution du placement. Le modèle écosystémique est donc essentiel à une compréhension juste de ce phénomène. Il permettra de tenir compte de l'ensemble des facteurs impliqués dans la réussite et l'échec du placement.

Par contre, bien que les sources d'influence soient nombreuses, certaines d'entre elles semblent avoir un poids particulier. Par exemple, la question des relations et plus particulièrement, celle du soutien social, serait particulièrement importante (Brown, 2008; Brown & Bednar, 2006; Buehler et al., 2003; Denby, Rindfleisch, & Bean, 1999; Sanchirico & Jablonka, 2000; Schofield & Beek, 2005). De plus, la perception des parents d'accueil quant à l'évolution du placement (Barber & Delfabbro, 2003a; Brown et al., 2005; Dance et al., 2002; Sinclair & Wilson, 2003) semble décisive. C'est

pourquoi il est essentiel de se référer aux parents d'accueil dans cet effort de compréhension des facteurs de réussite et d'échec du placement. Leur point de vue apparaît d'autant plus important sous l'éclairage de la théorie écologique de la perception ou de l'interactionnisme symbolique. En fait, ces modèles théoriques proposent que la perception d'une situation, qu'elle soit juste ou non, puisse influencer directement son évolution.

Pourtant, trop peu de recherches se sont intéressées au point de vue des parents d'accueil sur cette question. En fait, bien que quelques études québécoises aient donné la parole aux familles d'accueil sur d'autres questions (p. ex., perception du rôle de famille d'accueil, Bagirishya & Gilbert, 2002; effet de la mobilité des intervenants sur les enfants placés, D'Auray, 2005; collaboration entre les acteurs du placement, Poirier, Chamberland, & Ward, 2006), aucune ne porte sur leur perception des facteurs de réussite et d'échec du placement. Seules quelques recherches provenant du Canada anglais et des États-Unis ont été recensées sur cette question. De surcroît, les études auprès des familles d'accueil utilisant une méthodologie mixte sont tout aussi rares.

Cette recherche vise donc à mieux comprendre comment les familles d'accueil québécoises perçoivent l'échec et la réussite du placement. Des placements identifiés par les familles d'accueil comme étant réussis et d'autres décrits comme problématiques seront donc comparés au niveau de trois variables : la perception du parent d'accueil quant au style relationnel de l'enfant placé, le niveau de soutien social perçu au moment

du placement, de même que les attitudes du parent d'accueil face à l'enfant. Ces comparaisons seront réalisées par le biais d'analyses quantitatives. Les réponses des familles d'accueil à un questionnaire écrit (complété ou non par une entrevue) permettront par la suite d'explorer cette question au moyen d'une analyse qualitative. Les motivations, les facteurs de protection, les récompenses, les facteurs de risque, ainsi que les défis des familles d'accueil y sont également explorés.

Le premier chapitre présente d'abord les théories structurant la réflexion et l'analyse des résultats de l'étude, soit la théorie écosystémique, ainsi que quelques théories de la perception. Les écrits scientifiques relatifs à trois thèmes sont ensuite présentés, du plus général au plus spécifique. Premièrement, afin de mieux situer la réalité des enfants placés sous le couvert de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la question de la maltraitance est abordée. Par la suite, la réalité des familles d'accueil qui accueillent ces enfants est décrite. Finalement, les études traitant des facteurs de réussite et d'échec du placement sont présentées. La description de la problématique et la formulation de l'objectif et des questions de recherche concluent cette section. Le chapitre suivant présente la méthode mise en place pour atteindre l'objectif fixé. On y retrouve la description de l'échantillon, de l'approche méthodologique, des instruments de mesure et du déroulement. Le troisième chapitre expose les résultats, quantitatifs et qualitatifs, de l'étude. Pour terminer, ces résultats sont analysés à la lumière de la littérature dans le dernier chapitre, la discussion. Un modèle synthétisant les résultats, de même que la contribution de la recherche et ses limites y sont également présentés. Une dernière

section permet de conclure et de faire un retour sur les éléments marquants du texte de la thèse.

**Chapitre 1**  
Cadre théorique

Afin de contextualiser la recherche, les théories et études scientifiques pertinentes seront présentées dans ce premier chapitre. Premièrement, la théorie écosystémique sera décrite et sa pertinence pour la compréhension de la problématique sera démontrée. Ensuite suivra une définition de la perception et la présentation de diverses conceptions théoriques liées à celle-ci. Dans une troisième section, les écrits scientifiques relatifs à la maltraitance, aux facteurs de risque sous-jacents à celle-ci et à ses conséquences seront présentés. Le quatrième thème abordé est celui des familles d'accueil et de leurs motivations, leurs besoins, ainsi que les facteurs de risque et de protection qui les influencent. Finalement, la question du placement sera explorée à travers les données empiriques disponibles sur les facteurs de réussite et d'échec de celui-ci. La perception des familles d'accueil sur cette question sera également décrite. Le chapitre se termine avec la présentation de la problématique développée à partir des études consultées, la formulation de l'objectif de la recherche et l'énumération des hypothèses et des questions de recherche.

### **1.1 Perspective écosystémique**

Le cadre théorique retenu pour guider la conception de cette étude et l'interprétation des résultats qui en découle est le modèle écosystémique. Ce modèle est fréquemment utilisé pour la compréhension de la maltraitance (p. ex., Barudy, 1997; Brousseau & Simard, 2000; Jourdan-Ionescu, 1991), tout comme pour l'intervention auprès des

familles aux prises avec cette problématique (p. ex., Éthier, Lacharité, & Gagné, 1994; Lee & Lynch, 1998; Palacio-Quintin et al., 1994) et même pour l'étude de la collaboration entre les acteurs entourant le placement (Poirier et al., 2006).

En fait, Smith et Fong (2004), suite à une revue exhaustive des écrits scientifiques concernant les modèles théoriques utilisés en recherche sur les causes de la négligence, identifient le modèle interactionnel comme l'un des quatre utilisés en recherche, les trois autres étant le modèle des déficits parentaux, le modèle des déficits de l'environnement socioculturel et le modèle des effets de la négligence. Pour ces auteurs, ce modèle qui :

inclut les théories ayant trait à l'écologie et la transaction, suggère que les caractéristiques environnementales, parentales, de même que l'interaction entre celles-ci, sont essentielles à l'explication et la prédiction de la négligence. Les caractéristiques peuvent être à la fois dangereuses (nuisibles) ou protectrices (bénéfiques) et persistantes (chroniques) ou temporaires (aiguës). La négligence s'actualise lorsque les facteurs de risque surpassent les facteurs de protection (traduction libre, p. 75-76).

De plus, leur analyse de la qualité et de l'utilité des modèles théoriques selon sept facteurs permet de constater que, bien que les quatre modèles soient équivalents sur cinq de ces critères (parcimonie, fécondité<sup>1</sup>, falsifiabilité/testabilité, précision théorique et autorégulation scientifique<sup>2</sup>), les théories interactionnelles se démarquent sur le plan des deux autres facteurs, formalisation/cohérence et intégration/compréhension. En fait, alors que le modèle interactionnel atteint les exigences minimales de ces deux critères, les trois autres cadres théoriques n'y répondent pas. La formalisation/cohérence est

---

<sup>1</sup> Les quatre modèles atteignent les exigences minimales.

<sup>2</sup> Les quatre modèles ne répondent pas aux exigences minimales.

définie comme : « le degré auquel les liens au sein de la théorie sont clairs et les prémisses et variables sont définies explicitement et utilisée avec constance » (Traduction libre, p. 76). L'intégration/compréhension correspond, pour sa part à : « l'étendue de la théorie ainsi que le nombre et l'intégration des phénomènes écologiques qu'elle cherche à décrire » (Traduction libre, p. 78). Il semble donc que le modèle interactionnel, dont la théorie écosystémique fait partie, se démarque parmi les autres cadres théoriques utilisés en recherche sur la négligence.

Selon le modèle écosystémique, on ne peut limiter notre compréhension d'une problématique à sa dimension ontologique. Bronfenbrenner (1979) identifie cinq systèmes qui interagissent à l'origine des phénomènes. L'ontosystème fait référence aux caractéristiques de l'individu : son bagage génétique, ses traits de caractère, ses attributs et ses déficits. Étant donné que l'individu est le centre d'intérêt de la psychologie, ce niveau est souvent le premier à retenir l'attention des chercheurs et psychologues lorsque vient le temps de comprendre un phénomène. Or, selon la perspective écosystémique, plusieurs autres niveaux exercent une influence sur les problématiques qui touchent les individus. Le second de ces niveaux, le microsystème, comprend les relations interpersonnelles, les activités et les rôles d'une personne à l'intérieur de ses milieux de vie immédiats. Les relations et interactions entre deux milieux de vie (microsystèmes) ou plus sont quant à elles identifiées comme appartenant au mésosystème. Le quatrième niveau, l'exosystème, fait référence à des milieux où l'individu n'évolue pas directement, mais sur lesquels il peut avoir une influence ou qui

ont une influence sur lui. Finalement, le concept de macrosystème est retenu afin de désigner les normes, idéologies et valeurs sociales qui caractérisent le fonctionnement des divers microsystèmes et exosystèmes. Cette conception théorique mène donc à une riche description multidimensionnelle des phénomènes (Mayer, 2007). En fait, selon Garbarino et Collins (1999) :

Une approche systémique aide à clarifier la complexité que l'on rencontre dans la compréhension des interactions entre les influences biologiques, psychologiques, sociales et culturelles de la négligence. Une approche écosystémique nous aide à identifier des liens qui pourraient ne pas être perçus autrement (p. 4, traduction libre).

Dans leur esquisse d'une théorie de la négligence, Lacharité, Éthier et Nolin (2006) résumant bien l'importance de la lecture systémique, particulièrement en ce qui concerne la négligence, lorsqu'ils déclarent que : « contrairement aux autres formes de mauvais traitements, définir la négligence c'est, donc, d'être en mesure de considérer que, dans un nombre substantiel de cas, ce phénomène a des causes, mais n'a pas nécessairement de coupables » (p. 384).

Considérant la pertinence de ce cadre théorique pour la compréhension de la maltraitance, il est évident qu'il demeure tout aussi pertinent pour la compréhension de l'évolution des enfants maltraités, d'autant qu'il est de plus en plus utilisé comme cadre d'intervention auprès des acteurs touchés par cette problématique. En fait, le cheminement de l'enfant ne doit pas être exclusivement analysé par le biais de ses caractéristiques individuelles, mais également au niveau de ses microsystèmes, mésosystèmes, exosystèmes et macrosystèmes. Un des microsystèmes qui devient

particulièrement important pour l'enfant placé est la famille d'accueil, puisque celle-ci constitue son nouveau milieu de vie. En fait, selon la perspective interactionniste qu'adopte le modèle écosystémique, l'individu, ici l'enfant, n'est pas l'unique responsable de ses progrès et échecs. Au contraire, chaque individu s'inscrit dans une interaction continue avec chacun des systèmes avec lesquels il partage une relation d'interdépendance. Ce modèle permet donc de s'attarder à l'interaction qui se crée entre les divers systèmes ainsi qu'au rôle que joue cette interaction dans l'évolution du phénomène. En somme, le cadre écosystémique devient particulièrement intéressant en ce sens qu'il permet une compréhension diversifiée des phénomènes complexes que sont la maltraitance et l'adaptation de l'enfant maltraité à son placement en famille d'accueil par l'identification de facteurs de risque et de protection à divers niveaux (Lee & Lynch, 1998). Pour paraphraser Lacharité et al. (2006), le succès ou l'échec du placement a des causes, mais pas de héros ni de coupable.

## **1.2 Perception et réalité**

Un autre concept important dans le cadre de la présente étude est la notion de perception qui est au centre de l'objectif de la recherche. Avant de chercher à décrire la perception des familles d'accueil, il faut s'entendre sur ce qu'on entend par perception. Une première distinction doit toutefois être faite afin de définir cette notion, qui bien que simpliste de prime abord, peut rapidement devenir assez complexe. Il s'agit de faire la part entre le stimulus et la sensation. En fait, bien que l'intuition puisse nous amener à croire que la couleur ou la forme sont des stimuli, il s'agit en fait de sensations qui sont

issues du travail de nos organes sensoriels et de notre cerveau. Pour leur part, les perceptions sont formées par un ensemble de sensations qui interagissent d'une façon particulière. La théorie de la *Gestalt*, dans le cadre de laquelle ont été décrits ces phénomènes de sensations et de perceptions, illustre la différence entre eux par l'adage : « Le tout est plus que la somme des parties », où les sensations sont les parties et la perception est le tout. Ce que cette affirmation implique, c'est que le tout comprend la somme des parties, mais aussi l'interaction entre ces parties. Ainsi, un même ensemble de sensations pourra être perçu différemment selon l'interaction entre ces sensations.

Il en va de même pour les perceptions sociales qui sont influencées par ce qui est observé dans l'environnement, mais aussi par les caractéristiques de la personne qui observe et ses expériences passées. L'interaction entre la personne et la réalité forme le tout, ce qui explique pourquoi une même réalité peut être perçue différemment par deux individus distincts. Toutefois, contrairement aux perceptions d'objets, les perceptions sociales sont beaucoup plus complexes, en plus d'être instables puisqu'elles portent sur des personnes et des phénomènes sociaux qui sont changeants. La réciprocité est également caractéristique des perceptions sociales; celui qui perçoit est aussi perçu – et peut même être conscient d'être perçu – et celui qui est perçu perçoit aussi.

Lorsque nous interrogeons les protagonistes d'une situation par l'entremise d'entrevues ou de questionnaires, nous nous intéressons en fait à leur perception. Il ne s'agit donc pas de quantifier un phénomène physique à partir de mesures objectives,

mais plutôt d'esquisser la perception que les acteurs se font de la situation. D'ailleurs, on parle souvent de l'étude des perceptions sociales en tant que psychologie naïve (Zebrowitz, 1990). Ce n'est donc pas *la* réalité qui nous intéresse ici, mais plutôt *leur* réalité. Cette affirmation prend tout son sens dans le modèle interactionniste écosystémique décrit précédemment. En adoptant cette perspective, on ne cherche pas uniquement à identifier les facteurs qui contribuent objectivement au phénomène étudié; on aspire aussi à comprendre comment ces divers facteurs entrent en interaction pour en arriver à créer la dynamique de la situation.

### **1.2.1 Théorie écologique de la perception**

En fait, selon la théorie écologique de la perception, celle-ci est due à l'interaction entre les caractéristiques externes à l'individu et ses caractéristiques internes. Les individus ne se construisent pas une réalité totalement indépendante du monde extérieur, mais ils ne perçoivent pas tous les mêmes éléments d'une réalité non plus. Et ce qu'ils perçoivent dépend de leurs expériences antérieures, c'est-à-dire de l'influence que l'environnement a eue sur eux dans le passé (Zebrowitz, 1990). Dans l'élaboration de leur théorie, McArthur et Baron (1983) proposent quatre prémisses. La première met l'accent sur la valeur adaptative de la perception sociale, c'est-à-dire que ce qui est perçu a besoin d'être perçu. Cette théorie accorde ainsi une grande importance au lien entre perception et action. La perception mène à des actions qui permettront l'évolution et la survie. En second lieu, McArthur et Baron introduisent un concept proposé en 1979 par

Gibson dans son étude de la perception des objets, soit l'*affordance*<sup>1</sup>. Ce terme fait référence à la capacité des objets<sup>2</sup> de suggérer ce qui devrait être notre réaction face à ceux-ci; c'est un appel à l'action. Par exemple, une fleur qui appelle à être sentie. Toutefois, l'*affordance* n'est pas seulement une propriété de l'objet; elle est aussi fonction de l'individu qui perçoit. Ainsi, bien qu'un enfant puisse appeler un parent d'accueil à être affectueux et aimant, il peut très bien ne pas avoir cette même potentialité auprès d'un autre. Une prémisse supplémentaire de la théorie permet de préciser ce concept d'affordance. En fait, les auteurs précisent que l'*affordance* prend habituellement racine dans l'information supplémentaire fournie par la dynamique de la situation. Finalement, le dernier principe proposé ajoute que l'*affordance* dépend également des *attunements* du percevant, c'est-à-dire ce à quoi il s'attend en fonction de ses prédispositions et de ses expériences passées en lien avec cet objet, ce qu'il a besoin de percevoir.

### 1.2.2 Interactionnisme symbolique

L'intérêt d'une compréhension adéquate de la perception est d'autant plus évident si l'on tient compte des conséquences que peut avoir la façon dont un individu perçoit une situation. En fait, selon l'interactionnisme symbolique, bien que la réalité d'un individu soit subjective, les conséquences de cette réalité subjective sont bel et bien réelles (Thomas, 1928). C'est l'interaction qui crée le sens. Donc, en fonction des

---

<sup>1</sup> Terme emprunté de l'anglais. Peut être traduit par potentialité.

<sup>2</sup> Ici, *objet* est utilisé au sens du non-soi (l'autre, personne, animal ou « chose ») et non au sens d'objet matériel.

caractéristiques de l'individu et du groupe (par exemple, la famille), ainsi que de leurs expériences passées, certaines conséquences sont anticipées et ces anticipations déterminent les comportements et les attitudes des protagonistes (Boss, 1992).

En fait, ce n'est pas tant les ressources dont dispose un individu qui sont déterminantes pour l'issue d'une situation, mais plutôt la perception qu'il se fait des ressources disponibles et de la situation (Boss, 1992). Ainsi, pour comprendre ce qui fait d'un placement une réussite ou un échec, il faut s'intéresser à la perception des acteurs impliqués; plus particulièrement à celle de l'enfant et de la famille d'accueil, puisque c'est d'abord la relation qui s'établit entre eux qui fera du placement une réussite ou un échec.

### **1.2.3 Prophétie autoréalisatrice**

Le phénomène étudié en psychologie sociale qu'est la prophétie autoréalisatrice constitue un bel exemple de cet interactionnisme symbolique. Ainsi, ce concept proposé par Merton (1948) peut être défini comme une appréciation incorrecte d'une situation, suscitant de nouveaux comportements, qui à leur tour rendent réelle l'appréciation initiale. Par exemple, un enfant est placé dans une nouvelle famille d'accueil à laquelle on laisse entendre qu'il a de grandes lacunes au plan de l'autonomie. Si la famille d'accueil adopte des comportements pour compenser cette supposée autonomie, l'enfant pourrait devenir moins autonome, étant dans un contexte où ce n'est pas nécessaire de l'être. L'appréhension que le parent d'accueil fait de la situation est d'abord incorrecte,

mais elle influence tout de même ses comportements et ses réactions, ce qui rend éventuellement la réalité conforme à sa croyance initiale.

L'étude de Madon, Gyll, Spoth, Cross et Hilbert (2003) constitue une preuve de l'existence de la prophétie autoréalisatrice au sein des relations parent-enfant. Dans leur investigation du phénomène, les auteurs ont constaté que les perceptions erronées des mères quant à la consommation d'alcool de leur enfant mineur permettaient de prédire la future consommation d'alcool de celui-ci, même après avoir contrôlé l'influence de plusieurs autres variables (p. ex., niveau socio-économique de la famille, niveau d'éducation des parents, accessibilité de l'alcool, renforcement perçu de la consommation d'alcool, consommation d'alcool passée, etc.). Mais on ne parle pas ici que d'un effet de risque, mais aussi d'un facteur protecteur si les perceptions vont dans le sens d'une faible consommation. Ainsi, dans l'étude de Madon et al. (2003), lorsque la mère de l'enfant sous-estime la future consommation d'alcool, il y aura réellement une diminution de la consommation d'alcool 18 mois plus tard.

#### **1.2.4 Attitudes**

Bien que les perceptions puissent être explorées par l'entrevue, qui permet à la personne de rendre compte de son expérience, leur mesure directe par le biais d'un questionnaire est difficilement réalisable. Comment rendre compte de ces expériences qui sont personnelles? Une éventuelle opérationnalisation des perceptions pourrait passer par le concept d'attitude.

Les attitudes apparaissent comme un reflet de la réalité d'un individu et sont le résultat d'un ensemble de perceptions sociales. Thématique dominante en psychologie sociale depuis près d'une décennie, l'attitude a été définie par Allport (1935) comme « un état mental et neuropsychologique de préparation à répondre, organisé à la suite de l'expérience et qui exerce une influence directrice ou dynamique sur la réponse de l'individu à tous les objets et à toutes les situations qui s'y rapportent. » (p. 810, traduction libre). Déjà, à cette époque, Allport situait le concept d'attitude au centre de la psychologie sociale, allant même jusqu'à le qualifier d'indispensable (Fiske & Taylor, 1991). Ainsi, l'attitude, bien qu'élaborée en fonction d'expériences et de perceptions, influencera à son tour les expériences et perceptions subséquentes.

### **1.3 Maltraitance**

Les enfants placés en famille d'accueil sous la LPJ ont généralement vécu une ou plusieurs formes de maltraitance. Afin de mieux comprendre les défis, risques, sources de résilience, ainsi que les facteurs de réussite et d'échec du placement, il faut comprendre le vécu des enfants placés. La question de la maltraitance doit donc être abordée et ses conséquences pour l'enfant doivent être décrites.

Mais le corpus de recherche portant sur les divers types de maltraitance impressionne. Une simple recherche dans la banque de données PsycINFO permet de constater qu'au cours des cinq dernières années, plus de 4000 articles touchant les thématiques de l'abus et de la négligence ont été publiés. Les questionnements

s'étendent des causes aux conséquences, en passant par la compréhension de la résilience de certains enfants face à cette adversité.

### 1.3.1 Définition

Pour Barudy (1997), la maltraitance est « tout acte ou omission commis par des individus, des institutions ou la société en général, et toute situation provoquée par ces actes ou leur absence, privant les enfants de soins, de leurs droits et de leur liberté ou empêchant leur plein épanouissement » (p. 34). Dans la quatrième édition de *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*, Dumas (2013) ne réserve aucune section à la maltraitance, mais se rabat plutôt à souligner son rôle comme facteur de risque dans de nombreux troubles psychologiques (p. ex., troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles alimentaires, trouble oppositionnel avec provocation). Quant à lui, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5<sup>e</sup> édition; *DSM-5*; American Psychiatric Association, 2013) laisse peu de place à cette problématique, où la maltraitance de l'enfant et les problèmes de négligence n'apparaissent qu'aux pages 717-719 dans la section *Autres conditions qui peuvent faire l'objet d'un examen clinique*.

Tessier, Tarabulsy et Éthier (1996) précisent, pour leur part, qu'il ne faut pas voir la maltraitance uniquement en termes de violence physique. Il en existe en fait divers types, dont la négligence, acte d'omission, ainsi que l'abus sexuel et l'abus physique, actes commis (Éthier, 1999). L'abus émotionnel est de plus en plus souvent ajouté à la

liste dans les écrits scientifiques récents. Bloom (2000) précise qu'un parent qui rejette, terrorise, humilie, dénigre ou isole son enfant le soumet à un abus émotionnel. La corruption, l'exploitation, l'absence de réponse aux besoins de stimulation et d'affection de l'enfant, de même que l'instabilité parentale sont également considérés par Bloom comme des comportements d'abus psychologique.

L'alinéa 38 de la LPJ (Gouvernement du Québec, 2006) affirme qu'il y a abus physique « lorsque l'enfant subit des sévices corporels ou est soumis à des méthodes éducatives déraisonnables de la part de ses parents ou de la part d'une autre personne et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation » (38 e), alors que l'abus sexuel est identifié « lorsque l'enfant subit des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, de la part de ses parents ou d'une autre personne » (38 d). En ce qui concerne la négligence, le signalement sera retenu « lorsque les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux » (38 b) au plan physique, éducatif ou de la santé.

D'ailleurs, la négligence est la forme de maltraitance ayant la plus grande incidence au Québec; elle représentait 42,6 %<sup>1</sup> des signalements retenus par la Direction de la protection de la jeunesse en 2012-2013 et où la sécurité et le développement se sont avérés compromis (Association des centres jeunesse du Québec, 2013). Il en est de même ailleurs au Canada (Trocmé et al., 2005) et aux États-Unis (Thompson &

---

<sup>1</sup> Ce pourcentage inclut les signalements de *négligence* et de *risque sérieux de négligence*.

Wyatt, 1999). De plus, l'échantillon utilisé dans l'étude de Lacharité (1999) nous permet de constater que l'abus physique est souvent concomitant à la négligence (48,5 %). Bien que l'échantillon de Massé et Bastien (1996) comporte un taux plus faible de comorbidité (15 %), celle-ci demeure relativement importante et est habituellement reconnue dans les écrits scientifiques. Au Canada, durant l'année 2003, 19 % des signalements retenus concernaient plus d'un type de maltraitance (Trocmé et al., 2005). Par contre, il est possible que la concomitance entre les types de maltraitance soit sous-estimée dans cette étude, car les banques de données utilisées ne comportent que les nouveaux cas. Ainsi, dans le cas où un signalement d'abus physique serait fait concernant une famille déjà suivie pour négligence, cette situation d'abus physique n'est pas intégrée dans les statistiques et ne serait donc pas considérée comme un exemple de coexistence de plus d'un type de maltraitance.

La négligence peut être caractérisée par l'absence de stimulation et de structure (Lacharité, 1999). Elle est souvent définie comme : « l'omission grave et chronique de la part de la personne responsable des soins de l'enfant de lui fournir nourriture, hygiène, chaleur, vêtements, stimulation, supervision, sécurité, affection et attention appropriés à l'âge et aux besoins de celui-ci à tel point que son bien-être et son développement sont sérieusement compromis. » (Minty & Pattinson, 1994, p. 736, traduction libre). Différents types de négligence peuvent être distingués, soit physique, affective (émotionnelle), médicale et éducationnelle (Erickson & Egeland, 1996; Éthier, 1999; Wiehe, 1996).

Pour Lacharité (1996), une définition comme celle de Minty et Pattinson (1994) ne considère que l'aspect comportemental de la négligence, alors qu'il inclut aussi dans la sienne la description des aspects psychologiques et sociaux. Lorsque la négligence est définie sous un angle davantage psychologique, il la décrit en termes de désengagement affectif et de lacune au plan de la sensibilité parentale, soit de la capacité à percevoir, interpréter correctement et répondre aux signaux de l'enfant. L'enfant est donc exposé à un contexte relationnel imprévisible qui entrave le développement de son autorégulation. D'autres auteurs ont également souligné ce déficit au plan de l'empathie chez les parents négligents (Jourdan-Ionescu & Palacio-Quintin, 1997; Lemay, 1993). Finalement, la description de la facette sociale de la négligence permet de comprendre le contexte concomitant, soit un contexte où les ressources et le soutien sont défailants. Ce manque peut se traduire par deux scénarios. Premièrement, il y a l'isolement social où la disponibilité du soutien et des ressources constitue le cœur du problème, situation de plusieurs mères monoparentales ou de familles où le père s'est désinvesti. En second lieu, il peut y avoir un problème d'interférence, où les interactions au sein d'un réseau social suffisamment vaste sont principalement de nature conflictuelle. Le soutien est ici disponible, mais inaccessible en raison des interférences du réseau (Lacharité, 1996).

Lacharité et al. (2006) proposent que les normes sociales ont une grande influence sur la définition de la négligence. Il semble en effet que les influences macrosystémiques soient incontournables dans une définition étiologique de ce phénomène. En fait, la définition de ce qui constitue, ou non, un besoin fondamental diffère en fonction des

époques, des pays et des cultures. Un exemple pertinent qu'apportent les auteurs est celui de l'hygiène corporelle. La représentation des soins hygiéniques de base n'est pas la même dans toutes les cultures et a également beaucoup changé au cours des décennies. Une définition plus sociale de la négligence pourrait également contribuer à la prévention de cette forme de maltraitance. En fait, les enfants seraient plus gagnants lorsque leur protection est perçue comme une responsabilité collective que lorsqu'elle est attribuée individuellement aux parents.

### **1.3.2 Facteurs de risque**

De nombreux facteurs de risque individuels, familiaux et environnementaux ont été identifiés en ce qui concerne les divers types de maltraitance. Considérant que la négligence est le type de maltraitance la plus souvent vécue par les enfants placés en famille d'accueil, les facteurs de risque identifiés pour celle-ci seront présentés en priorité.

En ce qui concerne les facteurs de risque individuels de négligence chez l'enfant, quelques-uns ont pu être identifiés dans les écrits scientifiques consultés. Premièrement, la passivité de l'enfant pourrait constituer un risque puisqu'un tel enfant n'alimente pas l'interaction et ne revendique pas ce dont il a besoin. Toutefois, il est fort probable que cette passivité soit davantage une conséquence du trouble de l'attachement engendré par la négligence (Barudy, 1997). En second lieu, l'enfant souffrant d'une maladie chronique peut être une source de stress importante pour les parents et donc constituer

un facteur de risque de négligence (Éthier, 1999). Ensuite, il semble que la présence d'un handicap chez l'enfant puisse avoir une influence sur le mode d'interaction entre l'enfant et le parent ou sur la perception que le parent se fait de son enfant (Barudy, 1997; Éthier, 1999). Les malformations et les déficiences physiques constituent également un risque pour d'autres formes de maltraitance (Pino, 2011). Enfin, les enfants prématurés ou présentant des troubles néonataux (Barudy, 1997; Éthier, 1999) peuvent être intolérants face aux diverses stimulations de la mère et ainsi amener un sentiment de déception chez celle-ci et par conséquent, provoquer un certain désinvestissement. Il est également possible que l'hospitalisation de ces enfants soit mal gérée par les intervenants du milieu hospitalier et que celle-ci entraîne une rupture du lien affectif (Barudy, 1997). La naissance prématurée est d'ailleurs associée à un plus grand risque de maltraitance (Pino, 2011), tout comme le faible poids à la naissance (Wu et al., 2004).

La plupart des facteurs de risque pour la négligence concernent les parents. Ceux-ci ont souvent des déficits au niveau des habiletés de résolution de problèmes (Lacharité, 1996). Ainsi, ils accumulent des difficultés multiples, car ces faibles habiletés de résolution de problèmes ont des répercussions dans plusieurs sphères de leur vie et non seulement au plan familial (Junewicz, 1983; Polansky, Chalmers, Bittenwieser, & Williams 1981). Il semble également que les mères négligentes ont moins souvent terminé leurs études secondaires que des mères de niveau socio-économique similaire (Polansky, Gaudin, Ammons, & Davis, 1985). On observe également chez ces individus

des taux plus élevés de troubles de santé mentale (Junewicz, 1983; Ney, Fung, & Wickett, 1992; Polansky et al., 1981), de trouble de personnalité (Polansky et al., 1981) et de déficience intellectuelle (Lacharité, 1996; Polansky et al., 1981) ainsi qu'un stress parental et social élevé (Jourdan-Ionescu & Palacio-Quintin, 1997; Junewicz, 1983; Lacharité, 1996).

Le faible soutien social a aussi été pointé du doigt. En fait, dans l'étude de Polansky et al. (1985), le soutien social est apparu comme un facteur de risque important. Les résultats ont effectivement permis de conclure que les mères négligentes bénéficiaient de significativement moins de soutien social, instrumental et émotionnel, que les mères du groupe témoin, et ce, même si elles étaient semblables au point de vue du statut social, du statut économique et de l'âge. Toutefois, une proportion significativement moindre de mères négligentes que de mères du groupe témoin avaient complété leur secondaire. Ce désavantage observé au niveau du soutien social ne pouvait être expliqué par une inaccessibilité géographique du réseau familial ou par des changements fréquents de quartier (et donc de communauté) liés aux déménagements.

Barudy (1997), ainsi que Minty et Pattinson (1994), identifient plus particulièrement la dépression chez la mère comme facteur de risque à la négligence. D'ailleurs, d'autres caractéristiques psychologiques négatives, tels une faible estime de soi, de l'impulsivité ou des problèmes émotifs, peuvent représenter un risque d'incidence de maltraitance. De même, un déficit au niveau des connaissances sur le développement de l'enfant et une

attitude négative de la mère envers la grossesse pourraient mener à des comportements négligents (Lacharité, 1996). Dans un autre ordre d'idées, l'abus de drogue et d'alcool est une problématique qui peut être à l'origine d'attitudes négligentes ou maltraitantes, celle-ci instaurant une non-disponibilité des parents en raison de leur assuétude (Barudy, 1997; Humbeeck & Pourtois, 1995; Junewicz, 1983; Lacharité, 1996; Pino, 2011; Smith & Fong, 2004). La consommation de tabac par la mère durant sa grossesse est également associée à un risque plus grand de maltraitance (Wu et al., 2004). Finalement, il apparaît qu'une histoire de mauvais traitements dans l'enfance d'un des parents constitue un facteur de risque important (Éthier, 1999; Ney, 1989). Selon Barudy (1997), cette maltraitance vécue dans l'enfance amène une défaillance dans la capacité empathique du parent, qui elle, interfère dans le processus d'attachement à leurs enfants. Alors qu'il était enfant, ses parents n'ont pas su percevoir ses besoins. Ainsi, lorsqu'il devient à son tour parent, il décode mal les besoins de son enfant et croit que ce dernier ne vaut pas la peine d'être aimé et soigné, puisqu'il n'a pas l'impression de mériter lui-même ce genre de traitement. Ney (1989) croit pour sa part que les parents tentent une compréhension des conflits générés par leurs expériences d'abus et de négligence en les rejouant avec leurs enfants.

Parmi les facteurs de risque familiaux de la maltraitance, on compte le faible niveau socioéconomique et le peu d'autonomie financière de la famille (Éthier, 1999; Jourdan-Ionescu & Palacio-Quintin, 1997; Lacharité, 1996; Pino, 2011; Wu et al., 2004), ainsi que la monoparentalité (Jourdan-Ionescu & Palacio-Quintin, 1997). Le fait d'avoir plus

de deux enfants, de même que le fait que les parents ne soient pas mariés sont deux caractéristiques familiales associées à un risque plus élevé de maltraitance (Wu et al., 2004).

Barudy (1997) a proposé quatre types de configurations interactionnelles particulières dans les familles maltraitantes. Il identifie le premier d'entre eux comme une carence de soins qui, au niveau symbolique, correspondent aux soins maternels. Ce schéma concerne les parents qui ont évolué dans un environnement social et familial où il y avait des manques au niveau matériel, physique, psychologique ou social. L'enfant devient alors un objet de réparation pour l'adulte, soit celui qui répondra à ses besoins affectifs qui n'ont pas été comblés durant son enfance. On voit alors apparaître le risque que l'enfant soit investi comme un objet transitionnel, c'est-à-dire que l'adulte s'approprie « le projet existentiel de l'enfant afin de se réaliser à travers lui. » (Barudy, 1997, p. 74). Ces attentes de réparation ne seront pas satisfaites et l'enfant, au lieu de donner ce que l'adulte attend de lui, revendiquera à celui-ci des soins. Les comportements maltraitants seront donc ici compris comme une manifestation de la frustration qu'engendre cette situation.

La seconde configuration interactionnelle est caractérisée par des troubles au niveau de la hiérarchie familiale, qui peuvent se manifester de trois façons. Tout d'abord, l'enfant peut évoluer « dans un contexte confus qui ne permet pas de repérer les rôles et les tâches de ceux qui devraient assurer les soins et le protéger » (Barudy, 1997, p. 78).

Il se peut alors qu'il y ait parentification de l'enfant ou encore que ce dernier tente de comprendre, par l'entremise de comportements dérangeants, les rôles des divers membres de la famille, ce qui pourrait mener les parents à adopter des comportements maltraitants. En second lieu, il peut y avoir des coalitions parent-enfant en raison de l'existence d'« une distorsion entre l'organisation déclarée et celle qui fonctionne effectivement » (Barudy, 1997, p. 78). L'enfant se retrouve alors utilisé par un parent et objet de frustration de l'autre. Finalement, les troubles hiérarchiques peuvent se manifester sous la forme d'une « triade dysfonctionnelle : grands-parents, petits-enfants contre leur belle-fille, leur beau-fils ou même contre leur propre fils ou fille » (Barudy, 1997, p. 78). Ici, les grands-parents critiquent les parents au lieu de les soutenir.

Une troisième configuration interactionnelle concerne l'existence de troubles au niveau de la fonction symbolique de père, c'est-à-dire sur le plan de l'établissement des limites. L'absence de socialisation structurante de la part des parents a pour conséquence une insécurité chez l'enfant, due à l'ignorance de ses limites et de celles des autres. Ainsi, ce dernier aura des problèmes au niveau de l'exercice de l'autorité ou de la réponse à celle-ci dans ses relations. À l'âge adulte, en tant que parent, il ne pourra exercer son autorité de façon modérée; il se présentera, soit comme faible et incertain (négligent), soit comme autoritaire et rigide (violent).

Enfin, le dernier type de configuration est la présence de troubles au niveau de la fermeture et de l'ouverture des frontières intra et/ou extra familiales. En ce qui concerne

la négligence, les frontières sont habituellement démesurément ouvertes, ce qui se traduit en un fonctionnement ouvert et chaotique. Lorsqu'au contraire la fermeture apparaît comme réaction de défense face à l'extérieur, on se retrouve devant des frontières rigides, où la violence est perçue comme une légitime défense. Ce sont alors d'autres formes de maltraitements qui prennent forme, soit l'abus physique, psychologique ou sexuel.

Les principaux facteurs de risque environnementaux de la maltraitance sont l'isolement social, l'absence (ou la rareté) de soutien social et les répercussions de la pauvreté (Éthier, 1999; Humbeeck & Pourtois, 1995; Lacharité, 1996; Pino, 2011). En fait, les familles en situation de maltraitance étant souvent de faible niveau socio-économique, elles vivent forcément dans des quartiers correspondant à ce statut. Ainsi, les parents sont probablement entourés de personnes ayant diverses difficultés, dont des problèmes au niveau du rôle parental. Ils peuvent donc être renforcés dans leurs pratiques parentales inadéquates en voyant l'adoption de celles-ci par d'autres parents de leur entourage. De plus, les quartiers défavorisés sont habituellement peu sécuritaires, ce qui représente un risque supplémentaire pour les enfants. Barudy (1997) considère que les inégalités socio-économiques ont un rôle à jouer dans l'émergence de la négligence (violence latente) et de l'abus (violence manifeste). Il explique aussi que l'idéologie qui prédomine actuellement dans notre société encourage en quelque sorte les situations de maltraitance envers les enfants :

Dans des sociétés capitalistes industrialisées et basées sur des valeurs de consommation, les enfants peuvent être considérés comme une charge, une

cause d'inconfort, d'où le risque de voir apparaître des troubles d'attachement parce qu'ils ne sont plus investis pour ce qu'ils sont. Les coûts financiers qu'ils représentent en termes de loyer (...) pèsent sur le budget familial (...) dans des sociétés axées sur le bien-être matériel, le fait d'élever un enfant empêche souvent les parents de réaliser les objectifs qui leur sont assignés par le système social (Barudy, 1997, p. 65).

### **1.3.3 Caractéristiques des enfants maltraités et conséquences de la maltraitance**

La maltraitance a de nombreux impacts sur l'enfant qui la vit, et ce, aux niveaux physique, cognitif, affectif et social. Par exemple, ces enfants présentent des retards de croissance (Barudy, 1997; Kendirji & Jourdan-Ionescu, 1998), des déficits moteurs (Jourdan-Ionescu & Palacio-Quintin, 1994), des déficiences alimentaires (Barudy, 1997) et une altération du fonctionnement endocrinien (Cicchetti & Rogosch, 2001).

Les répercussions au niveau cognitif sont aussi nombreuses. Des problèmes d'attention, d'inhibition et d'autorégulation ont été observés dans l'étude de Nolin (2005). Pour ce qui est du langage, les enfants maltraités présentent des retards, particulièrement au niveau expressif. Il en est de même dans la sphère intellectuelle où le déficit est davantage marqué au niveau verbal (Jourdan-Ionescu & Palacio-Quintin, 1997). Selon la Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect (Trocmé et al., 2005), une proportion moyenne de 15 % des enfants signalés pour une forme ou l'autre de maltraitance au cours de l'année 2003 présentait des difficultés d'apprentissage. Les victimes de négligence et d'abus physique présentaient des taux encore plus élevés, soit 20 % et 18 % respectivement.

Ils auraient également des déficits au niveau de la résolution de problèmes (Egeland, Sroufe, & Erickson, 1983; Nolin, 2005) et sur le plan des capacités d'abstraction et de planification (Nolin, 2005) et présenteraient des difficultés scolaires marquées ainsi que des retards au niveau des comportements adaptatifs (Jourdan-Ionescu & Palacio-Quintin, 1997). Pour sa part, Lacharité (1999) souligne les difficultés qu'ils éprouvent dans l'établissement d'une relation de cause à effet. Ils comprennent mal les conséquences de leurs comportements et anticipent difficilement les comportements des autres. En ce qui a trait à la sphère psychopathologique, des problèmes d'attention et d'hyperactivité (Egeland et al., 1983; Erickson, Egeland, & Pianta, 1989; Howe, 2005), ainsi que de dépression et d'anxiété (Barudy, 1997; Howe, 2005; Lacharité, 1999) ont été identifiés chez les enfants ayant vécu de la maltraitance.

Dans la sphère affective et sociale, les études démontrent que les enfants maltraités ont une faible estime de soi (Ackerman & Dozier, 2005; Howe, 2005). À titre d'exemple, les parents négligents envoient comme message à leurs enfants qu'ils ne méritent pas leur amour et qu'ils n'ont pas assez d'importance pour qu'on s'intéresse à eux et qu'on s'en occupe. Ainsi, l'enfant développe un sentiment d'infériorité et d'inadéquation (Barudy, 1997). Cette perception négative de soi est également accompagnée d'une perception tout aussi négative du monde. L'enfant projette sur le monde sa frustration, son hostilité, son insécurité et son sentiment d'être inadéquat (Barudy, 1997). En effet, les enfants maltraités sont aussi plus souvent agressifs (Lacharité, 1999). Ils manifestent également une certaine indifférence émotionnelle

(Erickson & Egeland, 1996), c'est-à-dire qu'ils manifesteront peu ou pas d'émotions face aux événements de leur quotidien.

De plus, leur mode d'entrée en relation avec les autres sera altéré, dans un sens ou dans l'autre. Alors que certains enfants maltraités présenteront des comportements d'évitement, un retrait social (Smith & Fong, 2004) et une certaine méfiance face à autrui (Milan & Pinderhughes, 2000), on observe chez d'autres des comportements d'amitié indifférenciée<sup>1</sup> (Albus & Dozier, 1999). O'Connor, Bredenkamp et Rutter (1999) soulignent toutefois que « le comportement n'est pas amical ni sociable dans le sens habituel des termes. Les interactions de ces enfants sont souvent superficielles, impersonnelles et sont rarement réciproques » (Traduction libre, p. 13). Étant donné la possessivité et la recherche incessante du contact physique, d'affection et d'approbation qu'il démontre, il peut provoquer chez l'adulte un mouvement de recul, une irritation (Barudy, 1997; Lemay, 1993). En réalité, la demande de l'enfant est tellement grande et insistante que l'adulte se sent envahi et apeuré (Lemay, 1993). Face aux réactions des adultes, l'enfant peut en venir à inhiber ce besoin affectif et donc, se retirer (Barudy, 1997). Ces deux réactions (retrait et attrait indiscriminé) ne sont donc pas nécessairement contradictoires.

---

<sup>1</sup> Par amitié indifférenciée, on entend que l'enfant démontre un intérêt face à tout adulte et s'en approche de façon indiscriminée.

**1.3.3.1 Conséquences sur l'attachement.** Le vécu de maltraitance influence également le développement de l'attachement. Ce concept peut être défini comme « un lien d'affection spécifique d'un individu avec un autre » (Zazzo, 1979, p. 27), tout d'abord avec la mère, puis avec d'autres personnes significatives. Contrairement à la dépendance, il est durable et n'implique pas forcément une immaturité. L'attachement présuppose une tendance innée et constante de l'être humain vers la recherche de la relation à autrui (Zazzo, 1979). Il peut aussi être défini comme permettant le maintien de la proximité et du sentiment de sécurité qui l'accompagne (Guedeney, 2002). L'enfant a généralement une figure d'attachement privilégiée, c'est-à-dire qu'il démontre une préférence face à l'une des diverses personnes – habituellement sa mère – avec qui il a une relation d'attachement. Quatre marqueurs des relations d'attachement ont été identifiés par Ainsworth (1989) : la recherche de proximité, la présence d'une base de sécurité qui permet une exploration aisée de l'environnement lorsque la figure d'attachement est présente, le comportement de refuge vers la figure d'attachement lorsqu'il y a danger ainsi que les réactions marquées face à la séparation. Selon Albus et Dozier (1999), la nature de l'attachement de l'enfant a une influence sur son sens de soi et du monde.

Trois phases peuvent être dégagées dans le développement du système d'attachement. Premièrement, les processus de discrimination apparaissent dans la période de la naissance à six mois (Guedeney, 2002). Avant que ces processus ne soient fonctionnels, l'enfant répondra positivement de la même façon aux personnes connues et

aux étrangers (Persson-Blennow, Binett, & McNeil, 1988). Par la suite, les schèmes d'attachement se développent de six mois à trois ans. Ils s'établissent par une autorégulation du comportement axée sur la proximité suffisante de la figure d'attachement. Toutefois, à l'âge de neuf mois, le système d'attachement est habituellement fonctionnel (Guedeney, 2002). D'ailleurs, à partir de six mois, l'enfant présente une anxiété face à la personne étrangère. Cette peur de l'étranger disparaît environ à partir du dix-huitième mois. Toutefois, une certaine retenue face aux étrangers persiste habituellement. Finalement, à partir de l'âge de trois ans, les relations deviennent réciproques (Guedeney, 2002). On voit donc apparaître chez l'enfant une intentionnalité et une capacité à saisir les intentions de l'autre, capacité qui est fondée sur le développement de la théorie de l'esprit et du processus de mentalisation. De plus, la meilleure orientation spatiale et temporelle de l'enfant favorise la diminution de la proximité nécessaire au sentiment de sécurité (Guedeney, 2002).

Une méthode d'évaluation de l'attachement des enfants de plus d'un an a été mise au point par Mary Ainsworth : la situation étrangère. Quatre types d'attachement ont été identifiés à l'aide de cette méthode, soit *sécuré*, *insécuré-évitant*, *insécuré-ambivalent* et *désorganisé-désorienté* (Rabouam, 2002). Le dernier a été identifié par Main et Solomon, en 1986, afin d'identifier les enfants dont les comportements ne pouvaient être associés aux autres types ayant été dégagés par Ainsworth.

L'enfant ayant un *attachement sécure* proteste lors des séparations et démontre des émotions positives ou se rapproche de la figure d'attachement lors des réunions. Il sera réconforté dans un délai relativement court et recommencera à explorer son environnement par la suite (Rabouam, 2002). L'*attachement insécure-évitant* est caractérisé par des comportements d'évitement face à la mère lorsque celle-ci revient après une courte séparation, et ce, même si l'enfant semble vivre une certaine détresse à ce moment. Il se tourne plutôt vers un jouet (Parent & Saucier, 1999; Rabouam, 2002). D'ailleurs, il explore l'environnement de façon indépendante, sans interagir avec sa mère (Parent & Saucier, 1999). De plus, il démontre peu d'affects et de comportements de base de sécurité (Rabouam, 2002). Les enfants présentant un *attachement insécure-ambivalent* manifestent « peu d'exploration de l'environnement, éprouvent un niveau de détresse élevé lors des séparations et sont difficilement réconfortés au moment de la réunion » (Parent & Saucier, 1999, p. 40). À la réunion, ils chercheront à la fois à établir le contact avec leur mère tout en manifestant de la colère et en la rejetant (Rabouam, 2002). Ces enfants semblent avoir besoin d'amplifier leurs émotions négatives pour que celles-ci soient reconnues par leur figure d'attachement (Parent & Saucier, 1999). Finalement, la catégorie d'*attachement désorganisé-désorienté* correspond aux enfants qui présentent des patrons de comportements bizarres, stéréotypés, interrompus et incohérents au moment de la réunion (Parent & Saucier, 1999; Rabouam, 2002).

Selon Guedeney (2002), l'enfant développera un attachement à ses parents, que ceux-ci remplissent ou non leurs tâches parentales, car il a une motivation intrinsèque à

développer un lien d'attachement. Toutefois, le type de lien d'attachement sera influencé par l'adéquation de la réponse du parent aux besoins de l'enfant. Ainsi, la maltraitance a forcément un impact sur le type d'attachement développé par l'enfant.

En fait, chez les enfants maltraités, on retrouve significativement moins d'enfants présentant un attachement de type sécurisé (Egeland & Sroufe, 1981). D'ailleurs, Carlson, Cicchetti, Barnett et Braunwald (1989) ont trouvé que 80 % des enfants maltraités présentaient un attachement de type désorganisé-désorienté et donc, adoptaient des patrons de comportements bizarres, stéréotypés, interrompus et incohérents lors des séparations et des réunions avec la figure d'attachement. Ce type d'attachement était présent chez seulement 20 % des enfants du groupe contrôle.

Toutefois, il semble que le type d'attachement varie selon la forme de maltraitance et la présence de l'une ou de plusieurs de ces formes (Barudy, 1997). Par exemple, pour un enfant victime d'abus physique, c'est l'attachement évitant qui semble être la meilleure solution. L'enfant apprend rapidement que l'expression de sa vulnérabilité ou de ses besoins est synonyme de danger (Howe, 2005). Lorsqu'il y a concomitance entre l'abus physique et la négligence, c'est plutôt l'attachement désorganisé qui prédomine, puisque devant la nature chaotique du milieu familial (passant de l'indifférence à la rage explosive), aucune stratégie d'adaptation ne semble être efficace (Howe, 2005).

Le temps peut aussi avoir une influence sur les comportements d'attachement de l'enfant. D'ailleurs, une recherche de Egeland et Sroufe (1981) a révélé que les enfants négligés présentaient majoritairement un attachement inséure-ambivalent à douze mois (50 %). Toutefois, lorsque les enfants ont été réévalués à l'âge de dix-huit mois, cette proportion avait grandement diminué (16 %), alors que le pourcentage d'enfants présentant un attachement de type inséure-évitant avait plutôt augmenté, passant de 14 % à 37 %. Erickson et Egeland (1996) mentionnent également que c'est l'attachement inséure-évitant que l'on observe le plus souvent chez les enfants vivant une situation de négligence affective.

De plus, diverses recherches confirment la présence de caractéristiques de l'attachement inséure-évitant chez les enfants en situation de négligence. Certains auteurs affirment effectivement que les enfants négligés apprennent à ignorer l'adulte et présentent aussi des comportements d'évitement face à leur mère (Egeland et al., 1983; Smith & Fong, 2004). Dans le même ordre d'idées, de nombreux auteurs soulignent que ces enfants utilisent des stratégies centrées sur le retrait social afin de faire face à l'environnement négligent (Barudy, 1997; Egeland et al., 1983; Erickson & Egeland, 1996; Lacharité, 1999; Smith & Fong, 2004). L'indifférence émotionnelle et la rareté des affects positifs sont également identifiées comme des conséquences de la négligence et du rejet parental (Erickson & Egeland, 1996; Egeland et al., 1983; Smith & Fong, 2004).

Toutefois, Howe (2005) distingue les effets d'une négligence désorganisée de ceux d'une négligence physique et passive. Dans le premier genre, les parents manifesteront à l'occasion de l'affection à leurs enfants, mais pourront aussi les ignorer ou utiliser de la violence verbale à leur endroit. Le comportement du parent est principalement déterminé par son état émotionnel et est donc très imprévisible. Selon l'auteur, les enfants confrontés à un tel environnement développent un attachement inséure-ambivalent. Ce premier type correspond à la mère présentant une carence relationnelle décrite par Lemay (1993). Au contraire, dans la négligence physique et passive, où l'enfant est ignoré et plongé dans un environnement quasiment dépourvu d'affects, ce dernier devient passif et inhibe toute expression d'affect. Howe identifie ce comportement comme une absence d'attachement. Par contre, chez des enfants soumis à une négligence passive, mais moins extrême, nous pourrions voir dans cette inhibition une manifestation d'un attachement de type inséure-évitant. Finalement, Howe identifie une prévalence plus grande d'attachement inséure-évitant ainsi que d'attachement désorganisé-désorienté chez les enfants vivant de la négligence et de l'abus émotionnel ainsi que du rejet.

#### **1.4 Famille d'accueil**

Lorsque le cas d'un enfant vivant de la maltraitance est signalé à la Direction de la protection de la jeunesse et que l'évaluation révèle que son développement ou sa sécurité sont compromis, différentes actions peuvent être prises. L'une d'entre elles est le placement en famille d'accueil. Au Québec, en date du 31 mars 2013, 6041 enfants

placés sous la LPJ vivaient en famille d'accueil, soit 53,7 % des enfants vivant en milieu substitut (Association des centres jeunesse du Québec, 2013). Il s'agit donc de la ressource la plus fréquemment utilisée dans le cadre de la protection de l'enfance lorsqu'un placement s'impose.

#### **1.4.1 Définition**

La famille d'accueil régulière est définie comme une famille recevant « des jeunes (enfants) de 0 à 17 ans, vivant diverses situations familiales, pour des durées variant de quelques jours à, dans certains cas, plusieurs années. Ces familles offrent un milieu de vie épanouissant et favorisent le retour de l'enfant dans son milieu naturel » (Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2006). La Loi sur les services de santé et les services sociaux (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015) prévoit que : « Peuvent être reconnues à titre de famille d'accueil, une ou deux personnes qui accueillent chez elles au maximum 9 enfants en difficulté qui leur sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parentale dans un contexte familial » (article 312).

#### **1.4.2 Contexte sociopolitique**

En 2009, la loi 49 a été créée, ce qui eut pour effet de permettre aux familles d'accueil de joindre un syndicat et de revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail. Dès la création de cette loi, divers groupes se sont précipités afin d'être choisis par les familles d'accueil comme représentant syndical. Dans certaines régions

du Québec, cette course à la syndicalisation a donné lieu à une confusion chez les familles d'accueil qui se voyaient sollicitées par divers groupes qui les incitaient à adhérer à leur syndicat. Par exemple, au Centre-du-Québec, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui a été mandatée par la Fédération des familles d'accueil du Québec, et la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) ont toutes deux recruté des membres. Or, une seule association peut être désignée par région pour représenter les familles d'accueil des Centres Jeunesse dans leurs négociations avec l'employeur. La cause s'est donc retrouvée devant les tribunaux afin de statuer quel groupe serait retenu. Ces combats semblent avoir créé un climat de tension et de méfiance au sein des familles d'accueil. C'est dans ce contexte social que la présente étude a été réalisée.

#### **1.4.3 Expérience des familles d'accueil**

Une revue des écrits scientifiques suggère que les familles d'accueil entretiennent une perception nuancée de leur rôle, avec une reconnaissance connexe d'expériences positives et de difficultés. D'ailleurs, Broady, Stoyles, McMullan, Caputi et Crittenden (2010) ont relevé cette ambivalence dans les résultats d'un groupe focus (7 participants) et dans les entrevues individuelles (5 participants) réalisées dans leur étude auprès de 12 parents d'accueil australiens. Ils identifient cinq grandes sphères à l'expérience des familles d'accueil, soit la motivation à persister dans leur rôle de famille d'accueil, l'influence des services de protection de l'enfance, l'attachement à l'enfant, les relations avec sa famille naturelle, ainsi que les conséquences sur leurs propres relations

conjugales, familiales et sociales. Pour chacune de ces sphères, les familles rencontrées ont rapporté à la fois des expériences positives et des expériences négatives avec divers enfants placés.

Par exemple, un parent d'accueil pouvait à la fois faire part d'expériences qui augmentaient leur motivation à demeurer famille d'accueil tout en faisant référence à d'autres qui diminuaient leur désir de poursuivre ce rôle. Les relations avec les intervenants des services de protection de l'enfance peuvent également influencer l'expérience des familles d'accueil et leur motivation à persister dans leur rôle. Ainsi, le parent d'accueil entretient des attentes envers les services de protection de l'enfance qu'il perçoit comme responsable de le soutenir. Lorsque ce soutien n'est pas disponible, entre autres à cause des changements fréquents au sein de l'équipe, cela les amène à remettre en question leur préconception du rôle de chacun. Leur motivation à demeurer famille d'accueil peut alors être ébranlée. Au contraire, un soutien de la part des intervenants les conforte dans leur rôle en répondant aux attentes sous-jacentes à leur engagement.

Une des sources d'ambivalence qui s'avère particulièrement importante dans l'étude de Broady et al. (2010) est celle concernant l'attachement. En fait, bien que les parents d'accueil révèlent être conscients que l'enfant est placé temporairement dans leur famille, qu'il ne s'agit pas d'une adoption, mais bien d'un placement, ils développent tout de même un attachement très fort pour celui-ci dans certaines situations. Certains

mentionnent même être attachés aux enfants placés comme ils le sont à leurs propres enfants. Les parents d'accueil se retrouvent ainsi coincés entre la réalité temporaire du placement de l'enfant et leur désir (et peut-être même le besoin) de s'attacher à l'enfant pour répondre aux besoins affectifs de ce dernier. Or on peut croire qu'il est complexe de s'attacher lorsque la possibilité de séparation est à ce point explicite.

En ce qui concerne les relations avec la famille naturelle de l'enfant, les parents d'accueil oscillent entre l'envie et le besoin de protéger l'enfant d'un milieu perçu comme toxique, dommageable et la compréhension du lien qui unit l'enfant à ses parents d'origine. Finalement, du côté des relations familiales, conjugales et sociales, les parents d'accueil ont abordé à la fois l'effet dévastateur que peut avoir ce rôle sur leur couple ou même sur leurs enfants qui vivent entre autres beaucoup de jalousie et la maturité qu'une telle expérience amène, en particulier chez leurs enfants (Broady et al., 2010).

**1.4.3.1 Motivations et récompenses.** Mais qu'est-ce qui peut motiver une personne à devenir famille d'accueil? Buehler et al. (2003) ont identifié diverses récompenses que les parents d'accueil perçoivent dans leur rôle et donc, de possibles motivations à l'origine de leur choix de se transformer en famille d'accueil. La majorité des 22 répondants (54,5 %) ont affirmé que le fait de voir l'enfant se développer et de faire une différence dans sa vie représente les plus beaux cadeaux d'un parent d'accueil. Le fait de donner et recevoir de l'amour, de même que sortir un enfant de la misère et lui offrir un milieu de vie sécurisant sont d'autres récompenses identifiées par les familles

d'accueil. Dans une autre étude, les motifs altruistes que sont l'amour des enfants et le désir de les sauver du danger ont également été identifiés comme motivation principale par la majorité des 652 parents d'accueil formant l'échantillon (Rodger, Cummings, & Leschied, 2006).

**1.4.3.2 Satisfaction et facteurs de protection.** D'autre part, Denby et al. (1999) ont identifié les facteurs de protection des familles d'accueil, soit les sources d'influence sur leur satisfaction, ainsi que sur leur motivation à continuer leur travail d'accueil. Un questionnaire investiguant divers thèmes (p. ex. motivation, expériences avec les services de protection de l'enfance et les familles d'accueil, stress et soutien social) à l'aide d'échelles de type Likert a été créé pour la recherche. De plus, les participants devaient répondre à deux questions visant à mesurer la satisfaction (De 1 « Pas satisfait du tout » à 4 « Très satisfait ») et l'intention de demeurer famille d'accueil, en indiquant la probabilité qu'ils soient toujours parent d'accueil dans un an (De 1 « Pas du tout probable » à 3 « Très probable »). À partir des réponses de 539 parents d'accueil américains, les auteurs ont découvert que la formation et le soutien semblent être des facteurs de protection importants. En fait, il semble que le sentiment de compétence face aux enfants, l'appartenance à une association privée, de même que la reconnaissance et le partage d'informations sur l'enfant par l'intervenant social permettent de prédire la satisfaction des parents d'accueil. De plus, l'ouverture du parent à solliciter l'aide de l'intervenant social contribue au choix de continuer d'accueillir des enfants. Les familles d'accueil ont besoin d'être préparées, reconnues et soutenues. Dans un autre ordre

d'idée, les résultats de l'étude laissent aussi croire qu'il est aussi primordial de partir sur de bonnes bases. Ainsi, les motivations altruistes et l'absence de regret face au choix de devenir famille d'accueil influencent également la satisfaction des parents. Finalement, l'âge avancé de la mère d'accueil contribue au sentiment de satisfaction, alors que la présence de garçons parmi les enfants placés dans la ressource permet de prédire le maintien du rôle de famille d'accueil.

**1.4.3.3 Stress et facteurs de risque.** Mais ce rôle n'est pas exclusivement associé à des retombées positives. Au contraire, les familles d'accueil sont soumises à des sources importantes de stress. Ce sont les difficultés des enfants qui sont les plus souvent identifiées (63,6 %) par les 22 parents d'accueil rencontrés par Buehler et al. (2003) comme source de stress, que ce soit en termes de problèmes de comportement, émotionnel ou de santé. Dans une autre étude, le comportement difficile de l'enfant a été identifié comme un élément déterminant dans la décision du parent d'abandonner son rôle de famille d'accueil (Rodger et al., 2006). D'ailleurs, suite à une recension des écrits, Triseliotis (2002) constate que plusieurs études (1997-2000) suggèrent qu'environ 50 % des enfants placés en famille d'accueil présentent de graves problèmes affectifs et de comportements. Plusieurs autres stressseurs ont été mentionnés par les répondants, dont l'âge (moins de six ans) ou le nombre d'enfants, le retrait d'un enfant placé, les contacts de l'enfant avec sa famille naturelle ou encore son retour dans un milieu perçu comme malsain.

Les services de protection de l'enfance peuvent aussi être une source de stress, soit en raison de diverses lacunes, parce que peu d'information sur l'enfant est communiquée aux familles qui les accueillent, ou encore comme suite du manque de considération de l'opinion de celles-ci dans la planification des interventions auprès de l'enfant (Buehler et al., 2003). Il semble effectivement que le fait d'être traité comme une personne incompétente exerce une influence négative sur la décision de demeurer famille d'accueil (Denby et al., 1999). De plus, l'entretien d'attentes irréalistes par la famille d'accueil, les conflits qui surviennent entre les enfants placés et ses propres enfants, les problèmes qu'elle rencontre dans sa recherche de soins ou de services spécialisés et de services de garderie ou de répit sont autant de facteurs qui contribuent au stress global des parents d'accueil (Buehler et al., 2003).

Pour leur part, Brown et Calder (1999) se sont intéressés aux difficultés rencontrées par les familles d'accueil albertaines. Pour ce faire, ils ont demandé à 49 parents d'accueil « Qu'est-ce qui vous ferait considérer cesser d'être famille d'accueil? » (Traduction libre, p. 484). L'analyse des réponses a permis d'identifier quatre raisons principales à l'origine d'une telle décision, soit les problèmes avec les services de protection de l'enfance, le manque de reconnaissance et de valorisation de leur rôle, les menaces à la sécurité personnelle et familiale, ainsi que le stress et les problèmes de santé. Une étude statistique avec un échantillon de 652 parents d'accueil (Rodger et al., 2006) a également permis de révéler un lien significatif entre les relations difficiles avec

les professionnels des services sociaux et le désir d'abandonner le rôle de famille d'accueil.

**1.4.3.4 Besoins.** Brown et Calder (2000) ont exploré les besoins des parents d'accueil par le biais de la question suivante : « De quoi avez-vous besoin pour être un bon parent d'accueil? ». Les 49 participants ont soumis plusieurs réponses qui ont pu être regroupées en cinq catégories, soit de bonnes relations de travail, une ouverture aux diverses cultures, une cohésion au sein du milieu familial, le soutien des services sociaux, ainsi que certains traits de personnalité et habiletés tels que la patience, le dévouement ou des habiletés de coping.

Suite à une revue des écrits scientifiques concernant les besoins des familles d'accueil, Twigg (2009) identifie pour sa part quatre grands besoins chez ceux-ci. Premièrement, tout comme dans l'étude de Brown et Calder (2000), il ressort de cette analyse que les parents d'accueil ont besoin d'être soutenus dans leur rôle. En fait, les relations difficiles ou discontinues avec les professionnels du réseau de protection de l'enfance peuvent représenter une source majeure d'insatisfaction. Toutefois, lorsqu'ils sont présents, les travailleurs sociaux peuvent être à l'origine d'un soutien protecteur, conjointement avec les autres familles d'accueil et l'entourage familial du parent. En plus de ce besoin de soutien, les familles d'accueil demandent également à être reconnues dans leur rôle pour leurs compétences et leur connaissance de l'enfant. En fait, il semble qu'elles aient peu de place dans les prises de décision concernant l'enfant,

et ce, même si elles en viennent nécessairement à très bien le connaître suite à leur présence quotidienne à ses côtés. En troisième lieu, les auteurs mentionnent le besoin de soutien financier afin de contrer les préoccupations financières auxquelles sont confrontées les familles d'accueil, les inquiétudes liées à la lourdeur bureaucratique inhérente au système de protection de l'enfance, de même qu'à l'insuffisance des compensations financières. Finalement, bien qu'officiellement les parents d'accueil sont formés, officieusement la formation est inconstante et insuffisante. Devant la complexité croissante des difficultés rencontrées chez les enfants placés, les familles d'accueil ont besoin d'être bien préparées à assumer leur rôle.

## **1.5 Placement**

Ainsi, le rôle des familles d'accueil est en quelque sorte d'accueillir des enfants en placement, à court, moyen ou long terme, ainsi que de leur offrir un milieu sécuritaire où ils pourront se développer et créer des relations saines. Toutefois, le véritable objectif du placement n'est pas toujours aussi clair. De plus, les facteurs qui influencent sa réussite ou son échec sont multiples. La question du placement et les données empiriques sur les facteurs qui l'influencent seront donc présentées.

### **1.5.1 Définition**

Carignan, Moreau et Malo (2009) indiquent que le placement est considéré dans les situations où les parents de l'enfant n'arrivent pas ou plus à lui fournir les conditions et éléments essentiels à son développement, et ce, malgré le soutien apporté. Berger (2003)

souligne que les deux buts habituellement reconnus du placement sont de restituer la sécurité physique et psychique de l'enfant ainsi que de bénéficier de liens affectifs sains.

Berger (2003) croit toutefois qu'espérer que l'enfant développe avec le parent d'accueil une relation nourrissante et positive est un objectif quasi utopique. Pour lui, le placement est un lieu où « la famille est dans l'attachement, alors que l'enfant est dans l'abandon et doit d'abord le montrer avant de s'attacher ensuite, s'il le peut » (pp. 128-129). Par conséquent, il suggère un recadrage de la définition du placement. Ainsi, le placement en famille d'accueil offre certes à l'enfant un milieu confortable et gratifiant, où on se préoccupe de lui. Il se doit aussi de permettre à l'enfant d'avoir accès à une relation constante et continue. Mais, on parle ici d'accès et pas nécessairement d'établir une véritable relation. C'est la disponibilité qui importe.

Un événement, positif ou négatif, peut faire toute la différence dans la vie d'un enfant. Le placement peut être cet événement qui fait tourner le vent d'un côté ou de l'autre (Schofield & Beek, 2005). Sachant que plusieurs des enfants placés éprouvent d'importantes difficultés et que les familles d'accueil sont soumises à une quantité importante de stress et de difficultés, il devient nécessaire de s'intéresser à la notion de placement et d'en explorer les sources de réussite et d'échec.

### 1.5.2 Facteurs de réussite et d'échec du placement en famille d'accueil

Il est primordial de mieux comprendre les facteurs qui influencent l'issue d'un placement en famille d'accueil, car il semble que les placements réussis<sup>1</sup> soient associés à des impacts positifs pour l'enfant, tels que l'amélioration de l'adaptation psychosociale à court et à long terme (p. ex., diminution de l'anxiété, de l'agressivité, des troubles de santé mentale, etc.) (Barber & Delfabbro, 2003b, 2004; Fernandez, 2009; Knott & Barber, 2004; Legault, Anawati, & Flynn, 2006; Schofield & Beek, 2005) et le développement d'un nouvel attachement de type sécurisé (Albus & Dozier, 1999; Marcus, 1991).

À cet égard, les résultats de Barber et Delfabbro (2004) sont encourageants en ce qui concerne les bienfaits des placements pour les enfants. En fait, dans leur échantillon ( $n = 51$ ), les jeunes ont manifesté être satisfaits face à leurs expériences de placement. Par contre, de nombreux enfants doivent changer de famille d'accueil (Knott & Barber, 2004) ou ne réussissent pas à développer une relation positive avec l'un des parents d'accueil (Rushton, Mayes, Dance, & Quinton, 2003). Diverses raisons sont avancées par les auteurs pour expliquer cet échec. L'épuisement des parents d'accueil semble être souvent en cause (Barber & Delfabbro, 2003b), mais il faut approfondir la réflexion et se demander qu'est-ce qui mène à cet épuisement.

---

<sup>1</sup> Un placement réussi est un placement où l'enfant a développé une relation positive avec au moins un des deux parents d'accueil.

Dans les écrits scientifiques, les recherches s'intéressant aux variables pouvant influencer l'adaptation psychologique des enfants à leur placement aboutissent parfois à des conclusions contradictoires quant à la réelle influence de celles-ci (Marcus, 1991). Il semble que les auteurs n'utilisent pas toujours les mêmes variables comme indicateur de l'adaptation au placement, ce qui peut permettre de comprendre les résultats contradictoires. Toutefois, plusieurs facteurs ayant une possible influence sur l'adaptation au placement ont été identifiés, que l'indicateur d'adaptation fasse référence au développement de l'enfant, à son comportement, son style d'attachement, son aptitude à faire confiance ou encore sa réintégration dans le milieu familial.

Premièrement, sur le plan de la famille d'origine, l'alcoolisme et/ou la toxicomanie des parents naturels (Cooper, Peterson, Meier, 1987), la présence ou non de contacts entre l'enfant et ses parents naturels (Fernandez, 2009; Knott & Barber, 2004), la présence ou non d'une histoire de rejet actif par les parents d'origine (Rushton et al., 2003) et la représentation que se fait l'enfant de sa mère biologique (Milan & Pinderhughes, 2000) pourraient influencer l'issue du placement. D'ailleurs, l'étude de Milan et Pinderhughes (2000) démontre que la qualité de la relation affective avec le parent biologique est une variable médiatrice de la relation entre la sévérité de la maltraitance subie et la qualité de la relation affective avec le parent d'accueil.

En ce qui concerne le milieu d'accueil, la présence d'autres enfants dans la famille d'accueil (Dance et al., 2002), le fait que l'enfant soit placé ou non avec sa fratrie, de

même que sa relation avec cette fratrie (Smith, 1995; Thorpe & Swart, 1992) ont été suggérés comme ayant une certaine influence sur l'adaptation à la famille d'accueil. Le nombre total de personnes dans la famille aurait également une influence sur la stabilité des placements des enfants de un à cinq ans (O'Neill, Risley-Curtiss, Ayon, & Williams, 2012).

Pour sa part, Ponciano (2010) a confirmé que de jeunes enfants peuvent développer un attachement sécurisé envers le parent d'accueil, le plus souvent la mère. En fait, dans leur étude, 58 % des enfants ont développé un attachement sécurisé envers le parent d'accueil. Lorsqu'il compare la distribution des attachements sécurisés et insécurisés dans cet échantillon d'enfants placés à celle dans la population américaine générale, l'auteur ne trouve aucune différence significative de distribution. Ainsi, les enfants ayant vécu de la maltraitance semblent avoir les mêmes chances que leurs pairs non maltraités de développer un attachement sécurisé lorsqu'ils sont placés dans un milieu relationnel adéquat. Étonnamment, dans l'étude de Ponciano (2010) on retrouvait davantage d'attachement sécurisé chez les enfants placés dans des familles d'accueil moins expérimentées que chez ceux qui évoluaient dans des milieux d'accueil de longue date. Les auteurs émettent diverses hypothèses pour expliquer ce résultat de prime abord inattendu. Ils proposent en effet que les familles d'accueil plus expérimentées aient été soumises à davantage de deuils, de blessures, qu'elles ont été plus souvent confrontées aux lacunes du système et ont développé davantage d'amertume face à celles-ci. Il est également possible que les familles d'accueil expérimentées se voient confier des

enfants avec davantage de problématiques. D'ailleurs, une étude plus récente a démontré que la plus grande expérience du parent d'accueil était associée à la stabilité du placement chez les enfants de un à dix ans (O'Neill et al., 2012). L'âge plus avancé du parent d'accueil a également été associé à la stabilité du placement dans cette même étude, mais seulement pour les enfants de six à dix ans.

Le style d'attachement des parents d'accueil (Stovall-McClough & Dozier, 2004) ainsi que leur acceptation de l'enfant placé (Ackerman & Dozier, 2005; Fernandez, 2009; Guerney & Gavigan, 1981) pèsent aussi dans la balance. Une étude réalisée avec un échantillon de 472 placements en famille d'accueil a d'ailleurs permis d'identifier que l'acceptation de l'enfant, combinée à d'autres caractéristiques des parents d'accueil, permettait de prédire le maintien du placement et même sa réussite. Les autres variables s'ajoutant à l'acceptation pour prédire l'issue du placement sont la préoccupation pour l'enfant, la clarification des attentes, une attitude encourageante, ainsi que la capacité à tolérer l'indifférence de l'enfant et à lui être empathique (Sinclair & Wilson, 2003).

Le manque de soutien de la part des travailleurs sociaux (Schofield & Beek, 2005) a également été identifié comme un facteur de risque. D'ailleurs, l'étude de Stovall-McClough et Dozier (2004) suggère que l'adaptation de l'enfant au milieu d'accueil et ses comportements d'attachement durant les deux premières semaines du placement permettent déjà de prédire ses comportements et son attachement à moyen terme. Il semble donc que les cartes soient jouées très tôt, ce qui mène les auteurs à réitérer

l'importance d'offrir un soutien immédiat, ou du moins précoce, à la famille qui reçoit l'enfant. Dans une autre étude, les parents d'accueil qui bénéficiaient de formation et de soutien de la part des intervenants participaient davantage aux activités visant à favoriser le maintien des contacts entre l'enfant placé et sa famille d'origine, ce qui moussait les chances de réintégration du milieu familial (Sanchirico & Jablonka, 2000). Le soutien à la famille d'accueil semble donc crucial pour la réussite du placement.

Finalement, chez l'enfant placé, il semble que son désir de demeurer dans la famille d'accueil permette de prédire le succès du placement (Sinclair & Wilson, 2003). Le survol des écrits scientifiques nous a toutefois permis de constater qu'il existe peu de recherches sur la façon dont les enfants s'adaptent à leur placement en famille d'accueil, conclusion également tirée par Surbeck (2003). Quelques stratégies d'adaptation de l'enfant maltraité à son placement en famille d'accueil ont toutefois pu être relevées : nommer la mère d'accueil « maman » (Surbeck, 2003), idéalisation des sentiments envers la mère biologique et présentation très positive de la relation avec les parents biologiques (Rosenfeld et al., 1997). De plus, l'acceptation de l'enfant par le parent d'accueil en jeune âge est associée à la capacité de l'enfant à générer des stratégies d'adaptation plus variées quelques années plus tard (Ackerman & Dozier, 2005). Un lien positif avec un parent d'accueil peut donc également aider l'enfant à mieux s'adapter ultérieurement.

D'un autre côté, certaines caractéristiques de l'enfant peuvent contribuer à l'échec de son placement, telles que les problèmes relationnels, le manque d'authenticité, l'attitude négative, la difficulté à s'exprimer, l'anxiété, l'hyperactivité, l'inattention (Rushton et al., 2003), la peur du rejet ainsi qu'un comportement impulsif ou agressif (Dore & Eisner, 1993). La perception qu'il a de lui-même (Milan & Pinderhughes, 2000), plus spécifiquement son estime de soi (Dore & Eisner, 1993; Legault et al., 2006), de même que sa capacité à tolérer les rapprochements affectifs (Dore & Eisner, 1993) pourraient pour leur part influencer la réussite du placement. De plus, les résultats de James (2004) proposent que les enfants ayant vécu de l'abus émotionnel soient plus à risque d'être changés de famille d'accueil en raison de leurs comportements difficiles.

En ce qui concerne l'âge, alors que certains auteurs (Cooper et al., 1987; Fernandez, 2009; James, 2004; Oosterman, Schuengel, Slot, Bullens, & Doreleijers, 2007) considèrent que le jeune âge de l'enfant au moment du placement aura une influence positive sur son adaptation, ou encore que les enfants plus âgés sont plus à risque de déplacement, les résultats de Palmer (1996) suggèrent que ce lien n'existe pas. Pour leur part, Stovall-McClough et Dozier (2004) ont observé que l'âge au moment du placement permettait de prédire le style et la stabilité des patrons d'attachement durant les deux premiers mois. Toutefois, selon les résultats d'une étude précédente (Dozier, Stovall, Albus, & Bates, 2001), lorsque le patron d'attachement est évalué trois mois ou plus après le placement, l'âge au moment du placement n'est plus un prédicteur. Dans ce cas

précis, l'âge au moment du placement semble avoir un effet sur le patron d'attachement de l'enfant, mais seulement pour un temps limité. Par la suite, le patron d'attachement de l'enfant serait davantage influencé par le milieu d'accueil.

De façon générale, le niveau de problèmes de comportements que présente l'enfant semble avoir un impact sur l'évolution du placement (Cooper et al., 1987; Dore & Eisner, 1993; O'Neill et al., 2012; Oosterman et al., 2007; Rushton et al., 2003; Sinclair & Wilson, 2003). Selon Dance et al. (2002), ce serait toutefois l'interaction entre l'enfant et le parent d'accueil qui influencerait la réussite du placement, plutôt que le niveau de problèmes de comportements en soi. D'ailleurs, ces mêmes auteurs affirment que dès le premier mois du placement, les parents d'accueil ont davantage de difficultés à répondre de manière sensible et chaleureuse à l'enfant. En fait, les parents d'accueil interpréteraient les comportements inadéquats de l'enfant sans égard à son histoire passée et comme une volonté de ne pas s'intégrer à la famille (Butler & Charles, 1999). De plus, ils ont tendance à croire que les difficultés de l'enfant vont s'effacer comme par magie suite à son intégration dans leur famille, qui est perçue comme saine et protectrice, et ils s'attendent donc à une réciprocité dans les échanges relationnels avec l'enfant (Butler & Charles, 1999).

À cet effet, les résultats de Sinclair et Wilson (2003) sont particulièrement intéressants, d'autant qu'ils reposent sur un échantillon de 472 placements. Ces auteurs ont démontré que lorsque le score de rejet mesuré dans l'étude était faible, c'est-à-dire

lorsque le parent d'accueil accepte l'enfant, le niveau de difficultés et de caractéristiques prosociales chez l'enfant ne permet plus de prédire l'interruption du placement ou son succès. Ainsi, les multiples difficultés de l'enfant placé constituent un facteur de risque seulement lorsque le parent d'accueil adopte une attitude de rejet face à l'enfant. De même, les caractéristiques prosociales de l'enfant et donc l'attrait qu'il représente pour le parent d'accueil ne constituent un facteur de protection significatif que lorsque ce parent a tendance à le rejeter. D'ailleurs, les résultats de Ponciano (2012) révèlent une association entre la perception que les mères d'accueil ont de l'enfant placé et le niveau de sensibilité<sup>1</sup> dont elles font preuve dans leur relation avec celui-ci. Par exemple, les mères d'accueil seront moins sensibles face à l'enfant lorsqu'elles le perçoivent comme ayant davantage de difficultés et un retard de développement plus important.

Dans un autre ordre d'idées, de nombreuses études mènent au constat que plus un enfant a vécu un nombre élevé de placements, plus il présentera des problèmes de comportements sévères (Barber & Delfabbro, 2002; Cooper et al., 1987; Marcus, 1991; Palmer, 1979), moins il y aura possibilité qu'il développe un nouvel attachement sécurisé avec un tuteur (Marcus, 1991) et plus le risque d'échec du placement sera grand (Oosterman et al., 2007). Knott et Barber (2004) ont toutefois remarqué que l'interruption d'un placement ne signifie pas nécessairement l'absence de conséquences positives. En effet, il semble que les enfants qui ont été changés de famille d'accueil au cours des huit premiers mois du placement ont maintenu les gains réalisés au cours de

---

<sup>1</sup> Capacité à percevoir les besoins de l'enfant et à y répondre adéquatement.

ces mois, alors que les placements interrompus après neuf mois ou plus sont souvent accompagnés d'un déclin de l'adaptation psychologique. Or, ces auteurs remarquent également que les raisons à l'origine du changement de famille d'accueil ne sont pas les mêmes pour ces deux catégories. En fait, les placements interrompus lors des huit premiers mois le sont habituellement pour des raisons pratiques, telles que de permettre une plus grande proximité avec la famille naturelle ou de transférer l'enfant dans une école plus adaptée, alors que ceux qui sont interrompus plus tard le sont habituellement en raison d'une accentuation des difficultés au sein de la famille d'accueil.

Dans leur survol des écrits scientifiques, Barber et Delfabbro (2003a) discutent les résultats de Lahti (1982) où un ensemble de variables liées à la perception que le parent se fait de la permanence du placement prédisait mieux le bien-être de l'enfant que toutes autres variables. De plus, dans l'étude de Lahti (1982), le bien-être de l'enfant n'était pas lié au nombre de placements précédents, ni au temps passé en placement temporaire. En analysant ces résultats, Barber et Delfabbro (2003a) concluent que c'est davantage la perception que les parents d'accueil se font de la permanence du placement qui influence le bien-être de l'enfant que le nombre de déplacements (et donc, de placements précédents) en soi. En fait, il est possible que dans les études qui ont observé un lien entre déplacements multiples et difficultés d'adaptation, une variable intermédiaire influençait ces résultats. Ainsi, plus un enfant a vécu de déplacements, moins la famille d'accueil sera encline à croire en la permanence du placement et plus cette perception négative aura un effet néfaste sur le bien-être de l'enfant (et peut-être même sur son

adaptation au placement). Ponciano (2012) a d'ailleurs démontré dans une étude récente que, dans son échantillon (76 dyades enfant - mère d'accueil), les mères d'accueil étaient moins sensibles dans leur relation avec l'enfant lorsque celui-ci avait vécu plusieurs placements.

Finalement, dans le cadre du symposium « Est-ce que la permanence est essentielle à la résilience? » (traduction libre) organisé à Ottawa, le 19 août 2004 par le Centre canadien d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants, un groupe d'expert a identifié les facteurs qui, selon les résultats de recherche, promeuvent la résilience chez l'enfant ainsi que la permanence du placement (Brown et al., 2005). Selon leur constat, la perception de la famille d'accueil quant à la permanence du placement et quant à la place de l'enfant dans la famille serait un des facteurs les plus influents, contribuant davantage au bien-être de l'enfant que la stabilité du placement en soi.

En somme, si on conserve notre regard écosystémique, il devient évident que l'ensemble de ces influences systémiques entre en interaction avec les difficultés de l'enfant pour favoriser ou nuire à son développement selon le cas. En fait, les résultats de recherche récents mettent en lumière l'influence dominante de l'interaction entre les individus et les microsystèmes, bien plus que les simples caractéristiques de ceux-ci.

**1.5.2.1 Perception des familles d'accueil de la réussite et de l'échec du placement.** Bien que les familles d'accueil soient des protagonistes importants dans le

placement et son évolution, très peu d'études se sont intéressées à la perception que celles-ci se font de la réussite et de l'échec du placement et des facteurs en cause (Brown & Bednar, 2006).

Aux États-Unis, Buehler et al. (2003) ont identifié les facteurs de réussite et d'échec par le biais d'entrevues menées auprès de 22 parents d'accueil du Tennessee. Parmi les 36 thèmes liés à la réussite qui ont été identifiés, l'amour des enfants, la foi et la religion, ainsi que l'ouverture et la tolérance face à l'enfant sont les facteurs les plus fréquemment cités (plus de 80 % des participants). La flexibilité, la disponibilité, le fait d'entretenir des attentes réalistes face au jeune, tout en le considérant comme son propre enfant, de même que la capacité à lui offrir du soutien émotionnel ainsi qu'un environnement structuré sont d'autres thèmes soulevés par une proportion importante des parents d'accueil rencontrés en entrevue (40-60 %). Une proportion équivalente a mentionné l'importance de la collaboration et du travail d'équipe, en particulier avec le conjoint et avec la famille naturelle de l'enfant. En ce qui concerne les facteurs d'échec du placement, les parents d'accueil en ont identifiés beaucoup moins. Le fait de devenir famille d'accueil pour des raisons non centrées sur l'enfant (31,8 %), de même que le fait d'avoir beaucoup d'autres obligations qui rongent temps et énergie (22,7 %) sont les deux éléments les plus cités. Dans 18,2 % des cas, les participants ont également fait référence aux effets néfastes d'un attachement trop grand envers l'enfant, d'un manque de soutien, de même que des faibles habiletés de communication en situation de stress. Finalement, 13,6 % des participants ont mentionné d'autres facteurs d'échec tels que le

manque d'implication ou de soutien de leur conjoint et de leur famille, des difficultés d'adaptation de leur part, les inquiétudes reliées à l'effet des difficultés des enfants placés sur leurs propres enfants et l'effet du placement de nouveaux enfants ou du départ d'autres enfants placés.

Bien que les résultats de cette étude soient très intéressants, l'orientation des questions de l'entrevue peut avoir limité les réponses des participants en ce qui concerne les facteurs de réussite et d'échec du placement. En effet, les auteurs ont principalement exploré cette thématique par l'entremise de questions orientées sur la famille, semblables aux quatre questions suivantes :

- Pensez à votre famille. Quelles sont les caractéristiques de votre famille qui font de votre travail de famille d'accueil une expérience réussie?
- Continuez à penser à votre famille. Quelles sont les caractéristiques de votre famille qui rendent plus difficile le travail de famille d'accueil?
- Quelles croyances, en tant que parent ou à titre personnel, entretenez-vous qui facilitent le rôle de famille d'accueil?
- Quelles croyances, en tant que parent ou à titre personnel, entretenez-vous qui rendent plus difficile le rôle de famille d'accueil? (traduction libre, p. 64).

Or, ces questions orientent la réflexion du parent vers des caractéristiques personnelles ou familiales, omettant par le fait même les autres niveaux systémiques pouvant influencer l'issue d'un placement (p. ex. le fonctionnement des services de

protection de l'enfance, les relations avec la famille biologique, le comportement de l'enfant, etc.).

Pour leur part, Oke, Rostill-Brookes et Larkin (2013) se sont intéressés aux facteurs contribuant au succès inattendu d'un placement, c'est-à-dire à la réussite du placement d'un enfant particulièrement à risque. Afin de comprendre ces réussites, les auteurs ont rencontré sept parents d'accueil et les ont interrogés sur leur expérience de famille d'accueil, sur leur relation avec l'enfant et sur l'appartenance de l'enfant à la famille d'accueil. Oke et ses collaborateurs ont ainsi pu identifier quatre thèmes principaux. Premièrement, les parents d'accueil ont insisté sur l'importance d'établir une relation parentale avec l'enfant, ainsi que sur sa réelle inclusion dans la famille. Les relations avec les intervenants et avec la famille biologique de l'enfant constituent le deuxième thème soulevé par les participants à leur étude, incluant l'importance d'avoir la confiance de l'intervenant, ainsi que le besoin de soutien formel et informel. En troisième lieu, les parents d'accueil ont élaboré sur l'art du travail de famille d'accueil qui demande à la fois des compétences proactives, telles que la capacité à enseigner de nouveaux comportements à l'enfant et à mettre des limites, et des habiletés liées à la réceptivité, telles que l'écoute et l'empathie. Finalement, la contribution unique de la résilience, de la persévérance et de l'espoir a également été soulignée par les participants de l'étude de Oke et al. (2013).

Parmi les quelques résultats de recherche sur la perception que la famille d'accueil se fait de la réussite et de l'échec du placement, très peu proviennent du Canada et aucune étude n'est issue du Québec. Brown et ses collègues (Brown, 2008; Brown & Bednar, 2006; Brown & Campbell, 2007) ont exploré ce thème auprès de familles d'accueil canadiennes-anglaises.

Dans une première étude, Brown et Bednar (2006) ont demandé à 63 parents d'accueil de répondre à la question suivante : « Qu'est-ce qui vous amènerait à considérer mettre fin à un placement? » (Traduction libre, p. 1498). Par la méthodologie de la cartographie conceptuelle, qui consiste à demander aux participants de regrouper l'ensemble des réponses en catégories significatives, ils ont ensuite pu identifier divers facteurs à l'origine d'une telle décision. Tout d'abord, le placement peut être interrompu lorsque l'enfant représente un danger pour la famille ou encore lorsque son comportement est trop difficile à gérer ou ses besoins, trop complexes. De plus, lorsque toutes les tentatives ont échoué et que l'enfant est incapable de s'adapter en raison d'un mauvais pairage, les parents d'accueil, et parfois même l'enfant placé, se rendent à l'évidence qu'une interruption du placement s'impose. Les problèmes avec les services sociaux ou le manque de soutien et de ressources communautaires sont également des facteurs à l'origine de la décision de mettre fin à un placement. En fait, le manque de soutien financier, le manque de soutien de la part des intervenants et les conflits avec ceux-ci, le fait d'être tenus pour acquis, de ne pas être pris au sérieux et de ne pas être inclus dans les discussions et les décisions pour l'enfant, ainsi que les rapports difficiles

avec les parents biologiques sont autant d'exemples des problèmes qui peuvent pousser les parents d'accueil à demander la fin d'un placement. Finalement, les parents d'accueil peuvent être forcés de demander le déplacement des enfants en raison de leur condition de santé ou encore suite à des changements importants dans leur vie.

Par la suite, Brown et Campbell (2007) se sont intéressés aux critères de réussite du placement. Ils ont soumis la question suivante à 61 parents d'accueil : « Qu'est-ce qui constitue un placement réussi selon vous? » (Traduction libre, p. 1013). Toujours à l'aide de la cartographie conceptuelle, ils ont d'abord identifié que l'enfant devait se sentir en sécurité et avoir réponse à ses besoins. De plus, les parents d'accueil considèrent que lorsque des liens s'établissent entre l'enfant et l'ensemble des membres du milieu d'accueil, le placement est une réussite. Ils font ainsi référence au fait que l'enfant placé est accepté par la famille élargie et qu'il est traité de la même façon que les enfants naturels de la famille. Les relations positives entre l'enfant et la famille d'accueil, tout comme entre cette dernière et la famille d'origine de l'enfant, sont également perçues comme des signes de réussite. Évidemment, les retombées et changements positifs pour l'enfant sont aussi un indicateur fiable de réussite. Toutefois, ce n'est pas seulement les changements chez l'enfant qui permettent de conclure à l'issue positive d'un placement, mais aussi ceux qui surviennent au sein de la famille d'accueil. En fait, la capacité de la famille à s'adapter à l'enfant et à collaborer pour le bien-être de celui-ci représente également un gage de réussite. Finalement, les familles

d'accueil considèrent aussi l'implication et le soutien continu des services sociaux comme un indicateur de réussite du placement.

Finalement, Brown (2008) a demandé à 63 parents d'accueil « De quoi avez-vous besoin afin qu'un placement soit réussi? ». La cartographie conceptuelle a permis d'identifier qu'une famille d'accueil se doit d'avoir certains traits de caractère et certaines habiletés, tels que l'amour, l'empathie, la patience et l'ouverture. Elle se doit aussi de reconnaître et faire reconnaître ses limites, tout en démontrant de bonnes capacités d'adaptation. Les participants insistent également sur la nécessité d'être informés sur l'histoire et les particularités de l'enfant, que ce soit au niveau médical ou au plan de ses caractéristiques personnelles. Ces connaissances sur l'enfant sont perçues comme essentielles à la clarification des attentes et au pairage qui devrait être fait en collaboration avec les intervenants. En plus de ce besoin d'informations, les parents d'accueil mentionnent le besoin de soutien sous plusieurs formes : une relation de collaboration avec les services sociaux, des services personnalisés adaptés au contexte et aux besoins particuliers de l'enfant, ainsi qu'un soutien de la communauté, des autres familles d'accueil et de leur propre famille élargie. Ce besoin de soutien sous-entend le besoin d'entretenir une relation positive avec la famille biologique de l'enfant et d'avoir accès à des services de répit, à un soutien financier ainsi qu'à une association ou un réseau de familles d'accueil. Finalement, les parents d'accueil rencontrés par Brown (2008) ont également insisté sur l'importance de prendre soin d'eux-mêmes et de mettre leurs limites afin que les placements dans leur famille soient réussis.

## 1.6 Problématique

Considérant que les placements réussis entraînent des conséquences positives pour l'enfant, entre autres au plan de son adaptation psychosociale (Barber & Delfabbro, 2003b, 2004; Fernandez, 2009; Knott & Barber, 2004; Legault et al., 2006; Schofield & Beek, 2005) et de son mode d'attachement (Albus & Dozier, 1999; Marcus, 1991), il est essentiel de promouvoir l'évolution positive des placements. Et sachant que la dynamique se développant durant les deux premières semaines permet de prédire les comportements de l'enfant à moyen terme (Stovall-McClough & Dozier, 2004), toute intervention doit être faite rapidement.

Mais pour influencer l'évolution du placement, il faut d'abord comprendre les facteurs qui influencent l'adaptation de l'enfant à son nouveau milieu d'accueil. Le survol des écrits scientifiques a permis d'identifier plusieurs facteurs déterminants, mais l'interaction entre les divers acteurs semble avoir un poids particulier. Par exemple, le soutien social est identifié comme besoin (Brown & Calder, 2000; Twigg, 2009) des familles d'accueil, comme facteur de protection (persistance dans le rôle de famille d'accueil) (Denby et al., 1999) ou de risque (Denby et al., 1999), comme facteur de réussite (Brown, 2008; Buehler et al., 2003) ou d'échec (Brown & Bednar, 2006; Buehler et al., 2003; Sanchirico & Jablonka, 2000; Schofield & Beek, 2005) du placement et même comme élément de définition de ce qui constitue un placement réussi (indicateur de réussite) (Brown & Campbell, 2007). Rappelons que Boss (1992), dans sa conception de l'interactionnisme symbolique, propose que devant un problème, c'est la

perception des ressources disponibles qui sera la plus influente plutôt que les ressources qui sont objectivement à la disposition de l'individu. Le soutien social devrait donc être investigué sous l'angle de la perception qu'ont les parents d'accueil de leur réseau de soutien et non à partir d'une évaluation d'un tiers.

Une autre forme d'interaction qui semble particulièrement significative est celle qui se crée entre le parent d'accueil et l'enfant, principaux acteurs du placement. Ainsi, les études suggèrent que divers aspects de la relation du parent d'accueil avec l'enfant peuvent prédire le maintien ou la réussite du placement (Ackerman & Dozier, 2005; Brown et al., 2005; Dance et al., 2002; Fernandez, 2009; Guerney & Gavigan, 1981; Sinclair & Wilson, 2003). La pérennité du placement est favorisée lorsque le parent d'accueil accepte l'enfant, lorsqu'il croit dans la permanence du placement et lorsqu'il peut être empathique et répondre aux besoins de l'enfant de manière sensible malgré les problèmes de comportement ou l'indifférence de celui-ci. Barber et Delfabbro (2003a) suggèrent même que la perception de la permanence du placement est plus déterminante pour le bien-être de l'enfant que le nombre de placements préalables vécus par celui-ci.

Étant donné l'influence qu'a la perception des parents d'accueil sur l'évolution des placements (Barber & Delfabbro, 2003a; Brown et al., 2005; Dance et al., 2002; Sinclair & Wilson, 2003), il devient essentiel de s'intéresser à leur compréhension des sources de réussite et d'échec du placement, à l'image qu'ils se font de la réussite, de même qu'à leur conception des aspects enrichissants et difficiles de leur rôle. Leur perception

pourrait influencer non seulement leur interprétation des événements, mais également leur réaction à ceux-ci. Par exemple, tel que le propose la théorie de l'interactionnisme symbolique (Boss, 1992), on pourrait défendre l'idée que la perception de réussite peut devenir une source de réussite : une alternative positive à « l'arroseur arrosé ». Certains éléments présents poussent le parent d'accueil à voir le placement comme réussi, ce qui influence son comportement, son attitude, son regard, qui deviennent à leur tour des leviers pour la réussite du placement.

Mais l'influence du parent d'accueil sur le placement commence avant même que les premières interactions avec l'enfant placé aient pu prendre place. En fait, des attentes se sont formées chez le parent d'accueil dès qu'il a choisi d'occuper ce rôle, des attentes qui influenceront sa compréhension des expériences vécues auprès des enfants qui seront placés sous ses soins. Des motivations, et donc des attentes différentes peuvent faire en sorte qu'un parent d'accueil sera fortement dérangé par un comportement ou une situation, alors qu'un autre aura une réaction calme, voire indifférente face à ce même comportement. Il ne faut donc pas négliger ces assises qui sont essentielles à une bonne contextualisation de la relation entre parent d'accueil et enfant placé. D'ailleurs, les études suggèrent que les motivations sous-jacentes au choix de devenir famille d'accueil peuvent être protectrices lorsque altruistes (Denby et al., 1999) ou constituer un facteur d'échec du placement lorsqu'elles ne sont pas centrées sur l'enfant (Buehler et al., 2003).

Quelques études canadiennes se sont intéressées à certains aspects spécifiques de la perception des parents d'accueil quant aux facteurs de réussite et d'échec du placement. Or parmi celles recensées, aucune ne provient du Québec. Pourtant, les philosophies et pratiques du système de protection de l'enfance diffèrent d'une province à l'autre. De plus, la société québécoise se distingue sur plusieurs points des autres provinces canadiennes, majoritairement anglophones ou bilingues. L'histoire et la tradition sociale sont distinctes sur plusieurs points, alors les influences macrosystémiques n'y sont pas les mêmes.

### **1.6.1 Objectifs de recherche**

Cette recherche a donc pour objectif de mieux comprendre l'adaptation de l'enfant à son placement en famille d'accueil, c'est-à-dire les facteurs de réussite et d'échec, et ce, en fonction de la perspective de la famille d'accueil. Elle cherche donc à mieux saisir ce qui fait en sorte que les familles d'accueil vivent de grandes réussites avec certains enfants et que ce soit si difficile avec d'autres enfants, ces difficultés pouvant aller jusqu'à un arrêt du placement et un changement de famille d'accueil. Plus précisément, elle s'intéresse à la perception des familles d'accueil du Québec quant à cette question, en plus de chercher à vérifier si les placements réussis et les placements problématiques se distinguent au niveau de trois variables, soit le style relationnel de l'enfant placé tel que perçu par le parent d'accueil, les attitudes de ce dernier face à la relation avec l'enfant placé et le niveau de soutien social dont bénéficie le parent d'accueil au moment du placement. Une approche mixte, à la fois quantitative et qualitative, sera utilisée.

**1.6.1.1 Hypothèses : volet quantitatif.** Afin de répondre à l'objectif de recherche, quatre hypothèses sont formulées.

1. Est-ce que la perception du parent d'accueil de sa relation avec l'enfant placé est significativement plus positive lors des placements réussis que lors des placements problématiques?

H : Les attitudes parentales face à l'enfant du placement positif seront significativement plus positives que les attitudes parentales face à l'enfant du placement problématique.

2. Est-ce que les parents d'accueil perçoivent davantage de style relationnel sécurisé chez les enfants dont le placement est réussi en comparaison aux enfants dont le placement est problématique?

H : Le style relationnel sécurisé sera significativement plus souvent identifié chez l'enfant du placement positif que chez l'enfant du placement problématique.

3. Est-ce que le parent d'accueil a significativement plus de soutien social formel lors d'un placement réussi que lors d'un placement problématique?

H : L'étendue du réseau de soutien social formel sera significativement plus grande lors du placement positif que lors du placement problématique.

4. Est-ce que le parent d'accueil a significativement plus de soutien social informel lors d'un placement réussi que lors d'un placement problématique?

H : L'étendue du réseau de soutien social informel sera significativement plus grande lors du placement positif que lors du placement problématique.

**1.6.1.2 Questions de recherche : volet qualitatif exploratoire.** Afin d'explorer la perception des familles d'accueil de leur rôle et surtout, des facteurs influençant le placement, six questions de recherche sont formulées.

1. Quelles sont les motivations des familles d'accueil québécoises?
2. Quels sont les défis rencontrés par les familles d'accueil?
3. Quelles sont les sources de résilience des familles d'accueil?
4. Quels sont les indicateurs de réussite d'un placement selon la perception des familles d'accueil?
5. Quels sont les facteurs de réussite du placement de l'enfant maltraité selon la perception des familles d'accueil?
6. Quels sont les facteurs d'échec du placement de l'enfant maltraité selon la perception des familles d'accueil?

**Chapitre 2**  
Méthode

Dans ce chapitre, les fondements méthodologiques de la recherche seront exposés. La section débute avec une description de l'échantillon, puis l'approche méthodologique, les instruments de mesure utilisés et le déroulement de l'étude sont présentés.

## **2.1 Participantes**

Étant donné que l'objectif de la recherche est de mieux comprendre les facteurs de succès et d'échec d'un placement en famille d'accueil, il était évidemment nécessaire pour la présente recherche de cibler directement la population visée, dans ce cas-ci les familles d'accueil. À l'intérieur de cette population, les participantes pour la recherche ont été sélectionnées selon un mode de participation volontaire, tout en respectant les critères d'inclusion. Les participantes correspondant aux critères d'inclusion et qui ont manifesté leur intérêt à participer à la recherche ont été retenues. Afin de participer à la recherche, la famille d'accueil devait accueillir des enfants placés sous le couvert de la LPJ et avoir déjà hébergé au moins deux enfants, dont un pour lequel le placement a été très problématique et qui a pu même devoir quitter la famille d'accueil pour être intégré dans une autre et un enfant pour lequel le placement a été réussi. Une famille d'accueil ayant rempli les questionnaires n'a pas été retenue pour la partie quantitative comparative puisqu'elle ne considérait pas avoir vécu de placement problématique et n'avait donc pas rempli les questionnaires qui s'appliquaient à celui-ci.

Ses réponses au questionnaire sociohistorique ont toutefois été retenues pour l'analyse qualitative, puisqu'elle avait malgré tout accordé son consentement à participer à la recherche.

L'échantillon est composé de 13 familles d'accueil, membres de la Fédération des familles d'accueil du Québec (FFAQ). Une quatorzième participante (Participante 9) avait d'abord donné son accord lors du premier contact, mais n'a pas retourné le formulaire de consentement et a décidé de ne pas participer à l'étude lorsqu'on l'a contactée de nouveau pour un suivi. Elle a affirmé ne pas être disponible pour participer à l'étude, faute de temps.

Les caractéristiques de l'échantillon sont présentées au Tableau 1. Ce ne sont que des femmes qui ont participé à l'étude. Elles sont âgées de 28 à 69 ans et ont entre 3 et 32 ans d'expérience comme famille d'accueil et sont membres de la FFAQ. Alors que la majorité d'entre elles sont mariées (10), deux vivent en union de fait et une seule est divorcée. Les participantes ont toutes leur diplôme d'études secondaires et détiennent différents niveaux de scolarité; six ont complété des études universitaires, quatre des études collégiales et les trois autres n'ont pas complété d'études postsecondaires. Elles proviennent de 8 des 17 régions administratives du Québec. En ce qui concerne la ressource, elles accueillent entre 1 et 7 enfants à la fois, mais ont accueilli de 2 à 53 enfants au total durant leur histoire de famille d'accueil. Ces enfants ont été placés pour des durées variant d'une journée (placements d'urgence) à 16 ans et étaient âgés

entre 2 jours et 17 ans au moment de l'accueil. Le placement le plus court variait d'une journée à 14 mois selon les familles d'accueil, alors que le plus long était entre 23 mois et 16 ans. Les plus jeunes enfants accueillis avaient entre 2 jours et 8 ans au moment du placement, alors que les plus âgés avaient entre 1 an et 17 ans à leur arrivée dans la famille d'accueil.

Tableau 1  
*Caractéristiques des parents d'accueil*

	Étendue	<i>M</i>	<i>ÉT</i>
Âge (Années)	28 - 69	50,38	10,45
Expérience (Années)	3 - 32	12,31	9,42
Places disponibles FA	1 - 7	3,23	1,92
Nombre de placements	2 - 53	20,62	19,34
Enfant le plus jeune accueilli par la FA (Mois)	0,06 - 96	31,16	38,78
Enfant le plus âgé accueilli par la FA (Mois)	24 - 204	131,54	61,41
Placement le plus court (Mois)	0,03 - 14	3,25	4,11
Placement le plus long (Mois)	23 - 192	79,42	52,66

Malgré sa petite taille, l'échantillon est relativement hétérogène, que ce soit en termes d'expérience, d'âge, de lieu de résidence, de niveau de scolarité ou de la taille de la famille d'accueil. Par contre, l'échantillon n'est pas diversifié en ce qui concerne le sexe (uniquement féminin) et est peu varié en ce qui a trait au statut conjugal, la majorité des participantes étant mariées.

## **2.2 Approche méthodologique**

Une méthodologie mixte, c'est-à-dire à la fois qualitative et quantitative, a été adoptée afin d'enrichir les données sur cette thématique peu étudiée jusqu'à présent. En fait, la triangulation des méthodes permet de jouir de la validité interne et du contrôle des variables qu'offrent les méthodologies quantitatives, tout en laissant place à la contextualisation, à l'exploration de données nouvelles et à la création d'hypothèses propres aux méthodologies qualitatives (Miles & Huberman, 1994).

### **2.2.1 Volet quantitatif**

Un premier volet, quantitatif, vise à vérifier si certaines variables permettent de distinguer les placements positifs des placements problématiques. La variable indépendante est donc le type de placement, soit placement positif/réussi ou placement difficile/problématique. Diverses variables dépendantes ont été mesurées, soit la perception du parent d'accueil de la relation avec l'enfant placé, mesurée par l'*Échelle d'attitudes parentales*, la perception du parent d'accueil du style relationnel de l'enfant, évaluée à l'aide du *Questionnaire de perception* ainsi que l'étendue du soutien social du

parent d'accueil, mesurée par la *Grille du réseau de soutien social du parent*. Les différences entre les enfants dont le placement a été réussi et ceux dont le placement a été problématique quant à leur âge au moment du placement, quant au type de maltraitance subi et quant au nombre de problématiques qu'ils présentent ont également été explorées.

En raison de la taille restreinte de l'échantillon, des tests non paramétriques ont été retenus pour l'analyse des données. Bien que ces tests statistiques permettent d'analyser des données issues de petits échantillons, la puissance de ces tests est faible, ce qui entraîne un plus grand risque d'erreur  $\beta$ . Il y a donc une forte probabilité qu'on ne rejette pas l'hypothèse nulle et qu'on ne trouve pas de différence entre les groupes, alors qu'en fait il y en a une. Par conséquent, l'absence de résultats significatifs ne doit surtout pas être interprétée comme une preuve que la variable testée n'a pas d'influence sur la réussite du placement. Toutefois, les résultats significatifs conservent tout leur sens.

### **2.2.2 Volet qualitatif exploratoire**

Un deuxième volet consiste en une étude exploratoire visant à mieux cerner la perception des familles d'accueil québécoises quant aux facteurs de réussites et d'échec des placements, mais aussi quant aux critères qui leur permettent d'étiqueter un placement comme réussi ou échoué. Ce volet est principalement constitué de l'analyse des réponses à certaines des questions du *Questionnaire sociohistorique : famille d'accueil*. Ainsi, l'analyse qualitative des réponses à cette entrevue semi-structurée

permettra d'élaborer de nouvelles hypothèses quant aux facteurs de risque et de protection écosystémiques en ce qui concerne la réussite du placement d'un enfant ayant été maltraité, tels que perçu par le parent d'accueil. Elle permettra également de mieux cerner les critères utilisés par les répondants afin de déterminer le placement réussi et le placement problématique utilisé comme référence pour la réponse aux autres questionnaires. La méthodologie exploratoire est particulièrement pertinente ici en raison de la rareté des données sur la perspective des familles d'accueil quant à l'adaptation de l'enfant au placement, en particulier sur le territoire québécois.

L'ensemble des échanges avec les participantes a été enregistré, transcrit, analysé et codifié, y compris les commentaires durant la passation des autres questionnaires et les remarques clôturant l'entretien. Les entrevues ont ensuite été lues dans leur intégralité afin d'en dégager les thèmes principaux pour chacune des questions abordées. Par la suite, les transcriptions ont été codées selon ces thèmes, à l'aide du logiciel d'analyse de textes Weft-QDA. Lors de cette étape, d'autres thèmes ont été ajoutés, entre autres lorsqu'un élément du discours ne cadrerait pas avec ceux identifiés lors de la première lecture. Les thèmes similaires ont ensuite été regroupés afin d'éviter les répétitions et d'étoffer l'analyse de ceux-ci. Par exemple, la relation avec les différents intervenants des Centres jeunesse, d'abord identifiée comme un thème en soi, a été regroupée avec le thème *soutien social formel* qui traitait des relations avec les différentes sources de soutien formel. Bien que l'analyse des thèmes spécifiques ait été réalisée avant tout sur les réponses aux questions respectives s'y rapportant, elle ne s'y est pas limitée. À titre

d'exemple, les participantes abordaient parfois certains facteurs d'échec alors qu'elles répondaient à la question concernant les facteurs de réussite. Dans une telle situation, les propos ont été codés à partir des thèmes de facteurs d'échec.

## **2.3 Outils de collecte des données**

### **2.3.1 Questionnaire sociohistorique : famille d'accueil (Morin, 2010b)**

Ce questionnaire, créé pour les besoins de la recherche, porte sur les caractéristiques (âge, statut conjugal, niveau de scolarité) du répondant, sur le cheminement de la famille d'accueil, ainsi que sur la perception de celle-ci quant à son rôle. Il permet d'abord de vérifier l'âge du répondant, son statut conjugal, son niveau de scolarité, son nombre d'années d'expérience en tant que famille d'accueil, la motivation qui l'a poussée à devenir famille d'accueil, l'âge de l'enfant le plus jeune et de celui le plus vieux que la famille d'accueil a accueilli, la durée du placement le plus court et celle du placement le plus long dans sa ressource. L'ensemble de ces informations permettra de décrire l'échantillon par l'obtention d'informations sur les répondants et sur l'historique de la famille d'accueil dans son rôle. Les autres questions prennent la forme d'une entrevue semi-structurée et abordent la perception des répondants quant à leur rôle de famille d'accueil. Les réponses à ces questions ouvertes permettront d'explorer la perception des familles d'accueil qui constituent une source d'information rarement exploitée lorsqu'on s'intéresse aux facteurs de réussite et d'échec des placements. L'analyse de ces données qualitatives permettra ainsi l'élaboration de nouvelles hypothèses quant à ces facteurs. Voici la liste des questions incluses dans la portion exploratoire du questionnaire :

1. Quelle a été votre source de motivation pour devenir famille d'accueil?
2. Selon votre expérience, quels sont les plus grands défis d'une famille d'accueil?
3. Selon vous, quelles sont les plus belles récompenses d'une famille d'accueil?
4. Qu'est-ce qui vous permet de tenir quand la situation de famille d'accueil est très difficile?
5. Sur quels critères jugez-vous qu'un placement a réussi?
6. Selon votre expérience, quelles sont les causes de l'échec d'un placement?
7. Selon votre expérience, quels sont les facteurs permettant la réussite d'un placement?

### **2.3.2 Questionnaire sur le type de placement (Morin, 2010b)**

Ce questionnaire, également créé pour les besoins de la recherche, porte sur le type d'enfant placé. Il s'agit de questions générales qui doivent être répondues à l'aide d'un choix de réponses. Ainsi, le parent d'accueil ne pourra donner aucune information spécifique qui permettrait d'identifier l'enfant dont il est question. Cet anonymat est nécessaire étant donné que l'étude ne porte pas sur l'enfant, mais bien sur le placement, et que le consentement des parents des enfants n'est pas sollicité. Le seul objectif de ce questionnaire est d'obtenir des informations sur le groupe d'enfants dont le placement a été une réussite et sur le groupe d'enfants dont le placement a été problématique. Il permettra notamment d'identifier si ces deux groupes d'enfants sont différents quant aux diverses variables évaluées. Dans ce questionnaire, le répondant doit identifier, parmi des choix de réponses, le(s) type(s) de maltraitance subi par l'enfant, le(s) type(s) de

problématique(s) (p. ex. trouble du comportement, trouble d'apprentissage, déficience physique, etc.) qui touche l'enfant, la durée du placement et le groupe d'âge de l'enfant au moment du placement. Chaque parent d'accueil a rempli ce questionnaire deux fois, soit une fois pour l'enfant dont le placement a été problématique et une fois pour la situation de placement la plus positive qu'il a vécue.

### **2.3.3 Échelle d'attitudes parentales (Hudson, 1982; traduit par Lussier, 1992)**

Ce questionnaire est une traduction de l'*Index of Parental Attitudes* élaboré par Hudson (1982) et traduit par Lussier (1992). Il vise à mesurer la qualité de la relation parent-enfant selon la perception du parent. Il évalue donc la satisfaction du parent (ici le parent d'accueil) et ses attitudes par rapport à sa relation avec l'enfant (ici l'enfant placé). Le questionnaire contient 25 items énonçant diverses attitudes ou sentiments que le parent peut éprouver envers l'enfant. Pour chacune des attitudes, le répondant doit identifier la fréquence à laquelle il ressent ce qui est exprimé dans l'énoncé. Il doit se positionner sur une échelle de type Likert qui offre les choix de réponses suivants : Rarement ou jamais (1), Parfois ou très peu souvent (2), Quelquefois (3), La plupart du temps (4), Souvent ou tout le temps (5). Plus le score total est élevé, plus l'attitude envers l'enfant est positive.

Dans le cadre de la présente étude, l'utilisation du questionnaire a permis de comparer la qualité de la relation avec l'enfant du placement positif et celle avec l'enfant du placement plus difficile. Il sert donc à la vérification de la première hypothèse. Pour

ce faire, chaque parent d'accueil devait remplir le questionnaire deux fois, soit une fois pour le placement problématique et une fois pour la situation de placement la plus positive vécue par le parent d'accueil.

Les qualités psychométriques de ce questionnaire ont été démontrées. Ainsi, la cohérence interne de la version originale et de la traduction française est excellente, l'alpha de Cronbach variant entre 0,90 à 0,95 selon les études, avec une marge d'erreur de 3,64. Cet outil présente donc une excellente validité de construit (Hudson, Wung, & Borges, 1982; Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke, 2005).

#### **2.3.4 Questionnaire de perception (Bartholomew, 1990; traduit et adapté par Lussier, 1992)**

Ce questionnaire permet d'identifier le style relationnel du répondant ainsi que la perception que ce dernier se fait du style relationnel des enfants (placement réussi et placement problématique). Le répondant doit identifier laquelle, parmi quatre descriptions de style relationnel, le décrit le mieux et lesquelles correspondent à l'image des enfants placés. Ces styles relationnels correspondent aux quatre catégories d'attachement décrites dans la présentation du contexte théorique.

1. Il est facile pour cet enfant de se rapprocher des gens sur le plan affectif. Il peut compter sur les gens de son entourage et ceux-ci peuvent compter sur lui. Cet enfant ne semble pas s'inquiéter du fait d'être seul ou du fait que les autres peuvent ne pas l'accepter (style sécurisant).

2. Cet enfant se sent à l'aise dans les relations qui n'impliquent pas de rapprochement sur le plan affectif. C'est très important pour lui de se sentir indépendant et autonome. Il préfère ne pas compter sur les autres et que les autres ne comptent pas sur lui (style détaché/évitant).
3. Cet enfant veut être près des gens sur le plan affectif, mais il sent que ceux-ci sont réticents à se rapprocher de lui comme il le voudrait. Il se sent mal à l'aise sans relation intime, mais il se sent souvent préoccupé par le fait que les gens ne l'apprécient pas autant qu'il les apprécie (style préoccupé/ambivalent).
4. Cet enfant se sent embarrassé lorsqu'il est près des gens. Il désire établir des liens affectifs avec les autres, mais il lui est difficile soit de leur faire totalement confiance, soit de devoir compter sur eux. C'est comme si il avait peur de souffrir s'il se laissait devenir trop intime avec les autres (style craintif/désorganisé).

L'objectif est de vérifier si, toujours selon la perception du parent d'accueil, le groupe d'enfants dont le placement est positif manifeste un style relationnel plus sécurisé que le groupe d'enfant dont le placement est identifié comme problématique, du moins, selon la perception des parents. Les réponses au questionnaire permettront également d'identifier la perception du parent d'accueil quant à leur propre style relationnel. Le répondant doit donc compléter le questionnaire trois fois, soit une fois pour l'enfant dont le placement a été problématique, une fois pour l'enfant au placement réussi et une fois pour lui-même.

### **2.3.5 Grille d'évaluation du réseau de soutien social des parents (Morin, 2010a; d'après Jourdan-Ionescu, Desaulniers, & Palacio-Quintin, 1996)**

Ce questionnaire permet d'évaluer la quantité (nombre de personnes) et la qualité (niveau de soutien) de même que la nature (informel vs formel) du réseau de soutien social du parent d'accueil. Le répondant doit identifier, parmi une liste, les groupes de personnes (p. ex., conjoint, enfants, membres de la famille, amis, intervenants, etc.) qui lui procurent de l'aide et qualifier la fréquence (à l'occasion, souvent, tout le temps) du soutien dans six situations différentes (soutien psychologique et matériel) :

1. Lorsque vous aviez besoin de parler et d'être écouté, vers qui alliez-vous?
2. Lorsque vous aviez besoin d'aide pour votre enfant, qui pouvait vous aider?
3. Lorsque vous aviez besoin de conseils, qui vous faisait des suggestions?
4. Lors d'une situation de crise, qui était disponible pour vous aider?
5. Quand vous vouliez vous détendre, avoir du plaisir ou faire des folies, avec qui le faisiez-vous?
6. Lorsque vous aviez un besoin matériel (argent, travaux domestiques, transport, etc.), qui vous aidait?

Le parent d'accueil devait remplir le questionnaire deux fois, soit une fois pour la période du placement problématique et une fois pour la période du placement le plus positif vécu par le parent d'accueil. L'objectif est de comparer l'étendue et la qualité du réseau du parent d'accueil au moment du placement très réussi et dans la période du placement le plus problématique. Cette mesure permettra donc de vérifier une des hypothèses de l'étude.

## 2.4 Déroulement

Le projet a d'abord été soumis au Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR et a été accepté (CER-10-159-06.11, 27 août 2010). Afin de réaliser la collecte de données, un communiqué de presse (voir Appendice A) a été joint par la Fédération Québécoise des familles d'accueil (FQFA) à un envoi postal envoyé à 1600 familles d'accueil parmi ses membres. Ce communiqué de presse décrit sommairement la recherche ainsi que les critères d'inclusion et invite les personnes intéressées à participer à communiquer avec la chercheuse par courriel ou par téléphone. Il était également disponible sur le site internet de la fédération. Lorsqu'un participant contactait la chercheuse, celle-ci lui expliquait d'abord la recherche et vérifiait s'il avait des questions en lien avec le déroulement de l'étude. Dans l'éventualité où celui-ci était toujours intéressé à participer, une série de questionnaires lui était acheminée avec le formulaire de consentement écrit (voir Appendice B). La famille d'accueil devait alors lire et signer le formulaire de consentement écrit et le retourner à la chercheuse par le biais de l'enveloppe-réponse fournie. Elle devait également faire la lecture des questionnaires en réfléchissant à ses réponses et pouvait le compléter par écrit si elle le désirait. Lorsque la chercheuse recevait le formulaire de consentement écrit signé, elle contactait la famille d'accueil participante dans le but de planifier un rendez-vous téléphonique afin de remplir les questionnaires avec celle-ci. Ainsi, la famille d'accueil participante pouvait demander des clarifications concernant les questions et détailler davantage ses réponses. Étant donné que seulement dix sujets avaient été recueillis lors de cette première étape, un courriel (voir Appendice C) incluant le communiqué de presse a été envoyé aux

présidents et aux administrateurs des associations régionales de la FQFA, leurs coordonnées étant disponibles sur le site internet de la fédération. Certaines participantes, faute de temps, ont toutefois choisi de répondre aux questionnaires à l'écrit au lieu de participer à l'entrevue téléphonique. Au total, huit participantes ont répondu aux questions lors d'une entrevue téléphonique et cinq (2, 3, 8, 10 et 12) participantes ont rempli les questionnaires à l'écrit.

Lors de l'entrevue téléphonique, chaque famille d'accueil a répondu d'abord au *Questionnaire sociohistorique : famille d'accueil* (Morin, 2010b) sous forme d'entrevue semi-structurée. Par la suite, on a demandé à la famille d'accueil de sélectionner, parmi les enfants qu'elle avait accueillis depuis le début de son expérience de famille d'accueil, un placement qu'elle considérait comme ayant été très positif et un deuxième qui avait été très difficile et problématique. Le parent d'accueil a ensuite rempli, en compagnie de la chercheuse, le *Questionnaire sur le type de placement* (Morin, 2010c), l'*Échelle d'attitudes parentales* (Hudson, 1982; traduit par Lussier, 1992), la *Grille d'évaluation du réseau de soutien social des parents* (Morin, 2010a; d'après Jourdan-Ionescu, Desaulniers, & Palacio-Quintin, 1996) et le *Questionnaire de perception* (Bartholomew, 1990; traduit et adapté par Lussier, 1992) pour un des deux placements. La même série de questionnaires (voir Appendice D) a ensuite été complétée pour l'autre placement.

Lorsque les questionnaires ont été remplis lors d'une entrevue téléphonique, il y a eu alternance entre le placement positif et le placement problématique comme premier cas analysé, et ce, afin d'éviter que la passation des questionnaires pour un des placements devienne un point de référence pour le deuxième placement. Ainsi, la moitié des parents d'accueil qui ont fait l'entrevue téléphonique ont d'abord répondu aux questionnaires en ce qui concerne le placement positif pour ensuite remplir les mêmes questionnaires pour le placement problématique, alors que l'autre moitié des participantes ont d'abord répondu pour le placement problématique, puis, ensuite, pour le placement positif.

**Chapitre 3**  
Résultats

Ce troisième chapitre contient l'ensemble des résultats de l'étude. Dans une première section, les résultats quantitatifs sont présentés, soit les analyses sur les caractéristiques des enfants placés, ainsi que les résultats relatifs à chacune des hypothèses de recherche. Dans la deuxième partie, ce sont les résultats qualitatifs qui sont exposés. La présentation des résultats est ordonnée selon les questions de recherche.

### **3.1 Analyses quantitatives**

Tel que précisé dans la présentation de l'échantillon, une famille d'accueil ne considérait pas avoir vécu de placement problématique et n'avait pas rempli les questionnaires qui s'appliquaient à celui-ci. Cette participante n'est donc pas incluse dans l'échantillon pour les analyses quantitatives, qui est ainsi constitué de 12 participantes.

#### **3.1.1 Caractéristiques des enfants placés**

Les réponses des parents d'accueil au *Questionnaire sur le type de placement* (Morin, 2010c) ont permis de comparer les enfants du groupe placement positif et ceux du groupe placement problématique. Le test exact de Fisher a été utilisé afin de comparer les groupes quant à l'âge des enfants placés, à la durée du placement, au type de maltraitements subies et au type de difficultés identifiées chez l'enfant. Le test de

Mann-Withney a également été utilisé afin de comparer le nombre total de formes de maltraitance subies, ainsi que le nombre total de types de difficultés identifiées.

**3.1.1.1 Âge.** En ce qui concerne l'âge au moment du placement, un test exact de Fisher a été utilisé afin de comparer les placements positifs et les placements négatifs. Aucune différence significative n'a été notée entre les deux types de placement ( $p = 0,27$ , bidirectionnel). L'inspection visuelle des données présentées à la Figure 1 permet toutefois de constater que la tendance n'est pas la même selon le type de placement. Les enfants les plus jeunes, *0 à 1 an et 11 mois*, sont davantage représentés dans le groupe *placement positif*, alors que le groupe d'âge le plus vieux, *12 ans et plus*, est plus représenté dans le groupe *placement problématique*. Ainsi, un échantillon plus grand aurait peut-être permis d'observer une différence significative.

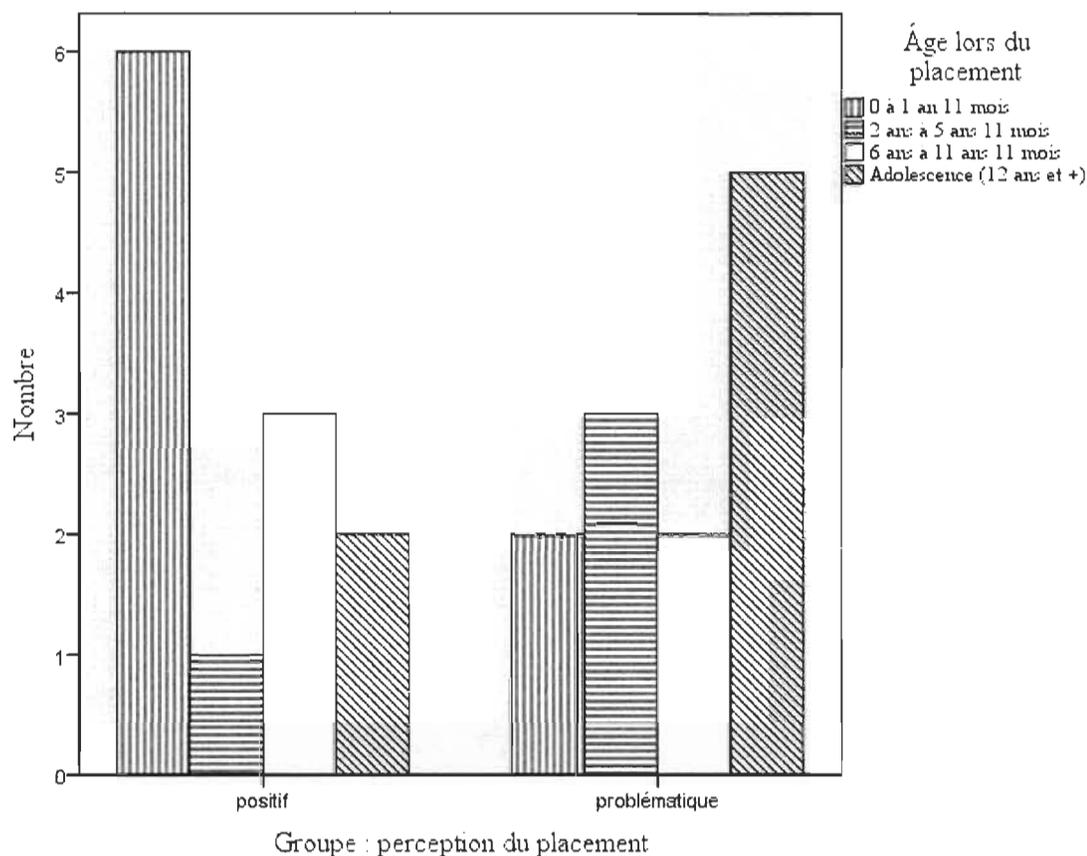


Figure 1. Répartition de l'âge des enfants (au moment du placement) selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques).

Considérant que la taille restreinte de l'échantillon (et donc du nombre d'enfants dans chaque catégorie d'âge) puisse être responsable de ce résultat non significatif, les données ont été recodées en deux catégories d'âge, soit moins de 2 ans et 2 ans et plus. Ce regroupement des âges a été tenté en raison des écrits scientifiques qui suggèrent que le placement en jeune âge constitue un facteur de protection (Cooper et al., 1987; Fernandez, 2009; James, 2004; Oosterman et al., 2007; Stovall-McClough & Dozier, 2004). Considérant que l'attachement se développe principalement durant les deux

premières années de vie, les enfants de plus de deux ans ont été regroupés ensemble dans une seule catégorie d'âge. Un test exact de Fisher a ensuite été utilisé afin de comparer les placements positifs et problématiques en fonction de ces deux catégories d'âge. Les résultats du test ne sont pas significatifs ( $p = 0,19$ , bidirectionnel).

**3.1.1.2 Durée du placement.** La Figure 2 présente la répartition de la durée des placements en fonction du groupe (placement positif/problématique). Le seul placement de moins d'un mois était un placement problématique. Un test exact de Fisher a été réalisé afin de comparer le groupe placement positif et le groupe placement problématique quant à la durée du placement. Les résultats sont non significatifs ( $p = 0,6$ , bidirectionnel); les deux groupes ne sont donc pas différents quant à la durée du placement.

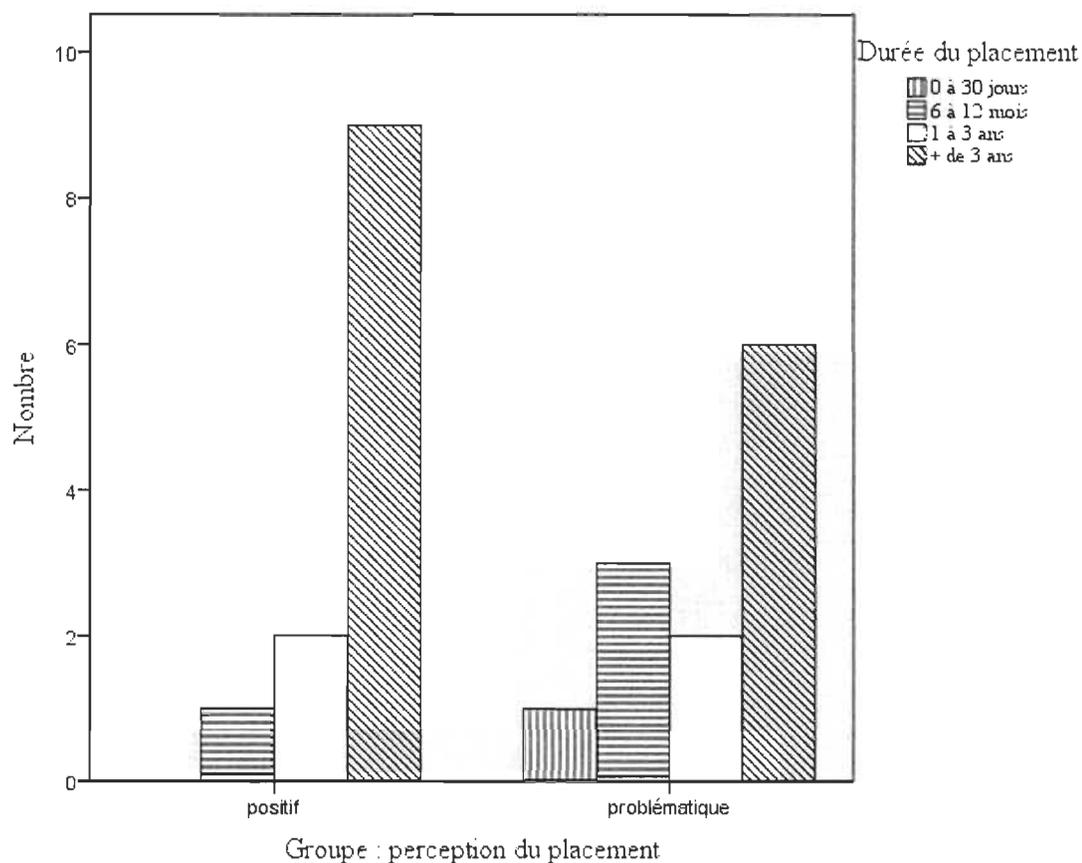


Figure 2. Répartition de la durée du placement selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques).

**3.1.1.3 Maltraitance.** La fréquence de chaque type de maltraitance (tel qu'identifié par les parents d'accueil) pour les placements positifs et pour les placements problématiques est présentée au Tableau 2. Un test exact de Fisher a été réalisé pour chaque type de maltraitance afin de comparer leur fréquence dans les placements identifiés comme positifs et celle dans les placements perçus comme problématiques. Aucune différence significative n'a été notée entre les deux types de placement quant à la présence perçue de chaque type de maltraitance.

Tableau 2

*Fréquence des divers types de maltraitance identifiés pour chaque type de placement*

Type de maltraitance	Placement positif ( <i>n</i> = 12)	Placement problématique ( <i>n</i> = 12)
Négligence	12 (100 %)	12 (100 %)
Abus physique	4 (33,3 %)	5 (41,7 %)
Abus sexuel	1 (8,3 %)	3 (25 %)
Violence psychologique	5 (41,7 %)	5 (41,7 %)
Témoin violence conjugale	3 (25 %)	4 (33,3 %)
Autres maltraitances	1 (8,3 %)	2 (16,7 %)

La répartition du nombre de formes de maltraitance identifiées pour chacun des deux groupes (placement positif et placement problématique) est présentée à la Figure 3. Un test de Mann-Whitney a été réalisé afin de comparer les placements positifs et problématiques en fonction du nombre total de formes de maltraitance vécues par l'enfant. Les résultats sont non significatifs ( $U = 84,5$ ,  $p = 0,48$ ). Les placements positifs et les placements problématiques ne se distinguent donc pas quant à la diversité des types de maltraitance vécus par l'enfant.

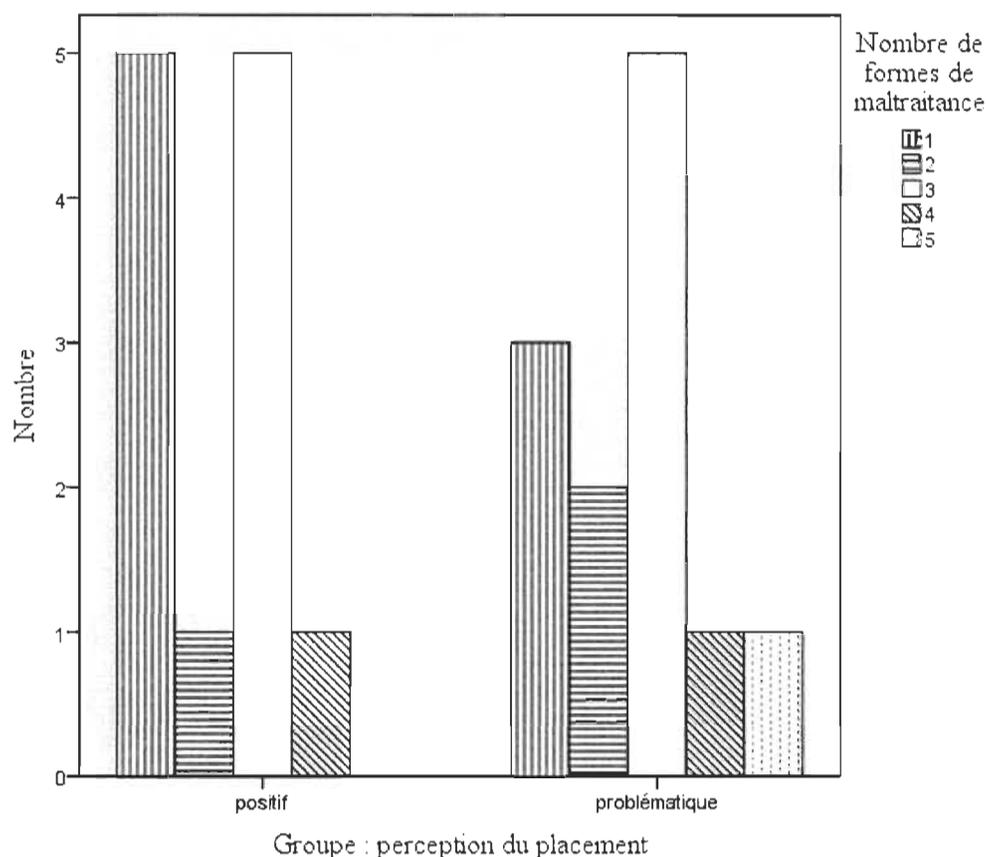


Figure 3. Répartition du nombre de formes de maltraitance identifiées selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques).

**3.1.1.4 Difficultés.** La fréquence des diverses problématiques (telles qu'identifiées par les parents d'accueil) dans les placements positifs dans les placements problématiques est présentée au Tableau 3. Afin de comparer la fréquence de chaque type de difficulté dans le groupe de placements positifs et dans le groupe des placements problématiques, le test exact de Fisher a été utilisé. Aucune différence significative n'a été notée entre les deux types de placement quant à la présence de chaque type de difficulté.

Tableau 3

*Fréquence des divers types de difficultés identifiés pour chaque type de placement*

Type de difficulté/problématique	Placements positifs (n = 12)	Placements problématiques (n = 12)
Retard de développement	6 (50 %)	4 (33,3 %)
Déficiência intellectuelle	2 (16,7 %)	2 (16,7 %)
Trouble d'apprentissage	6 (50 %)	6 (50 %)
Trouble d'attention/concentration	6 (50 %)	8 (66,7 %)
Trouble envahissant du développement	0	2 (16,7 %)
Trouble du comportement	6 (50 %)	7 (58,3 %)
Anxiété/retrait/isolement	7 (58,3 %)	5 (41,7 %)
Handicap physique	0	0
Autre – hypersexualisation/séduction	0	2 (16,7 %)
Autre – Tentatives/idées suicidaires	0	1 (8,3 %)
Autre – Trouble de l'attachement	1 (8,3 %)	3 (25 %)
Autre – Syndrome Gilles de la Tourette	1 (8,3 %)	1 (8,3 %)
Autre – Trouble obsessionnel-compulsif	1 (8,3 %)	0
Autre – Trouble de modulation sensorielle	1 (8,3 %)	1 (8,3 %)
Autre – Retard de croissance	1 (8,3 %)	0
Autre – Hyperactivité	0	1 (8,3 %)
Autre – Mythomanie et fabulation	0	1 (8,3 %)

La Figure 4 présente la répartition du nombre total de difficultés identifiées selon le groupe. Un test de Mann-Whitney a été utilisé afin de comparer le nombre de difficultés identifiées en fonction du type de placement. Aucune différence significative n'a été notée entre les placements positifs et les placements problématiques ( $U = 77,5, p = 0,75, n.s.$ ).

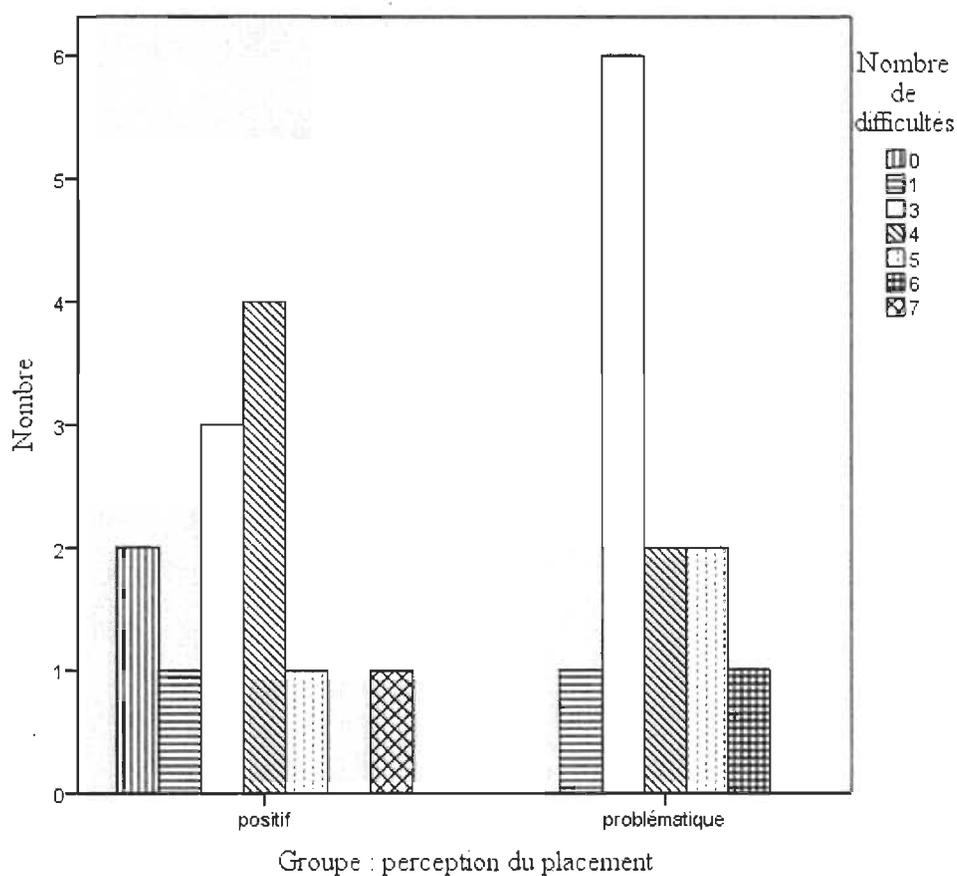


Figure 4. Répartition du nombre de difficultés identifiées selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques).

### 3.1.2 Hypothèse 1 : attitude face à la relation avec l'enfant

Un test des rangs de Wilcoxon a été réalisé afin de comparer les attitudes parentales (*Échelle d'attitudes parentales*, Hudson, 1982; traduit par Lussier, 1992) de chaque parent d'accueil face à l'enfant dont le placement est perçu comme étant réussi avec celles face à l'enfant dont le placement est perçu comme ayant été difficile. Les échantillons sont considérés comme dépendants puisqu'on compare l'attitude du même parent d'accueil face à deux situations de placement (et deux enfants) différentes. En comparant les perceptions de chaque parent l'une avec l'autre, on présume que les questions ont été interprétées de la même façon dans les réponses en lien avec le placement positif que dans celles qui sont relatives au placement problématique. Les attitudes parentales face à l'enfant dont le placement est perçu comme réussi sont significativement plus positives que celles face à l'enfant dont le placement est perçu comme problématique ( $Z = 3,059$ ,  $p = 0,002$ , bidirectionnel). La première hypothèse est donc confirmée.

La comparaison individuelle des réponses aux questions sur l'échelle de type Likert à l'aide d'un test des rangs de Wilcoxon pour échantillons dépendants permet de constater que pour 19 des 25 items, le score Likert attribué pour le placement problématique est significativement différent de celui attribué pour le placement positif. Ces 19 énoncés abordent différentes attitudes et sentiments, positifs ou négatifs, face à l'enfant. Parmi les affirmations négatives, sont abordés l'irritation, la colère, l'incompréhension ou encore le fait de se sentir dérangée, contrariée par l'enfant, d'avoir

l'impression de ne pas l'aimer ou encore souhaiter ne pas l'avoir. On y décrit également l'enfant comme difficile à contrôler ou trop exigeant. Les affirmations positives explorent des sentiments de bien-être, d'appréciation, d'amour, de fierté et de confiance envers l'enfant. On y décrit l'enfant comme étant plaisant, super et comme ayant un bon comportement. Pour l'ensemble de ces attitudes et sentiments, les parents d'accueil se positionnent différemment selon qu'ils aient identifié le placement comme positif ou négatif. Par contre, les affirmations « 4. Je n'aime pas cet enfant. » « 13. Je déteste cet enfant. » « 14. Je suis très patiente avec cet enfant. » « 20. Je me sens violente face à cet enfant. » « 22. J'aimerais que cet enfant ressemble à d'autres enfants que je connais. » et « 25. J'ai honte de cet enfant. » n'ont pas reçu de réponses différentes, que ce soit en référence au placement positif ou au placement problématique.

### **3.1.3 Hypothèse 2 : perception de la sécurité du style relationnel de l'enfant**

Toutes les participantes ont sélectionné le style relationnel sécurisé afin de se décrire. Le Tableau 4 présente la fréquence de chaque style relationnel pour les placements positifs et les placements problématiques, identifiés à l'aide du *Questionnaire de perception* (Bartholomew, 1990; traduit et adapté par Lussier, 1992). Outre le style sécurisant qui n'a pas été identifié chez les enfants des placements identifiés comme problématiques, les autres styles relationnels sont représentés dans les deux types de placement.

Tableau 4

*Fréquence des styles relationnels pour chaque type de placement*

Style relationnel	Type de placement	
	Positif	Problématique
Style sécurisant	4 (33,3 %)	0
Style détaché	2 (16,7 %)	3 (25 %)
Style préoccupé	3 (25 %)	4 (33,3 %)
Style craintif	3 (25 %)	5 (41,7 %)

Considérant la taille restreinte de l'échantillon, les quatre styles relationnels ont été recodés en deux catégories, soit sécurisée (style sécurisant) et insécurisée (style détaché, style préoccupé, style craintif). Ce type de recodage a déjà été utilisé pour l'attachement dans l'étude de Ponciano (2010). L'observation des résultats en fonction de ce recodage, présentés à la Figure 5, permet d'abord de constater que les parents d'accueil perçoivent toujours un style relationnel insécurisé chez les enfants dont le placement est difficile, alors que la perception du style relationnel de l'enfant est plus partagée lorsque le placement est positif.

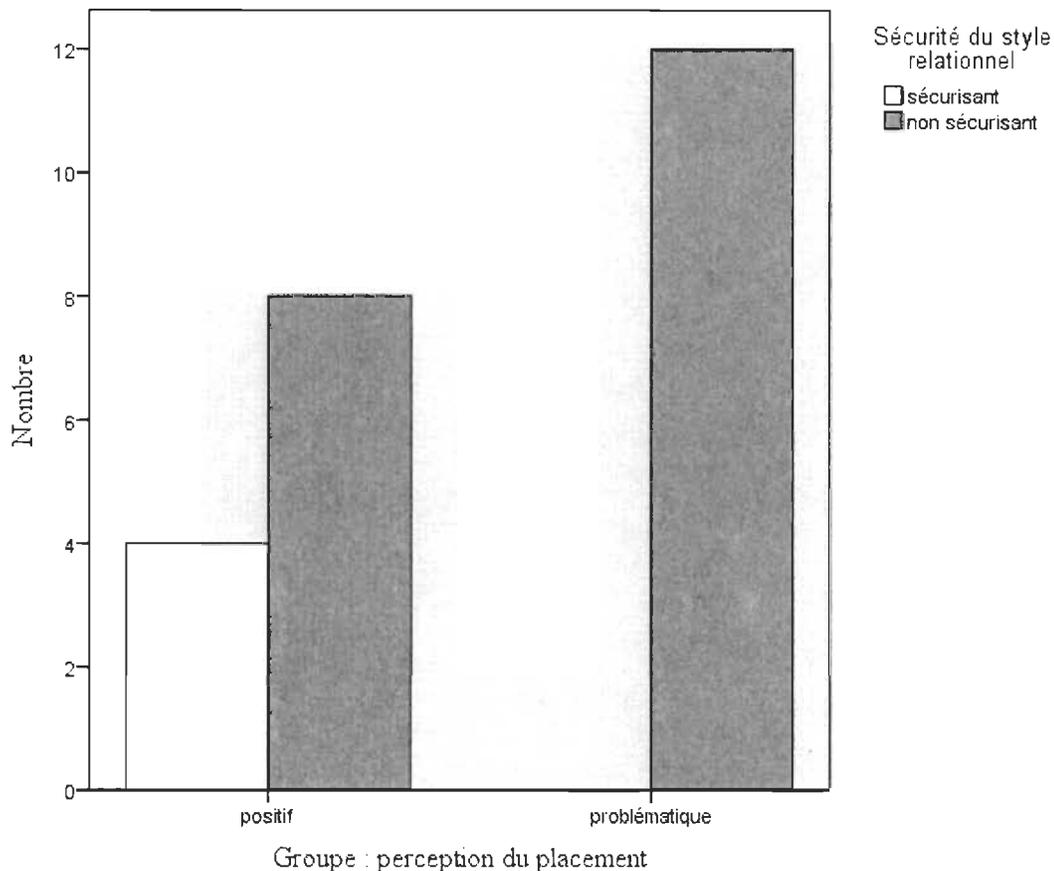


Figure 5. Répartition de la sécurité du style relationnel selon le groupe (placements identifiés comme positifs/placements identifiés comme problématiques).

Afin de comparer la sécurité du style relationnel (sécurisé/insécurisé) en fonction du type de placement (positif/problématique), un test exact de Fisher a été utilisé. Le test exact de Fisher est significatif ( $p = 0,047$ , unidirectionnel). Nous pouvons donc rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance entre la sécurité du style relationnel de l'enfant tel que perçu par le parent d'accueil et la perception du placement par la famille d'accueil. La deuxième hypothèse est donc confirmée; le style relationnel des enfants est plus souvent

perçu comme sécurisé pour le placement réussi que pour le placement perçu comme problématique.

### 3.1.4 Hypothèse 3 : soutien formel

Afin de distinguer les diverses sources de soutien formel investiguées dans la *Grille d'évaluation du réseau de soutien social des parents* (Morin, 2010a; d'après Jourdan-Ionescu, Desaulniers, & Palacio-Quintin, 1996), divers scores ont été compilés : un score total, un score intervenant ressource, un score intervenant à l'application des mesures et un score ressources externes<sup>1</sup>. Il faut préciser que la taille de l'échantillon pour ce questionnaire est de 11 participantes, les réponses de la participante 8 n'ayant pas pu être utilisées, car le questionnaire n'a pas été rempli adéquatement<sup>2</sup>.

**3.1.4.1 Score total.** En premier lieu, afin de comparer la quantité et la diversité de soutien formel disponible lors des placements positifs à celui offert pour les placements problématiques, le nombre total de catégories de personnes rémunérées identifiées parmi les huit suggérées<sup>3</sup> est calculé pour chacune des grilles complétées par les participantes. Le score total de soutien formel du placement positif et celui du placement problématique sont ensuite comparés pour chacune des mères d'accueil participantes à

<sup>1</sup> Gardienne, professeure/éducatrice de l'enfant, thérapeute de l'enfant, médecin/hôpital, autres services sociaux, sources de soutien formel identifiées dans la catégorie « Autre » (p. ex., psychologue pour le parent d'accueil).

<sup>2</sup> Notez que la taille de l'échantillon pour les autres hypothèses de la partie quantitative est de douze participantes.

<sup>3</sup> Gardienne, professeure/éducatrice de l'enfant, intervenant ressource, intervenant de l'enfant, thérapeute de l'enfant, médecin/hôpital, autres services sociaux, sources de soutien formel identifiées dans la catégorie « Autre » (p. ex., urgence sociale).

l'aide du test des rangs de Wilcoxon. Il n'y a pas de différence significative entre la quantité de sources de soutien formel lors des placements positifs et lors des placements difficiles ( $Z = 1,715, p = 0,086$ ), bien que le niveau de signification près du seuil de 0,05 suggère une certaine tendance qui aurait peut-être été confirmée avec un échantillon plus grand. Toutefois, l'examen des données permet de constater que pour certaines participantes, il y aura plus de sources de soutien formel lors du placement difficile, alors que dans d'autres cas, il n'y aura aucune différence ou encore, il y aura plus de sources de soutien formel lors du placement positif.

**3.1.4.2 Score intervenant ressource/score intervenant à l'application des mesures.** Dans un deuxième temps, la qualité du soutien offert par l'intervenant ressource et celle du soutien de l'intervenant à l'application des mesures ont été examinées individuellement. Un score de soutien médian a donc été calculé pour chacune des grilles complétées par la participante, et ce, pour l'intervenant ressource et l'intervenant à l'application des mesures. Seules les réponses aux quatre premières situations de la grille ont été incluses dans ce score médian. La situation « Quand vous vouliez vous détendre, avoir du plaisir ou faire des folies, avec qui le faisiez-vous? » n'a pas été retenue étant donné que cette forme de soutien dépasse le rôle des intervenants. La situation « Lorsque vous aviez un besoin matériel (argent, travaux domestiques, transport, etc.), qui vous aidait? » a également été mise de côté puisqu'elle concernait davantage un soutien matériel qui dépend davantage du système (politiques et procédures des Centres jeunesse) que des intervenants. Il n'y a pas de différence

significative entre la qualité du soutien formel lors des placements positifs et lors des placements difficiles, que ce soit pour l'intervenant ressource ( $Z = 0,135$ ,  $p = 0,892$ ) ou pour l'intervenant à l'application des mesures ( $Z = 1,496$ ,  $p = 0,135$ ).

**3.1.4.3 Score de soutien formel – ressources externes.** Finalement, le soutien formel qui provient d'autres sources que du Centre jeunesse a été analysé individuellement. Ainsi, le nombre total de catégories de personnes identifiées parmi les catégories de soutien formel suggérées qui sont externes aux Centres jeunesse<sup>1</sup> est calculé pour chacune des grilles complétées par les participantes. Le score de soutien formel – ressources externes du placement positif et celui du placement problématique, sont ensuite comparés pour chacune des mères d'accueil participantes à l'aide du test des rangs de Wilcoxon. Il n'y a pas de différence significative entre la quantité de sources de soutien formel – ressources externes lors des placements positifs et lors des placements difficiles ( $Z = 1,725$ ,  $p = 0,084$ ). Toutefois, le niveau de signification se rapproche du seuil de 0,05, ce qui suggère une certaine tendance qui aurait peut-être été confirmée avec un échantillon plus grand. Ici aussi, l'examen des données permet de constater qu'il y aura plus de sources de soutien formel – ressources externes lors du placement difficile pour certaines participantes, lors du placement positif pour d'autres participantes, alors que dans d'autres cas, il n'y aura aucune différence.

---

<sup>1</sup> Gardienne, professeure/éducatrice de l'enfant, thérapeute de l'enfant, médecin/hôpital, autres services sociaux, sources de soutien formel identifiées dans la catégorie « Autre » (p. ex., psychologue pour le parent d'accueil).

La troisième hypothèse selon laquelle l'étendue du réseau de soutien social formel est plus grande lors du placement positif que lors du placement problématique n'a donc pas pu être confirmée.

### 3.1.5 Hypothèse 4 : soutien informel

Afin de comparer la diversité du soutien informel disponible lors des placements positifs à celui offert pour les placements problématiques, le nombre total de catégories de personnes non rémunérées identifiées parmi les douze suggérées<sup>1</sup> dans la *Grille d'évaluation du réseau de soutien social des parents* (Morin, 2010a; d'après Jourdan-Ionescu, Desaulniers, & Palacio-Quintin, 1996)<sup>2</sup> est calculé pour chacun des deux placements décrits par les participantes. Par la suite, un test des rangs de Wilcoxon est utilisé pour la comparaison de ces scores pour chacune des mères d'accueil participantes. Les sources de soutien informel sont significativement ( $Z = 2, p = 0,041$ ) plus nombreuses et diversifiées lors des placements positifs que lors des placements difficiles. Le conjoint(e) est la source de soutien la plus souvent citée. Toutes les participantes sauf une ont identifié leur conjoint ou conjointe comme source de soutien. Cette participante était divorcée et n'a d'ailleurs identifié aucune source de soutien informel, que ce soit pour le placement positif ou problématique. La quatrième

---

<sup>1</sup> Conjoint/conjointe, enfants, parents, beaux-parents, frères/sœurs, frères/sœurs du conjoint, amis, voisins, autres familles d'accueil, gardienne, prêtre. Sources de soutien informel identifiées dans la catégorie « Autre » (p. ex., tante).

<sup>2</sup> Ici aussi, la taille de l'échantillon pour ce questionnaire est de 11 participantes. Les réponses de la participante 8 n'ont pas pu être utilisées, car le questionnaire n'avait pas été complété adéquatement.

hypothèse selon laquelle l'étendue du réseau de soutien social informel est plus grande lors du placement positif que lors du placement problématique est donc confirmée.

### **3.2 Analyse qualitative exploratoire**

L'analyse des entrevues a permis d'identifier une multitude de thèmes qui seront présentés en fonction des six questions de recherche définies au préalable. Chaque thème sera illustré par quelques citations tirées des entrevues réalisées.

#### **3.2.1 Question de recherche 1 : sources de motivations**

Les participantes sont motivées par divers facteurs dans leur décision de devenir parent d'accueil et parfois, il y a même plus d'une raison à l'origine de leur choix. Trois grandes motivations ont été identifiées dans le cadre de cette recherche, soit la motivation altruiste, le désir d'enfant et la recherche d'un emploi.

La motivation la plus souvent invoquée ( $n = 11$ ) est *altruiste*, soit de « pouvoir aider un enfant à la fois en le choyant. » (Participante 2). Une participante dit vouloir : « [...] donner à ces enfants, le goût d'aimer, de jouer, d'avoir du plaisir, de partager, [...] vivre la famille et le partage. » (Participante 12). Sur ces onze participantes, six ont décidé de devenir famille d'accueil suite à la rencontre d'un enfant en difficulté. Parmi celles-ci, quelques participantes ont reçu l'enfant en question en placement spécifique avant de devenir famille d'accueil régulière, alors que d'autres sont devenues famille d'accueil sans nécessairement accueillir l'enfant à l'origine de leur motivation. Cette rencontre a

eu lieu dans divers contextes, soit familial, professionnel ou social. Par exemple, au niveau familial, un membre de la famille élargie pouvait être famille d'accueil, mais ne pas pouvoir continuer à héberger un enfant, alors que dans d'autres cas, c'est un enfant de la famille élargie qui avait besoin d'être accueilli. D'autres mères d'accueil ont rapporté avoir rencontré un enfant en difficulté dans le cadre de leur travail ou de leur implication communautaire.

Moi je suis devenue famille d'accueil par hasard au tout début. Je n'ai pas demandé à être famille d'accueil, je ne connaissais pas ça. J'étais impliquée au comité d'école à la campagne où j'habitais et bon, c'est le hasard qui m'a amené dans une famille où finalement, pour donner un coup de main, j'ai récupéré une petite fille [...] on m'a demandé si je pouvais la garder jusqu'à ce qu'ils lui trouvent une famille d'accueil et comme ils avaient de la difficulté à trouver ben c'est comme ça [...] je suis devenue famille d'accueil. Spécifique on doit dire [...] Finalement, quand je suis déménagée ici [...] on m'a aussi sollicitée pour devenir famille d'accueil, mais mes enfants étaient dans l'adolescence alors, j'ai pas accepté. Par contre, j'ai accepté de faire un peu de dépannage. Et c'est comme ça que je me suis faite avoir. Ça fait quand même plusieurs années et c'est devenu une partie de ma vie maintenant (Participant 5).

[...] j'avais un service de garde en milieu familial et je faisais de la stimulation auprès des enfants [...] C'était le pas avant qu'ils soient placés à la DPJ. Puis, à un moment donné, j'ai vu un petit garçon [...] j'ai dû faire des signalements à plusieurs reprises [...] cette maman là quand elle est arrivée pour venir le chercher, elle dit « Tu le veux-tu lui? » Elle a dit « Moi, je ne suis plus capable. » [...] « Ben là je le place là, il s'en va dans une famille d'accueil. Ben aussi ben être chez-vous. » Là j'ai dit « Ben je ne suis pas famille d'accueil, moi j'ai un service de garde ». Pis là elle a regardé le petit bonhomme et elle lui a dit « Ben regarde, même elle, elle ne te veut pas. » Ça m'a tellement, tellement, c'est venu me chercher, ça pas pris un mois pis j'ai fait des démarches pour avoir des renseignements comment devenir famille d'accueil. [...] ça a été ma source de motivation. (Participant 6).

La deuxième motivation la plus fréquente, le désir d'avoir un autre enfant, *d'agrandir la famille* a été identifiée par cinq des 13 mères d'accueil interrogées. Parmi

celles-ci, deux vivaient dans une famille recomposée où un des deux conjoints voulait d'autres enfants alors que l'autre était réticent devant cette idée; recevoir des enfants en famille d'accueil est donc devenu un compromis acceptable. Une autre a voulu combler le vide laissé par la rupture d'un lien avec un enfant dont ils étaient les grands-parents.

Ben voyez-vous, on était déjà une famille reconstituée, ok. Et moi je voulais avoir d'autres enfants, ok. Mon chum n'en voulait pas d'autres du tout (*rire*). Lui il dit « Non, il n'en est pas question ». Lui en avait déjà deux, moi j'en avais déjà un. [...] Bon ben je vais aller là, je vais faire du bénévolat, je vais bercer des bébés, c'est tout là. Et là on était dans un aréna et on a vu l'affiche des familles d'accueil et on a appliqué et c'est comme ça que ça a parti (Participante 1).

Finalement, la motivation à occuper le rôle de famille d'accueil en tant qu'*emploi* a été verbalisée par seulement 2 des 13 participantes. Il est essentiel de mentionner que, dans les deux cas, le travail n'était pas la seule motivation à l'origine du choix de devenir famille d'accueil. Un des deux parents d'accueil a aussi mentionné le désir d'aider les enfants, alors que l'autre a nommé l'ensemble des trois motivations tout en spécifiant que le rôle de famille d'accueil était perçu comme un moyen de demeurer à la maison avec ses enfants biologiques.

Par la suite, j'ai perdu mon emploi et je travaillais dans un centre de travail adapté. Fait que les parents des enfants qui sont dans un Centre jeunesse, bon c'était moi qui faisais leur budget, c'était moi qui les aidais bon à devenir le plus autonome possible, ok? Ça fait que là suite à la perte de mon emploi, ben je me suis dit je suis aussi bien de continuer à élever, si je peux élever un de ces enfants-là et le sortir de ce milieu-là ben j'en serais, je pense que j'aurais une réussite là (Participante 14).

En somme, l'altruisme est la motivation principale derrière la décision de devenir famille d'accueil, celle-ci étant identifiée par 84,6 % des participantes. Le désir

d'agrandir la famille est invoqué par 38,5 % des mères d'accueil rencontrées, alors que seulement 15 % d'entre elles perçoivent également leur rôle comme un emploi.

### 3.2.2 Question de recherche 2 : défis

Considérant l'historique des enfants qu'ils accueillent, mais aussi la confusion qu'ils semblent percevoir dans leur rôle, à mi-chemin entre travailleur et aidant naturel, il n'est pas étonnant de constater que les défis que rencontrent les parents d'accueil soient considérables.

Une première catégorie de défis concerne la *relation avec l'enfant* ( $n = 10$ ). Tout d'abord, le rôle même de famille d'accueil, « intervenir correctement pour pallier aux manquements vécus par le jeune avant son placement, assurer un recadrage adéquat » (Participant 2), peut être en soi un défi. Les parents d'accueil, bien qu'ils soient conscients du passé difficile des enfants qu'ils accueillent, ne sont pas bien préparés à travailler avec les problématiques des jeunes placés, telles que le trouble d'attachement. « La formation. [...] la préparation à la réalité des enfants qu'on accueille. En fait, le manque de préparation. [...] On n'est pas préparés, on n'est pas équipés. » (Participant 7). Bien que certains parents bénéficient d'une expérience acquise avec leurs propres enfants, celle-ci n'est pas nécessairement avantageuse pour la famille d'accueil puisqu'elle peut mal les préparer à ce rôle distinct. Ainsi, lorsqu'ils deviennent parents d'accueil, ils ont des attentes particulières sur ce que devrait être l'enfant, sur ce que devraient être ses réactions normales, mais aussi, sur les interventions qui devraient

être efficaces. Par conséquent, sans préparation adéquate à leur réalité particulière, les réactions et les comportements du parent d'accueil peuvent être inefficaces ou même néfastes pour l'enfant placé.

Comme parent biologique là, moi j'ai été parent biologique avant, pis comme parent biologique, on a des réflexes qui ne sont pas les bons avec des enfants qui ont des troubles d'attachement, qui ont, qui sont carencés, qui sont poqués [abimés] par la vie (Participant 7).

Considérant la diversité et l'intensité des expériences vécues par les jeunes, une attitude empathique, d'écoute et de tolérance est essentielle, bien que le maintien d'une telle attitude représente un défi important aux yeux des participantes. Une des participantes parle d'ailleurs de l'importance de l'ouverture du parent d'accueil face aux perspectives différentes des enfants placés :

Un grand défi aussi, c'est être capable d'arriver à faire face à... je ne dirai pas l'affrontement, mais la confrontation des valeurs euh... ils ne sont pas placés à la même place. Ça ne veut pas dire que les leurs ne sont pas bonnes et que les miennes sont meilleures, mais c'est différent (Participant 5).

De plus, il n'est pas toujours évident d'être cohérent et constant dans ses interventions, de « faire avec et non faire pour le jeune » (Participant 13) ou même de tout simplement « savoir donner de l'attention, des soins et de l'amour à un enfant qui n'est pas le sien, sans rien attendre en retour » (Participant 10) afin qu'il développe un sentiment d'appartenance dans la famille. En somme, ce premier grand défi, c'est de permettre l'évolution du jeune placé.

Le plus grand défi, je pense que c'est de trouver la passion d'un enfant. Ok? Si tu trouves la passion, exemple, si un enfant adore le hockey ok, et que tu lui fais vivre cette passion-là, je pense que tu as une motivation qui fait que tu amènes un enfant au but qu'il veut atteindre, vous comprenez. Je pense que c'est ça le

plus gros défi. [...] Quand qu'on a une passion, vous comprenez, que ce serait du violon, de la natation ou quelle que soit la passion, si un enfant trouve une passion et que nous on peut motiver cet enfant-là dans cette passion-là, on peut, mon dieu je pense qu'on fait des miracles (Participante 14).

Il faut toutefois éviter de « vouloir plus que le jeune » (Participante 12) et s'assurer de respecter ses désirs dans les interventions auprès de lui.

Je pense qu'il faut rester réaliste dans nos attentes qui sont pas nécessairement celles de la jeune parce que bon... on fait des projets et on voit ce qu'ils pourraient être, mais ce n'est pas nécessairement ce qu'elle désire et ce qu'elle veut... (Participante 5).

Un second type de défis peut être identifié, soit ceux liés aux autres acteurs impliqués dans la situation d'accueil, soit les parents biologiques des enfants placés, les intervenants et les enfants biologiques de la famille d'accueil. Tout d'abord, *la relation avec les parents de l'enfant placé (n = 6)* n'est pas toujours évidente à gérer. Étant témoin de la souffrance de l'enfant, il peut être laborieux de ne pas les juger, de les respecter et de leur laisser une place. Certains parents d'accueil trouvent également difficile de « s'adapter aux exigences des parents biologiques de l'enfant » (Participante 4) qui ont toujours un droit de regard sur les décisions entourant l'enfant. Les parents de l'enfant placé ont également une influence sur la relation entre le parent d'accueil et l'enfant, ce qui peut engendrer des défis supplémentaires.

...c'est un énorme défi parce que le parent biologique, se sentant menacé, ça crée des situations conflictuelles et là la jeune se retrouve en conflit de loyauté et ça nous demande des interventions particulières. Ça c'est un grand défi (Participante 5).

En ce qui concerne les *relations entre les familles d'accueil et les intervenants* ( $n = 3$ ), les propos des participantes nous permettent de constater qu'elles ne sont pas toujours faciles, bien qu'elles devraient être définies avant tout par la collaboration et l'entraide. Une participante explique qu'il est difficile de composer avec les changements fréquents d'intervenant, surtout que les nouveaux intervenants sont influencés, dès le départ, par la perception d'eux qu'avait l'intervenant précédent. Cette instabilité fait également en sorte que la relation de confiance est à rebâtir constamment et que les parents d'accueil doivent constamment s'ajuster à une nouvelle dynamique, à de nouvelles attentes, à une nouvelle façon de fonctionner, etc.

...je trouve le plus grand défi [...] c'est que d'une intervenante à l'autre, ça change souvent et c'est le point de vue de l'intervenante qui est écrit dans notre dossier. Je trouve ça... et nous, on n'a pas accès à ça, on n'a pas accès aux notes qu'elle a écrites. Donc, on ne sait pas ce qui se passe et d'une à l'autre, bon c'est toujours à recommencer, elle ne lit pas le dossier ou elle le lit à moitié ou elle le lit, elle écoute les rumeurs sur la famille d'accueil et elle se fait une idée là. Je trouve ça... ça c'est très, très difficile. [...] C'est un grand défi, parce qu'ils ne fonctionnent pas tous de la même façon et n'ont pas tous la même perception. Je pense que le plus grand défi, c'est d'avoir à travailler avec ces travailleurs sociaux là (Participante 11).

Les *enfants biologiques* ( $n = 2$ ) de la famille d'accueil sont eux aussi affectés par le choix de leurs parents d'assumer ce rôle. Il n'est donc pas étonnant que la gestion de leur réaction face aux enfants placés constitue également un défi identifié par les participantes.

Et un autre défi, c'est par rapport à nos enfants, quand tu as des enfants, c'est expliquer certaines choses, que tes enfants comprendront pas ou des peines qu'ils vont avoir. Tu sais, l'enfant placé, des fois il va avoir des colères démesurées, des paroles vraiment démesurées, dépendant de ses problématiques toujours. [...] Tu es obligé d'intervenir auprès de ton enfant, parce que, il va vouloir détester cet enfant-là, parce que ce qu'il t'a dit, parce que ce qu'il t'a

fait s'il t'a donné des coups, etc. Et c'est d'expliquer... parce que l'enfant quand il est petit, il a de la misère à, c'est difficile d'expliquer certaines problématiques à un enfant. [...] Ado des fois, il faut encore que tu expliques là, mais quand mettons, les petits frères et les petites sœurs d'accueil sont à peu près du même âge, ce n'est pas évident. Je trouve que c'est un défi ça, d'élever tes enfants du même âge en même temps que ces petits enfants [...] (Participante 6).

En plus des défis qu'ils rencontrent dans leur relation avec l'enfant placé, avec sa famille biologique, avec les intervenants et avec leurs propres enfants biologiques, les parents d'accueil doivent apprendre à faire face à la *perception de l'entourage* ( $n = 2$ ), soit ceux qui ne sont pas directement impliqués dans le placement, mais qui gravitent autour de la famille d'accueil et/ou de l'enfant. Leur regard, parfois empreint de jugement, peut être lourd à porter, à la fois pour l'enfant et pour le parent d'accueil.

Les préjugés, ça aussi c'est un grand défi. Les préjugés donc face à l'école, quand on sait qu'un enfant est [en] famille d'accueil. [...] les jeunes ont eu à faire face à des préjugés parce que, souvent quand on dit famille d'accueil, on pense délinquantes et ce n'est pas le cas, c'est généralement des victimes. Les délinquantes sont en centre d'accueil, elles ne sont pas en famille d'accueil. Il y a aussi des préjugés là face aux parents des copines. Eh... j'ai eu des jeunes qui ont été vraiment marquées parce que les parents des copines sachant que la petite amie de leur fille est en famille d'accueil, ben c'était dangereux pour la contamination de je ne sais pas quelle chose, mais en tout cas. Les préjugés c'est encore très, très fort (Participante 5).

De plus, le parent d'accueil est bien conscient que ses interventions auprès de l'enfant peuvent sembler inappropriées ou étranges pour quelqu'un qui ne connaît pas l'histoire et les difficultés de l'enfant. Les familles d'accueil doivent donc aussi apprendre à vivre avec le jugement des autres. Elles doivent accepter que leur entourage s'interroge sur leurs compétences parentales et elles sont sans défense étant donné l'exigence de confidentialité.

Et puis, la confidentialité, parfois c'est un défi parce que, il y a des interventions que tu vas faire et la perception que tu penses que les gens ont, tu penses que ça peut te nuire, mais tu ne peux pas justifier à cause de cette confidentialité-là. [...] les enfants qui ont été très, très carencés affectivement, ils ont souvent un gros problème avec les aliments. Ils vont se gaver énormément, ils vont manger jusqu'à se faire vomir. [...] Et toi à un moment donné, tu vas avoir comme intervention « Écoute, ça suffit mon amour, tu as assez mangé là, tu vas être malade. » Et là l'enfant il pleure, il se roule à terre et il fait des crises. Et là les gens vont être portés à dire « Ben oui mais là, laisse-le manger, y'en mourra pas, y'a faim. » Mais toi tu sais là qu'il va vomir là. Mais c'est parce que tu ne peux pas aller dire aux gens « Ben écoute. Il a une problématique qui fait qu'il mange jusqu'à ce qu'il se fasse vomir ». [...] Tu es comme mal à l'aise de ton intervention, mais d'un autre côté, tout le monde ont pas besoin de savoir que cet enfant là il a été carencé au point de vouloir manger le buffet au complet dans une bouchée (Participante 6).

Finalement, les participantes mentionnent des difficultés inhérentes à la situation de famille d'accueil, *des effets collatéraux qu'elles doivent tolérer et des apprentissages qu'elles doivent réaliser (n = 5)*. Tout d'abord, étant donné que ce rôle nécessite de multiples sacrifices, elles doivent accepter de « passer toujours deuxième » (Participante 12). Considérant les propos des autres participantes, elles se retrouvent même souvent dernières dans la liste des priorités. Elles doivent orchestrer leur horaire en fonction des enfants, mais aussi en considérant les intervenants et les familles biologiques.

...c'est d'être capable de vivre avec le fait d'être [...] envahie. Dans le sens que tu as des semaines que c'est le défilé des intervenants, le défilé des familles biologiques [...] Il faut que tu sois capable de vivre avec ça. Ok. Si tu n'es pas capable de vivre avec ça, une maison pleine de monde qui t'arrive à n'importe quelle heure, n'importe quand. Regarde. Ne fais pas ce métier-là (Participante 6).

Les travailleurs sociaux exigent de nous des choses, ils exigent d'être disponibles, selon leur horaire à eux et puis c'est très, c'est très demandant (Participante 11).

Il reste donc peu de temps pour elles. Mais, malgré qu'elles reconnaissent que ces sacrifices sont inévitables pour un parent d'accueil, elles insistent sur la nécessité (et la difficulté) d'apprendre à se réserver du temps et surtout, de l'énergie.

Il faut faire attention de ne pas s'oublier dans tout ça. Parce que euh... ça part de nous hein, et un moment donné dans le feu de l'action, on finit par s'oublier et on finit par se vider d'énergie et là on n'est plus efficace (Participante 5).

Une autre participante ajoute qu'il faut également être conscient des limites du pouvoir qu'ont les familles d'accueil quant à la situation de l'enfant. Il faut savoir départager ce qu'on ne peut pas faire de ce qu'on peut faire pour l'enfant.

Lâcher prise sur ce qu'on voudrait pour l'enfant parce que comme famille d'accueil, on a peu de pouvoir de décision (Participante 13).

Enfin, la gestion des émotions représente également un défi pour les familles d'accueil selon une des participantes. En fait, étant donné le nombre et la diversité de relations qu'elles doivent entretenir dans leur rôle, les sources de frustrations et de conflits sont multiples.

Et puis, un autre défi c'est, de contrôler ses colères [...] tu sais en « dealant » [composant] avec les familles biologiques, avec les intervenants et avec les enfants. Et je vous dirais que le plus souvent ce n'est pas l'enfant qui vient le plus te chercher et ce qu'il t'apporte comme problème, c'est les gens autour (Participante 6).

Les mères d'accueil rencontrées font donc face à de nombreux défis, mais les plus importants concernent la relation qu'elles doivent établir avec l'enfant et les difficultés particulières de celui-ci (76,9 %). Outre les interactions avec l'enfant, plusieurs autres

défis sont de nature relationnelle. Que ce soit avec les parents biologiques de l'enfant placé (46,2 %), avec les intervenants du Centre jeunesse (23,1 %) ou encore avec leurs propres enfants (15,4 %), le rôle de famille d'accueil apporte son lot de difficultés au plan des interactions sociales. La perception de l'entourage est également une source d'inquiétude (15,4 %). Finalement, les mères d'accueil doivent également surmonter de nombreux défis personnels, que ce soit en termes de sacrifices ou d'apprentissages (38,5 %).

**3.2.2.1 Facteurs de risque.** Au-delà de ces défis relevés par les mères d'accueil rencontrées, quelques facteurs de risque généraux pour les familles d'accueil ont pu être identifiés dans le discours de celles-ci. Généraux, parce qu'ils sont perçus comme un risque pour la persistance des parents d'accueil dans leur rôle et non seulement pour la pérennité d'un placement en particulier. En fait, en cours d'analyse, deux facteurs de risque particuliers ont émergé des propos des participantes, soit le manque de reconnaissance, et donc de pouvoir, et le manque de soutien de l'entourage.

Le *manque de reconnaissance* ( $n = 6$ ) est sans doute un des problèmes les plus importants, relevé par près de la moitié des participantes. Une participante (Participante 11) exprime bien cet état de fait lorsqu'elle rapporte que les familles d'accueil sont souvent perçues comme des exécutantes au lieu d'être incluses à part entière comme collaborateurs. Une autre utilise l'image de « gardien de stationnement » afin d'illustrer ce qu'on attend des familles d'accueil : « La logique : Je te l'amène, tu ne

le brises pas, tu le gardes et je reviens le chercher quand je veux. » (Participant 4). De plus, quelques participantes ont ciblé l'intervenant à l'application des mesures lorsqu'elles ont abordé ce manque de reconnaissance.

Souvent, j'ai l'impression que l'intervenant d'enfant, il ne t'écoute pas ou ils te prennent pour une innocente. Regarde, c'est MA perception [...] Tu te dis « Ben voyons donc là. C'est pas comme si c'est le premier enfant que j'ai dans les mains là. » [...] on écoute peu les familles d'accueil (Participant 6).

Sans reconnaissance de leur rôle, de leur expertise et de leur importance, les familles d'accueil se voient attribuer très peu de pouvoir par les Centres jeunesse. Certaines y voient une explication de la difficulté qu'a l'institution à recruter des familles d'accueil.

Un moment donné là, c'est ça aussi là, là. On place ces enfants-là chez des gens, qui en ont la responsabilité 24 heures sur 24, les intervenants viennent de temps en temps euh... il y a quelque chose d'incohérent là dans le niveau de confiance qu'on accorde aux personnes qui prennent soin de ces enfants-là qui sont hypothéqués par la vie. [...] Il faut les former, et reconnaître ce qu'ils font, reconnaître leurs compétences, reconnaître leur expertise de l'enfant, les inclure. Il y aura peut-être moins de manque de famille d'accueil à ce moment-là (Participant 7).

Ce manque de reconnaissance se manifeste également sur le plan monétaire, ce qui semble faire du rôle de famille d'accueil, un rôle d'aidant naturel. On prend soin, un peu comme on le ferait pour un parent âgé ou malade, mais on attend de nous qu'on le fasse à long terme et pour des enfants qu'on n'a jamais rencontrés auparavant. Ce type de « don de soi », de sacrifice ne se fait pas aisément et par tout un chacun. Considérant que le peu de reconnaissance (immatérielle et matérielle) porte le rôle de famille d'accueil au

statut d'aidant naturel, le risque pour la pérennité de ce rôle devient d'autant plus évident.

[...] on disait, ben regarde, écoute moi là, j'aimerais ça que ça devienne mon métier. Ben si tu veux que ça devienne ton métier madame-là, retourne sur le marché du travail, parce qu'il n'y a rien de garanti avec famille d'accueil. [...] on est vraiment des aidantes naturelles. Parce qu'il n'y a pas personne qui va garder des enfants pour 1\$/heure. [...] Il faut dire que ce côté monétaire là est difficile parfois. Il ne faut pas s'attarder à ça, parce qu'on lâcherait. Tu sais, vous comprenez? C'est difficile là de, de, d'avoir le côté financier, d'être reconnu de ce qu'on fait (Participante 14).

Finalement, l'*absence ou la rareté du soutien informel* ( $n = 3$ ) de la part des proches semble être perçue comme un risque particulier pour la persévérance dans le rôle de famille d'accueil.

[...] il y beaucoup, beaucoup d'amour entre mon conjoint et moi. Dans certaines situations, s'il n'y avait pas ça je ne sais pas si j'aurais tenu ces années-là. [...] c'est difficile pour un couple, il faut que tu sois solide. Si t'es pas solide, je ne sais pas si tu peux passer au travers parce que, tu sais, c'est déjà pas évident d'élever nos enfants-là pis qu'on les a faites tous les deux-là, mais quand qui arrive d'autres enfants, c'est, c'est très souvent conflictuel euh, les interventions que t'as à faire (Participante 6).

La seule chose que je peux vous dire, c'est que quand tu décides d'être famille d'accueil, c'est pas juste toi qui décides d'être famille d'accueil. Ok, c'est tout le monde autour de toi. Parce que sans ça là, tu passes à côté. [...] Un exemple, j'essaie d'être famille d'accueil et ma famille est pas d'accord, comprend pas mon choix ou ne veut pas le reconnaître; il y a un party de Noël et tes enfants famille d'accueil sont pas les bienvenus, ça ne va pas bien. [...] Mais j'imagine que si le conjoint n'aurait pas été tout à fait d'accord ou que la famille n'aurait pas été tout à fait d'accord, je ne pense pas que j'aurais fait ça aussi longtemps (Participante 13).

De plus, une participante évoque le peu d'occasions d'échanges et de soutien informel entre les familles d'accueil. Sans ces occasions de normalisation de leurs

expériences difficiles et de leur réalité de parent d'accueil, ils sont plus vulnérables au doute et à la remise en question de leur aptitude à assumer ce rôle.

[...] on n'a pas vraiment de contact avec d'autres familles, malheureusement. Sauf quand tu suis des cours, mais des rencontres là, famille d'accueil, juste parler pour parler [...] on a tout le temps l'impression qu'on est tout seul à vivre quelque chose et si on avait la chance de se rencontrer ou de se parler, juste pour le fun ou pour échanger, ben on se rendrait compte qu'on est plusieurs dans la même situation (Participante 5).

Pour conclure, en plus des défis explicitement identifiés, les participantes semblent considérer que le manque de reconnaissance (46,2 %) et la pauvreté du réseau de soutien informel (23,1 %) représentent des facteurs de risque particuliers pour les familles d'accueil.

### **3.2.3 Question de recherche 3 : sources de résilience**

Mais devant de si grands défis et de tels risques, pourquoi être famille d'accueil? Après avoir pris conscience des épreuves et difficultés auxquelles sont confrontés les parents d'accueil, on peut se demander ce qui les incite à persister dans ce rôle malgré cette adversité.

**3.2.3.1 Récompenses.** Comme le mentionnait une des participantes : « Dans le fond, on serait complètement fou d'être famille d'accueil s'il n'y aurait pas de compensation. » (Participante 6). Heureusement, de grandes récompenses permettent de contrebalancer les difficultés associées au rôle de parent d'accueil. Dans le cadre de cette étude, deux récompenses principales ont été identifiées par les parents d'accueil,

soit l'évolution de l'enfant placé d'une part ( $n = 12$ ) et la création d'un lien avec ce dernier d'autre part ( $n = 9$ ). Ces résultats sont d'autant plus significatifs du fait que huit des neuf participantes qui ont identifié la création du lien comme récompense ont également fait référence à l'évolution du jeune. Deux autres récompenses, la *contribution à la société* et le *renforcement financier*, ont été nommées une fois chacune. Dans les deux cas, les participantes avaient également identifié une des deux sources principales de récompenses : « De voir l'évolution de ces enfants-là, de voir qu'on peut, changer le monde entre guillemets. Changer le monde au sens large là. » (Participante 7).

L'*évolution* fait référence aux progrès de l'enfant à tous les moments du placement et même après la fin de celui-ci, soit le « résultat évolutif de l'apprentissage acquis au sein de la famille d'accueil » (Participante 3). En fait, il s'agit de « penser ou même, être certaine d'avoir fait une différence, minime ou grande. » (Participante 13). Cette différence peut être perceptible chez l'enfant, au moment du placement « lorsque les enfants deviennent confiants, souriants, épanouis, lorsqu'ils retrouvent la candeur et l'insouciance de leur âge et qu'ils sont comme des enfants normaux. » (Participante 4), ou encore chez le jeune devenu adulte :

Ben, c'est lorsqu'elles ont atteint l'âge adulte et qu'elles quittent, parce que j'en revois encore beaucoup et que bon, je me rends compte qu'elles font autrement [que ce] qu'elles ont appris. [...] elles essaient de donner ce qu'elles n'ont pas eu. Elles sont, elles ont l'air heureuses, plus épanouies (Participante 5).

Quant à la *création du lien*, elle concerne avant tout la relation, l'amour et la confiance entre le parent d'accueil et l'enfant placé, mais aussi le lien qui s'établit entre le jeune et les autres membres de la famille, tels que les enfants biologiques.

Le premier sourire qu'ils vont te faire, regarde, ça c'est une récompense immense. [...] Quand un des enfants te dit qu'il t'aime. Toute la tendresse, les bisous, les câlins. Quand ils te font confiance, quand ils sont capables de se confier à toi et te parler. Quand ils te demandent « Est-ce que je peux t'appeler maman? » [...] Et aussi, ce qui est le plus beau dans tout ça, c'est quand tes enfants et tes petits enfants qui sont placés chez toi, ils deviennent comme une vraie fratrie, qu'après des années c'est ça que ça fait. Et que tu vois ton enfant ou un de ces enfants-là qui se défendent mutuellement dans certaines situations (Participante 6).

Quand le lien est créé, c'est l'amour inconditionnel des enfants (Participante 1).

Être choisi par un enfant qui veut rester avec nous, entrer dans le clan (Participante 10).

Plusieurs parents d'accueil ont également insisté sur la persistance de la relation avec le jeune au-delà du placement et même, au-delà de l'atteinte de la majorité. Dans ces cas, le jeune choisit de maintenir le lien, alors qu'il serait libre de couper le contact avec son ancienne famille d'accueil, ce qui démontre bien la force de la relation qui s'est créée lors du passage de l'enfant dans la famille. Les participantes semblent être fières d'être ainsi « choisies » par l'enfant.

[...] elle est tombée enceinte [...] Elle m'a appelée et elle m'a dit : « Regarde, je vais être maman, j'attends un enfant là. » Et j'ai été dans les premières à être appelée là. Vous comprenez? C'est vraiment une belle récompense là [...] J'en ai un autre qui est resté euh... il est resté quatre ans lui aussi puis c'est pareil. Il m'appelle, il me demande conseil [...] (Participante 14).

Deux récompenses semblent donc être particulièrement significatives pour les mères d'accueil rencontrées, soit l'évolution de l'enfant au sein de la famille d'accueil (92,3 %)

et la relation qui émerge entre elles et l'enfant (69,2 %). Les principales sources de renforcement ne sont donc pas matérielles.

**3.2.3.2 Facteurs de protection.** Malgré les diverses sources de renforcement qu'apporte leur rôle, les propos des participantes quant aux défis nous permettent de constater que la situation peut parfois devenir très difficile pour les familles d'accueil. En fait, il est possible que dans certains cas, à certains moments, les défis surpassent les récompenses, provoquant un déséquilibre qui place la famille d'accueil dans une situation de tension et de stress. Qu'est-ce qui permet aux familles d'accueil de tenir dans ces situations? Pourquoi ne jettent-elles pas la serviette? Une réponse peut être retrouvée dans les nombreux facteurs de protection qui ont émergé du discours des participantes.

Le *soutien social* ( $n = 10$ ) est un élément crucial pour la santé d'une famille d'accueil. Plus de la moitié des parents d'accueil y ont fait référence comme moyen de « tenir le coup » devant les difficultés ou comme un élément de protection général. En premier lieu, les participantes ont fait référence au soutien informel qu'elles reçoivent de leurs proches, la source la plus importante étant sans contredit le conjoint. Certains parents d'accueil trouvent également du soutien auprès de leurs enfants biologiques devenus adultes, auprès des membres de leur famille élargie et auprès de leurs amis. Une des participantes conseille d'ailleurs aux nouvelles familles d'accueil de bien s'entourer avant même de faire le saut : « ...faites-vous des amis parce que vous allez en avoir

besoin. C'est vraiment un choix, il faut que tu amènes ta gang avec toi dans cette aventure-là. » (Participante 13).

[...] je suis épaulée avec mon conjoint (Participante 11).

Moi, je vous dirais qu'en premier lieu, dans mon cas là, c'est le support et l'amour entre mon conjoint et moi. Ça c'est ben, ben, ben important. Puis nous autres, il y beaucoup, beaucoup d'amour entre mon conjoint et moi. [...] Les enfants adultes chez moi, ils sont très, très, très présents (Participante 6).

[...] moi chez nous, j'ai eu cette chance là que mes parents acceptent ça et considèrent les enfants qui étaient en famille d'accueil comme leurs petits-enfants et qu'ils ne fassent pas de différence (Participante 13).

Bien que le soutien de l'entourage soit primordial pour plusieurs des participantes, le soutien formel est également souvent mentionné. En fait, à cet égard, c'est le soutien des intervenants qui semble avoir la plus grande influence sur la résilience des familles d'accueil, bien que le soutien de l'association des familles d'accueil, d'autres professionnels, ainsi que les services de répit soient aussi mentionnés.

Vous vous rendez compte, ça fait 15 ans que je suis avec la même intervenante ressource. La stabilité, vous n'avez pas idée de ce que ça peut faire. On se connaît. Et elle est capable de supporter mes crises d'adolescente comme elle appelle ça (rire). [...] Elle fait partie de ma vie là (Participante 5).

L'association, le regroupement des familles d'accueil qui a un rôle de soutien indirect par son travail à la reconnaissance des familles d'accueil (Participante 13).

J'ai l'aide de Ste-Justine, Docteur (nom) qui est pédopsychiatre, avec la psychologue de Ste-Justine, ce qu'ils nous ont offert pour nous aider pour cet enfant-là qui est difficile, c'est d'avoir une rencontre aux 3-4 semaines, avec mon conjoint, pour nous supporter dans l'aide qu'on peut apporter à cet enfant-là. Et eux c'est surtout pour nous supporter nous, nous aider dans nos démarches pour éventuellement que cet enfant-là ne soit pas déplacé (Participante 11).

La *reconnaissance* ( $n = 8$ ) insuffle également une dose de persévérance chez les familles d'accueil. En fait, plus de la moitié des mères d'accueil rencontrées ont fait référence à l'effet positif d'une forme de reconnaissance. Premièrement, la reconnaissance par l'enfant placé alimente le sentiment d'estime du parent d'accueil, son sentiment d'utilité et par conséquent, son sentiment d'auto-efficacité. Qu'elle soit exprimée directement ou sous-entendue dans les comportements du jeune, cette reconnaissance est perçue comme une preuve concrète que le parent d'accueil a eu une influence positive et que ses interventions, sa façon d'être et de faire, ont été efficaces. Les participantes ont principalement fait référence à la reconnaissance exprimée par les jeunes après leur départ de la famille d'accueil, souvent même, lorsqu'ils ont atteint l'âge adulte.

Vous savez avec les jeunes qui sont à l'extérieur, qui sont parties maintenant, j'en ai trois qui sont mamans [...] quand tu es parent tu deviens parent à temps plein pour 20 ans et le reste de tes jours à temps partiel. Ben, famille d'accueil, c'est pareil. Parce que les filles rappellent, des problèmes de 1-800 recettes ou 1-800 bébé ou des questions (Participante 5).

[...] les premiers enfants qui ont été placés ici, je les ai retrouvés grâce à Facebook [...] et ils m'ont dit qu'ils se rappelaient de bons souvenirs, qu'ils se rappelaient de leur passage chez moi, qu'ils étaient contents, qu'ils avaient été heureux et tout ça. Ça je vous dirais que c'est le plus beau cadeau (Participante 11).

La famille d'accueil a aussi besoin d'être reconnue par le Centre jeunesse et ses intervenants. Pourquoi? Pour avoir l'impression d'avoir du pouvoir sur son travail et sur l'évolution de l'enfant. Si on ne lui reconnaît ni utilité, ni expertise, comment peut-elle se sentir compétente et confiante auprès de l'enfant? Et comment peut-elle vouloir poursuivre dans ce rôle si on ne reconnaît pas sa pertinence, si on ne lui donne pas de

sens? Bien que la reconnaissance de leur expertise semble rarissime dans l'expérience des mères d'accueil consultées, l'existence éventuelle d'une telle légitimation serait pour eux une source importante de résilience.

[...] je pense qu'il faut vraiment faire une place aux familles d'accueil dans « l'équipe traitante ». Il faut les former, et reconnaître ce qu'ils font, reconnaître leurs compétences, reconnaître leur expertise de l'enfant, les inclure. Il y aura peut-être moins de manque de famille d'accueil à ce moment-là. Si ça devient quelque chose où tu es autre chose qu'une auberge, bien peut-être qu'il y a des gens intéressants qui vont se mettre à s'intéresser à ça aussi (Participante 7).

La syndicalisation, identifiée comme un gain de la Fédération des familles d'accueil du Québec, est d'ailleurs perçue comme un moyen d'obtenir cette reconnaissance. Bien que ce soit avant tout la reconnaissance de leur expertise que les parents d'accueil réclament, certains osent mentionner l'effet positif d'une reconnaissance financière. Mais, parmi les treize participantes, seulement deux ont fait référence à l'effet incitatif de la compensation financière et des avantages sociaux qui seront gagnés par l'entremise de la syndicalisation.

Aussi, regarde, on se le cachera pas là, quand la paie rentre, tu es contente aussi. Tu sais. Franchement. Je ne le ferais pas bénévolement. En tout cas, je vous le dis, je ne le ferais pas pour TOUS les enfants bénévolement (Participante 6).

C'est sûr que nous en tant que famille d'accueil, présentement on est en voie d'avoir un syndicat, d'être reconnu au niveau de la loi là. On va avoir des rentes, on va avoir des congés maladies, des congés fériés (Participante 14).

Il semble effectivement y avoir un certain malaise associé à l'aspect financier du rôle de famille d'accueil. Parce c'est une famille qu'on veut offrir à l'enfant placé, et non un institut, on perçoit les familles d'accueil comme des aidants naturels ou des

bénévoles. C'est du moins ce que certains parents d'accueil perçoivent, que l'argent est un tabou.

Tu sais, souvent, les Centres jeunesse nous prenaient pour des personnes un peu euh... comment je pourrais vous dire ça, euh... un don de soi là. [...] tu veux avoir un salaire, ben retourne sur le marché du travail (Participante 14).

Pour sa part, l'*amour* ( $n = 6$ ) est mentionné par près de la moitié des parents rencontrés, soit en termes de leur propre amour des enfants ou encore en référence à l'affection qui est exprimée par les enfants placés. Il n'est pas étonnant et même rassurant que, dans ce cadre qui se veut familial, l'amour occupe une place si importante. L'amour des parents pour les enfants est certes mentionné comme motivation à l'origine du choix de devenir famille d'accueil, mais aussi comme source de motivation à poursuivre dans l'adversité ou encore comme facteur de réussite des placements. On constate également que l'amour d'un enfant placé peut permettre de neutraliser ou, du moins, minimiser l'impact des difficultés vécues avec un autre enfant. L'équilibre entre les facteurs de protection et les facteurs de risque ne se fait donc pas individuellement pour chaque enfant; le facteur de protection apporté par la relation avec un enfant peut contrebalancer pour un facteur de risque dans la relation avec un autre enfant.

Ce qui te permet de tenir, c'est l'amour que tu as envers cet enfant-là. Si admettons, la situation est problématique envers un enfant, si tu n'as aucun sentiment envers cet enfant-là, bingo, tu le rayes de ta vie et c'est fini et on passe à un autre. [...] ça peut être un autre enfant que tu aimes et que tu te dis, si je réagis de telle façon, ils risquent de sortir de chez moi tous les enfants et même celui ou celle que je préfère. Tu sais, il y a beaucoup une question d'amour dans le fait de tenir le coup. [...] c'est impossible d'être famille d'accueil si tu n'aimes pas ces petits enfants-là (Participante 6).

En ce qui concerne l'amour et l'affection que démontrent les enfants placés et ceux qui ont été placés, ils sont identifiés par plusieurs parents d'accueil comme récompenses ultimes du rôle de famille d'accueil. On peut donc y voir une source de résilience importante en ce sens qu'il constitue un aspect positif du rôle de famille d'accueil, et surtout, un aspect qui reste présent, peu importe l'adversité que peut rencontrer le parent d'accueil dans son rôle. Selon certains des parents rencontrés, la simple reviviscence de l'amour qui avait été exprimé par un enfant lors d'un placement antérieur peut alimenter une réponse de résilience lors d'une période difficile.

[...] il y a des émotions des deux côtés, il y a de l'amour des deux côtés, il y a des blessures des deux côtés (Participant 1).

« Mes mains, mes bras, ne sont pas assez grands pour te dire comment je t'aime. » (Paroles d'un enfant placé rapportées par une mère d'accueil, Participant 12).

En plus de l'amour, l'*engagement* ( $n = 2$ ) apparaît également comme une source de motivation à continuer, malgré l'adversité, malgré des périodes où l'instinct serait de tout abandonner. Mais l'engagement n'est pas qu'intime et personnel; c'est aussi un engagement à communiquer à l'enfant.

C'est l'engagement. On a des responsabilités [...] c'est pas des animaux, [...] ou c'est pas non plus une petite boîte de petit pois qu'on peut replacer sur la tablette. [...] Quand il arrive, on a beau signer les papiers affirmant qu'on va les garder jusqu'à 18 ans ou que c'est juste pour 6 mois, pour un an, mais l'enfant lui les papiers, il s'en fout. C'est davantage ce que tu vas lui dire que, oui, tu vas être là tout le temps, que oui il n'y a pas de problème, qu'il peut dormir sur ses deux oreilles, que tu vas être là demain matin, que tu vas être là l'autre matin aussi, c'est ça l'engagement (Participant 1).

Dans cette citation, le parent d'accueil identifie l'importance de cet engagement pour l'enfant, pour son adaptation. Ce dernier doit ressentir, percevoir cet engagement, peu importe le véritable « contrat » des parents d'accueil avec le Centre jeunesse.

Les parents d'accueil parlent également de l'importance d'éprouver un *sentiment d'utilité* général ( $n = 6$ ). Ce sentiment est général, car il ne se limite pas à une réussite réelle, concrète, visible, mais également à une réussite implicite, anticipée. C'est le sentiment, justement, que ses actions ont un sens et surtout qu'elles sont ou seront efficaces.

Juste la valorisation du travail accompli, de les voir s'en aller avec beaucoup plus qu'à leur arrivée. Que ce soit un placement réussi ou non réussi [...] il y a quand même, après coup, ok, quand on est capable de réfléchir et de dire, il y a quand même quelque chose qui reste là-dedans, à l'enfant (Participante 1).

[...] même si on n'a pas atteint notre but, vous comprenez, ce qu'on a enseigné, les valeurs qu'on a impliquées [inculquées] à ces enfants-là, un jour elles reviennent [...] Ils ne le comprennent peut-être pas la journée que je leur dis, mais à un moment donné, ils sont dans une embuscade et ça leur arrive et ils font et ils appliquent la chose, les techniques que je leur ai dit et ils réussissent (Participante 14).

Un parent d'accueil (Participante 8) dit même trouver la force de continuer dans ce désir d'être utile, d'aider l'enfant, de « lui prouver qu'il a une place importante dans ce monde ».

Que ce soit avec les enfants biologiques du couple ou ceux placés, l'*expérience parentale* ( $n = 2$ ) semble effectivement constituer un atout. En fait, en plus de permettre une immunisation au stress lié à la relation avec l'enfant, l'expérience permet de

relativiser et de dédramatiser les situations difficiles vécues avec l'enfant placé. Réfléchissant à ce qui lui permet de tenir dans des situations difficiles, une des participantes explique :

Bon, j'en ai vu d'autres avec [premier enfant reçu en placement] et [enfant biologique], je me dis bon, [enfant biologique] n'a pas été un enfant facile même s'il n'avait pas vécu, ça n'a pas été une victime. J'ai peut-être été vaccinée, je ne sais pas. Je n'y avais jamais vraiment pensé (Participante 5).

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que la famille d'accueil se métamorphose dans son rôle. Ainsi, il semble que les expériences vécues avec les enfants placés permettent aux parents d'accueil de développer une plus grande empathie et d'évoluer au plan personnel.

Ce n'est pas évident être famille d'accueil, mais ça apporte beaucoup de choses. Moi, j'ai l'impression que ça m'a fait beaucoup grandir [...] comprendre plein de choses, comprendre plein de comportements chez plein de gens (Participante 6).

Cette métamorphose semble issue d'une adaptation au rôle, ce qui peut éventuellement permettre au parent d'accueil de devenir plus efficace dans ses interventions et par conséquent, d'être exposé à moins d'échecs, moins de sources de stress. Un peu comme une exposition à un virus entraîne une transformation du système immunitaire en plus d'une défense en soi contre le virus, l'exposition de la famille d'accueil aux difficultés inhérentes à ce rôle résulte en une actualisation des défenses et du mode de fonctionnement du parent, en même temps que la résolution ponctuelle des conflits et difficultés.

Les parents d'accueil reconnaissent certaines *caractéristiques personnelles* qui sont généralement importantes pour exercer leur rôle, particulièrement dans le contexte actuel dans lequel évoluent les familles d'accueil du Québec. Premièrement, il faut à la base une grande capacité de résistance, une tolérance, pour persévérer dans ce rôle particulièrement difficile et peu valorisé. On peut aisément faire ce constat lorsqu'on considère les nombreux défis et les tâches difficiles auxquels sont confrontés les parents d'accueil. De plus, certaines des participantes ont elles-mêmes identifié l'effet protecteur de cette force de caractère.

Je ne sais pas, je me dis, peut-être que c'est mon tempérament, mon caractère, parce que je vous assure que les situations difficiles (*rire*), mon Dieu... Aujourd'hui quand j'y pense, rétrospectivement, je me dis : « Ah. Mon Dieu, non je ne recommencerais jamais ça. » [...] J'ai une grande capacité de tolérance. [...] J'ai une carapace (Participante 5).

D'autres parents d'accueil ont parlé du défi et de l'importance d'être autonome et d'avoir un bon sens de l'organisation étant donné le manque d'encadrement des Centres jeunesse. Une mère d'accueil ajoute également qu'il est essentiel de se faire confiance afin de persévérer dans ce rôle difficile. De plus, bien que le rôle de famille d'accueil soit perçu comme un don de soi, les parents doivent apprendre à se protéger de l'épuisement s'ils veulent pouvoir persister dans ce rôle et être aidants. Les participantes sont conscientes de ce besoin de mettre ses limites qui représente souvent un défi, mais qui est également perçu comme un moyen de se protéger. Il s'agit en quelque sorte d'une forme de résilience proactive où on prévient en intervenant avant que la balance ne penche trop du côté de la vulnérabilité. « On y voit avant que la situation nous

dépasse » (Participante 2). Les parents d'accueil considèrent donc qu'il est primordial de savoir s'affirmer et de prendre du temps pour soi.

Ce n'est pas vrai que toutes les familles d'accueil peuvent aimer tous les enfants [...] Ça se peut pas. Il y a des types de clientèles et ça n'a rien à voir avec le jeune, mais il y a des types de problématique avec lesquels tu ne peux pas travailler. C'est humain. [...] Être capable comme famille d'accueil aussi de mettre ses limites et de dire « Non, je ne peux pas travailler avec cette clientèle-là. » (Participante 13).

Finalement, les familles d'accueil utilisent plusieurs stratégies d'adaptation afin de gérer les difficultés et les émotions auxquelles elles sont confrontées dans leur rôle. Ces stratégies variées peuvent être regroupées selon deux grandes catégories, soit les stratégies centrées sur l'émotion et celles centrées sur le problème.

Une première *stratégie d'adaptation centrée sur l'émotion* ( $n = 8$ ) identifiée dans le discours des parents d'accueil rencontrés est l'*optimisme*, c'est-à-dire fixer son attention sur le versant positif d'une situation au lieu de ne voir que le négatif. Ainsi, en réponse à une question sur ce qui lui permet de tenir lorsque la situation est très difficile, une participante mentionne qu'il faut : « s'accrocher au positif du moment, même s'il y en a peu. » (Participante 10). Un autre parent d'accueil raconte comment il s'attarde aux réussites afin de traverser les moments difficiles :

C'est sûr que quand, il y a des moments comme vous dites [...] je m'interroge : « Mon dieu qu'est-ce que je vais... tu sais, est-ce que je continue, est-ce que j'arrête ou euh...? » Mais je vois aussi ce que j'ai fait avec l'enfant de 14 ans et avec celui-là qu'on veut adopter et je me dis : « Regarde là, mon rêve c'est d'en sortir un et j'en ai un qui est sorti de là [...] » (Participante 14).

Une seconde stratégie centrée sur l'émotion utilisée par les participantes est une forme particulière d'optimisme, soit le *recadrage positif*. Il s'agit en fait de modifier sa perception d'un événement difficile afin de le comprendre sous un jour positif. Donc, au lieu de seulement se centrer sur un aspect positif de la situation, c'est l'ensemble de la situation qui est repensée. Ainsi, en affirmant : « Moi je ne considère pas ça comme un échec, je considère ça plutôt comme mauvaise orientation de placement. » (Participante 5), le parent d'accueil protège son estime de soi et son sentiment de compétence. D'ailleurs, ce parent d'accueil applique cette même stratégie face aux comportements difficiles des enfants placés :

Et d'un autre côté, je me dis si qu'ils sont capables à quelque part de se... affronter comme ça ou de confronter, c'est parce que au bout de la ligne, ils doivent se sentir quand même en sécurité parce c'est des fois des enfants qui n'ont pas la parole auprès de leurs parents. Mais, être capable de venir me claquer la porte au nez et de me dire : « Ben là non, tu ne me diras pas... » Tu sais, ça prend quand même du guts [courage] et je me dis qu'il faut qu'un enfant se sente quand même sûr pour arriver à affronter comme ça. C'est pas nécessairement par méchanceté [...] c'est pas tout à fait négatif, sauf que ce n'est pas le bon moyen de s'exprimer. Il y a une autre manière de dire les choses et c'est ce qu'ils n'ont pas appris [...] Quand tu leur donnes la parole, ben viens pas te plaindre s'ils te répondent (Participante 5).

*Relativiser* et mettre en perspective les difficultés et les comportements des jeunes est une autre façon de transformer les émotions difficiles liées au rôle de famille d'accueil. Les parents d'accueil ont fait référence à l'importance de ne pas se laisser aveugler par les difficultés des jeunes et surtout, de ne pas oublier que ce sont des enfants et des adolescents chez qui l'opposition est normale jusqu'à un certain point.

Finalement, c'est certain que ces jeunes-là arrivent ici avec un bagage de gros problèmes, mais c'est aussi des adolescentes bien normales, qui ne sont pas

tellement différentes de ce que mon propre fils a été, avec sa crise d'identité et « C'est ma vie! » et « Tu ne me diras pas quoi faire! » (Participante 5).

La *recherche de soutien émotionnel* est une autre stratégie d'adaptation visant à gérer les émotions et le stress associés à la situation. Il s'agit d'ailleurs de la seule stratégie centrée sur l'émotion identifiée qui implique un recours à l'autre.

Quand j'ai des grosses, grosses peines là, quand j'ai un enfant qui s'en va et que je suis démolie là, sont vraiment, sont là avec moi pour ma période de deuil. Et quand je suis frustrée par une situation, mettons avec les Centres jeunesse là, ils sont très présents aussi (Participante 6).

Les deux dernières stratégies centrées sur l'émotion identifiées sont similaires en ce sens qu'elles visent toutes deux à prendre une distance de ses responsabilités de famille d'accueil et des exigences liées à ce rôle. Ainsi, la *distraction* apparaît comme une occasion de ressourcement pour certaines des participantes. Afin de trouver la force de persister devant les difficultés, il faut « Prendre du recul [...] du répit. » (Participante 12).

Faut faire avec et faut donner le temps, le temps de tout replacer ça, ok. Quand des fois c'est trop dur là, c'est de se retirer, essayer de prendre une pause, un entre-deux (Participante 1).

[...] j'ai un jardin, des fleurs, travailler à l'extérieur peut-être que bon, quand il y a des moments difficiles (Participante 5).

En plus de cette stratégie générale de recul, des participantes ont mentionné l'importance de prendre ses distances face à une situation spécifique lorsqu'on n'a pas de pouvoir sur celle-ci. Parce qu'on atteint parfois nos limites, parce qu'on ne peut agir à la place de quelqu'un d'autre, parce qu'on n'a pas toujours tout le pouvoir qu'on voudrait, il faut savoir *lâcher prise*.

Parce que le fait qu'on continue, on se dit [...] c'est là qu'il faut faire attention à nos attentes et c'est là qu'il faut lâcher prise. [...] il y en a qui s'en sortent et il y en a qui ne s'en sortent pas (Participante 5).

En plus des moyens déployés pour gérer les émotions associées aux expériences difficiles, les parents d'accueil ont fait part de diverses stratégies qu'ils utilisent afin d'intervenir directement sur les difficultés qu'ils vivent. Dans le cadre de cette étude, trois grandes *stratégies d'adaptation centrées sur le problème* ( $n = 6$ ) ont été identifiées dans le discours des participantes. Premièrement, les parents d'accueil ont fait référence aux diverses *tactiques de résolution de problèmes* qu'ils utilisent face à des situations difficiles. Une participante (Participante 2) a souligné l'importance d' « essayer d'autres façons de faire » et de « faire une mise au point avec l'enfant placé » lorsqu'un placement évolue plus difficilement. Un autre parent d'accueil raconte son processus de résolution de problème face aux préjugés associés à l'étiquette « enfant de la DPJ » :

Les préjugés donc, face à l'école, quand on sait qu'un enfant est [placé en] famille d'accueil. Tellement que moi, à la fin, quand, parce qu'on ne doit pas signer à la place du parent pour quelque autorisation que ce soit et les rentrées scolaires, donc au lieu de marquer famille d'accueil, je mettais RTF. Personne [ne] posait des questions. Et c'était quand même Ressource de Type Familiale, personne savait ce que ça voulait dire (Participante 5).

Une autre participante a pour sa part développé une stratégie visant à faire face aux réactions parfois difficiles de ses propres enfants :

Comme, ce soir-là, ma fille elle a une présentation à l'école, ok, où elle va au secondaire. Et puis, elle voulait absolument que papa et maman soient là. Pis là j'ai dit c'est impossible parce que là on a un nouveau placement d'un enfant de deux ans qui est très, très, très difficile. Papa, il faut qu'il reste à la maison, parce que je n'ai pas personne qui peut le garder. Fais que là, c'est d'expliquer à ma fille que : « Écoute, si maman travaillerait à l'extérieur, peut-être qu'elle travaillerait chez Wal-Mart pis qu'elle finirait à neuf heures pis qu'elle ne

pourrait pas y aller de toute façon. » [...] je veux pas que ma fille elle reste avec l'idée que : « À cause qu'on était famille d'accueil, j'ai pas pu ... » telle, telle affaire. J'essaie de toujours lui démontrer que non, regarde, il pourrait y avoir une autre situation qui ferait que un de nous deux [parents] ne pourrait pas être là (Participante 6).

Devant les difficultés, les parents d'accueil vont être à la *recherche de soutien concret, formel (professionnel) ou informel* afin d'être épaulés dans leurs démarches : « ...j'ai poussé pour qu'on puisse avoir de l'aide » (Participante 11). Cette quête de soutien prend également la forme d'une troisième forme de stratégie centrée sur le problème, soit la *recherche d'informations*, que ce soit en termes de formations ou de conseils, portant sur des sujets divers.

[...] les familles d'accueil, il faut qu'on se démène pour se trouver [des formations]. Moi je suis chanceuse, je suis capable, j'ai été dans le domaine de l'éducation, je réussis toujours à m'en trouver des formations, mais si on parle des familles d'accueil en général, ce n'est pas évident [pour elles] (Participante 6).

C'est que moi, quand j'ai su qu'ils étaient pour passer en Cour et qu'ils étaient pour m'enlever l'enfant, ce que j'ai fait, j'ai parlé avec euh, avec un ami [...] qui est juge à la Cour à la chambre de la jeunesse. Je lui ai demandé conseil, il m'a dit de prendre un avocat [...] (Participante 11).

En somme, le soutien social est le facteur de protection le plus évident aux yeux des mères d'accueil rencontrées, ou du moins, celui le plus souvent mentionné (76,9 %). De plus, une majorité des participantes (61,5 %) voient le potentiel protecteur d'une autre forme de soutien, plus indirect, soit la reconnaissance de leur rôle et de l'importance de leur travail. En fait, plusieurs parents d'accueil précisent avoir besoin de se sentir utiles (46,2 %) afin de persister dans leur rôle. L'engagement du parent d'accueil envers l'enfant (15,4 %), de même que l'amour entre eux (46,2 %) sont d'autres sources de

résilience reconnues par les participantes. Dans une perspective plus individuelle, certaines caractéristiques personnelles (38,5 %), de même que diverses stratégies d'adaptation centrées sur l'émotion (61,5 %) ou sur le problème (46,2 %) apparaissent comme des facteurs de protection dans le discours des participantes.

#### **3.2.4 Question de recherche 4 : définition de la réussite du placement**

Avant de s'intéresser plus spécifiquement aux facteurs de réussite et d'échec du placement, il importe de se demander ce qu'est une réussite pour les parents d'accueil rencontrés. Dans leur définition de la réussite, les participantes de notre étude ont principalement fait référence à l'évolution de l'enfant, à la satisfaction et au bien-être des acteurs impliqués, ainsi qu'à l'établissement d'un lien positif. La motivation des protagonistes et la collaboration entre ceux-ci, ainsi que les circonstances de la séparation et de la fin du placement ont également été soulevées.

Premièrement, plus de la moitié des parents d'accueil rencontrés voient dans *l'évolution de l'enfant* ( $n = 7$ ) un signe de réussite. Une participante précise d'ailleurs que l'atteinte de l'idéal n'est pas essentielle à la réussite d'un placement, mais que tout apprentissage ou changement positif chez l'enfant est symbole de succès, que l'effet soit visible à court terme ou à long terme. La réussite, c'est donc d'arriver à semer une graine qui poussera un jour. Le parent d'accueil voit l'évolution de l'enfant dans son épanouissement, dans l'amélioration de son état physique et dans l'actualisation de son développement. De façon plus spécifique, les participantes parlent du développement de

l'autonomie de l'enfant, de sa capacité croissante à faire confiance, de changements dans son comportement et sa personnalité, de l'atteinte de buts qu'il s'est fixés et de son deuil du parent idéal.

Je m'en rends pas compte physiquement, les gens, les gens de mon entourage les voient évoluer. Moi je prends des photos pis après je regarde des photos pis je vois que l'enfant, il sourit maintenant, il ne souriait pas, le teint est mieux, euh, il n'a plus de cernes en dessous des yeux, euh, est rendue un peu plus autonome, elle a appris des choses, elle est heureuse, elle témoigne de l'affection euh, je trouve qu'elle est plus vivante, pour moi c'est ça. Je trouve ça, ça c'est une réussite (Participante 11).

Mais la réussite ne dépend pas seulement de changements concrets chez l'enfant placé. Elle est également perçue dans le *sentiment de bien-être et la satisfaction des acteurs impliqués* ( $n = 5$ ), soit de l'enfant placé, mais aussi de la famille d'accueil et de ses enfants naturels. « Quand tous les acteurs ont pris leur place adéquatement » (Participante 12) et que « ...tout le monde est heureux la plupart du temps, malgré tous les malgré. » (Participante 10).

La satisfaction de tous les membres impliqués : les enfants naturels de la famille d'accueil, les enfants placés, les parents d'accueil (Participante 2).

En plus du sentiment de bien-être, la *création d'un lien positif entre l'enfant et sa famille d'accueil* ( $n = 5$ ) est un autre visage de la réussite mentionné par les participantes, que ce soit l'attachement du parent d'accueil pour l'enfant ou celui de l'enfant pour le parent d'accueil. En effet, certaines participantes font référence à la présence d'un sentiment similaire à celui ressenti dans l'interaction avec leurs propres enfants, au fait de se sentir « vraiment comme une mère » (Participante 7) avec l'enfant placé.

Quand tu arrives à faire le travail et que tu arrives à les aimer comme si c'était les tiens. Et donner tous les soins et l'amour, comme une vraie mère pourrait le faire, sans attendre quoi que ce soit (Participante 1).

Ce lien d'affection est également perçu dans la capacité du parent d'accueil à être une source de sécurité pour l'enfant, quelqu'un en qui il a confiance, qui peut le rassurer et à qui il peut se confier.

Parce que, tu sais, il y a des enfants qui sortent, qui vont dans leur famille et qui reviennent [...] ils vivent des choses dans leur milieu là, et lorsqu'ils sont capables de te les confier et que tu es capable de les rassurer et de calmer certaines de leurs craintes. Je pense que le placement est réussi aussi (Participante 6).

Chez l'enfant, le lien positif peut se traduire par un sentiment d'appartenance à la famille d'accueil qui témoigne de la relation qui s'est établie avec celle-ci. Le fait que « le jeune adhère aux valeurs de la famille d'accueil » (Participante 10) et s'identifie à celle-ci est donc également perçu une réussite. Une participante mentionne également voir d'un œil positif la capacité de l'enfant à reconnaître son appartenance simultanée à sa famille d'accueil et à sa famille naturelle.

Et quand il peut verbaliser qu'il t'aime, qu'il peut te dire à toi qu'il t'aime, mais qu'il aime mieux sa vraie maman. Mais qu'il te le dit d'une façon, tu sais, tellement naturelle, tellement... C'est pas dit avec arrogance [...] [ils sont] capables de le dire avec des mots [...] Ça je pense, pour moi c'est réussi. (Participante 6)

*La motivation des diverses personnes impliquées et la collaboration (n = 3)* entre celles-ci sont aussi des signes de réussites aux yeux de quelques familles d'accueil. Lorsqu'il y a « un minimum de volonté à réussir le placement de la part de l'enfant placé et de la famille d'accueil » (Participante 10), il y a réussite du placement. D'ailleurs, la

capacité à « impliquer tous les jeunes, toutes les personnes qui sont rattachées à la vie du jeune selon leurs forces » (Participante 13) est perçue comme une forme de succès. Une participante insiste également sur la réussite dans le simple fait de bien faire les choses, que ce soit dans l'élaboration d'un plan d'intervention clair ou encore dans le souci de « préserver les racines » (Participante 13) du jeune.

Finalement, la réussite peut tout aussi bien résider dans le départ du jeune de la famille d'accueil, ou plutôt dans le *déroulement de la séparation* ( $n = 3$ ). Que ce soit dans le deuil vécu par la famille d'accueil, témoignage de la force des liens qui s'étaient développés, dans la réaction normale du jeune à la séparation, dans les souvenirs qui restent ou dans le maintien des contacts au-delà du placement, le dénouement du placement peut être une preuve de son succès. De plus, lorsque l'enfant peut sentir « que la famille d'accueil l'accompagne dans son départ, qu'elle ne le retient pas » (Participante 12), la séparation sera en soi une réussite, douloureuse ou non.

Pour résumer, les mères d'accueil définissent la réussite du placement en termes d'évolution, de bien-être et de relation. En fait, l'évolution de l'enfant (53,8 %) et l'établissement de la relation avec lui (38,5 %), de même que la satisfaction et le bien-être de tout un chacun (38,5 %) sont les principaux indicateurs de réussite identifiés dans le cadre de la présente étude. La motivation et la collaboration entre les acteurs impliqués (23,1 %), de même que les circonstances dans lesquels le placement prend fin (23,1 %) sont d'autres indicateurs de réussite évoqués.

### 3.2.5 Question de recherche 5 : facteurs de réussite

Et qu'est-ce qui mène à cette réussite? Pour le placement, quels sont les facteurs de protection? Les familles d'accueil ciblent plusieurs sources de réussite pour les placements qui se font dans leur milieu d'accueil.

La plus souvent citée concerne le *soutien formel*, que ce soit en termes d'accès aux services de professionnels externes à la Direction de la protection de la jeunesse, ou en termes de la présence et de la collaboration des intervenants du Centre jeunesse ( $n = 10$ ). La relation avec les intervenants (intervenant ressource et intervenant à l'application des mesures) semble toutefois prioritaire, cette dimension du soutien formel ayant été abordée par 8 de ces 10 participantes. Le jeune a besoin du soutien de son intervenant et les parents d'accueil ont besoin d'avoir une relation positive avec les intervenants et d'avoir confiance en eux. Ils ont besoin de leur soutien dans les moments difficiles, mais ils veulent aussi être appuyés dans leurs décisions et leurs interventions auprès de l'enfant. On ne s'attend pas ici à une entente parfaite et à des opinions identiques en tout point, mais à une capacité à collaborer, à trouver des compromis où les préoccupations de chacun sont prises en considération. Une participante affirme à ce sujet : « ...on avait les mêmes points de vue, mais même si on avait été comme en désaccord, on aurait trouvé une entente, un terrain d'entente. » (Participante 11). « Lorsque le parent d'accueil fait partie de l'équipe, est un partenaire » (Participante 4), on a des bases solides pour une réussite du placement. Une autre mère d'accueil ajoute qu' « il faut que l'intervenant au suivi du dossier et la famille d'accueil travaillent de concert, [qu'il] faut

que ça soit un orchestre ça, parce que sinon, ça ne fonctionne pas. » (Participante 13). Et pour qu'il y ait véritable collaboration, il faut que la famille d'accueil soit impliquée et informée, que ce soit dans l'élaboration d'un plan d'intervention où les rôles de chacun sont définis, ou encore dans la transmission d'informations de base sur l'enfant telles que les motifs du placement et ses problématiques particulières.

La famille ne peut pas être aimante, sécuritaire et encadrante, si elle n'est pas en mesure de comprendre cet enfant-là. Et pour le comprendre, ça lui prend la formation, ça lui prend l'information, ça lui prend la confiance et le respect (Participante 7).

Mais tel que mentionné, la dimension soutien formel ne concerne pas seulement les intervenants. Il s'agit également du soutien de psychologues, pour les parents d'accueil et/ou pour l'enfant placé, de la disponibilité de divers services spécialisés pour l'enfant ou même de l'accès à des places en garderie. Aux yeux de certaines participantes, cette aide supplémentaire est parfois indispensable à la réussite du placement : « On a eu et on a encore recours à différents spécialistes; ergothérapeutes, psychothérapeutes, pédopsychiatre, éducatrice spécialisée pis sans ce soutien là, ce ne serait pas faisable. » (Participante 7).

Les *compétences de la famille d'accueil* ( $n = 7$ ) sont évidemment un autre facteur de réussite important. Les participantes identifient effectivement plusieurs aptitudes essentielles à la réussite d'un placement. Premièrement, des éléments tels que la constance, la cohérence, la stabilité et l'encadrement qui sont importants chez tous les parents, deviennent d'autant plus cruciaux pour le parent d'accueil considérant le vécu

souvent chaotique de l'enfant placé et ses difficultés. Il faut « placer les routines au départ, encadrement, règles, etc., être toujours cohérent jour après jour, être clair dans nos demandes, allez jusqu'au bout » (Participante 2). La famille d'accueil se doit aussi d'être ouverte, avoir une grande capacité d'adaptation et pouvoir accepter « que le jeune quitte pour sa famille même si les parents biologiques n'ont pas les mêmes valeurs que la famille d'accueil. » (Participante 12). Elle doit pouvoir offrir un milieu chaleureux, aimant et sécurisant à l'enfant. La participante 14 insiste pour sa part sur la capacité à inculquer des passions (sports, loisirs, etc.) à l'enfant afin de lui redonner le goût de s'engager et de se faire aimer. Mais la réussite dépend également de la capacité du parent d'accueil à reconnaître et faire respecter ses limites, ce qui lui évitera de vivre certains échecs pouvant être prévenus.

D'autres éléments de réussite identifiés par les participantes concernent les caractéristiques des *enfants placés* ( $n = 7$ ). Ainsi, l'ouverture et la capacité d'adaptation, identifiées comme déterminantes chez le parent d'accueil, le sont tout autant chez l'enfant qui doit s'acclimater au milieu d'accueil : « [...] lorsque le jeune adolescent est capable de faire la part des choses en disant : mes parents m'aiment, mais ils ne sont pas capables de me garder » (Participante 12). L'enfant doit d'ailleurs avoir une certaine volonté de s'intégrer dans le milieu d'accueil et doit être ouvert à recevoir de l'aide des parents d'accueil et des divers intervenants. La résilience de l'enfant a aussi été identifiée par un parent d'accueil (Participante 5) comme un élément déterminant dans l'évolution positive du placement. L'âge de l'enfant peut également influencer la

réussite du placement, tout comme l'histoire de placements de l'enfant. Ainsi, des participantes indiquent qu'une réaction rapide à la maltraitance (et donc, un placement rapide), ainsi qu'un nombre moindre de placements préalables sont d'autres facteurs de réussite. D'un autre côté, la préservation des racines de l'enfant (quartier, école, garderie, etc.) pourrait faciliter l'adaptation de l'enfant à son nouveau milieu. Finalement, peu importe les qualités de la famille d'accueil et celles de l'enfant placé, deux des participantes soulignent que le temps est un incontournable.

Avoir bien réfléchi, je me dis : le temps. [...] la possibilité de la jeune de prendre le temps de faire des racines. Je me rends compte que les placements réussis, ça a toujours été des placements à très long [terme], ça prend du temps pour guérir, ça prend du temps pour apprivoiser, ça prend du temps (Participante 5).

Aux yeux des parents d'accueil rencontrés, les *parents biologiques* ( $n = 5$ ) ne sont pas étrangers à la réussite du placement, qu'ils y contribuent par leur présence ou leur absence selon les cas. En fait, « la collaboration ou la disparition des parents d'un enfant placé » (Participante 10) peut, l'une comme l'autre, permettre à l'enfant de s'investir auprès de sa famille d'accueil, ce qui contribue évidemment au succès du placement. Une participante parle d'ailleurs de l'importance du parent biologique dans la réussite du placement : « [...] lorsque le parent dit à son jeune qu'il a le droit d'aimer sa famille d'accueil, lorsque c'est possible pour la famille d'accueil de travailler avec les, ou le parent biologique de façon conjointe. » (Participante 12).

La *formation des familles d'accueil* ( $n = 3$ ) ainsi que le *pairage* judicieux des enfants avec le bon parent d'accueil ( $n = 3$ ) sont d'autres gages de réussite identifiés. Ainsi, les familles d'accueil doivent être préparées à accueillir des enfants souvent touchés par des problématiques multiples, mais le Centre jeunesse doit également connaître les forces et les limites de chaque famille d'accueil et considérer ces facteurs dans le choix d'un milieu pour l'enfant.

Et puis la dernière chose, d'avoir des formations, des formations au besoin. Si admettons ils te confient un enfant dysphasique ou peu importe et tu sais, tu demandes : « Écoute, je peux-tu avoir une formation sur ça pour que je puisse connaître la problématique. » (Participante 6).

Moi, je dirais qu'il y a quelque chose de pas tangible, c'est les atomes crochus. [...] il y en a que, regarde le poil te dresse et ça ne sert à rien, ça ne sert absolument à rien. [...] moi je ne suis pas, je ne veux pas être une intervenante. Il y a des familles que c'est plus intervenant ok? Que famille d'accueil. Et c'est correct parce qu'il y a des enfants que c'est ça que ça leur prend, à cause du conflit de loyauté. [...] il faut que les Centres jeunesse, il faut qu'ils connaissent leurs familles d'accueil, il faut qu'ils sachent ce que l'enfant a besoin, donc tu le mets avec un parent que c'est ça qu'il est capable de donner. (Participante 1).

En somme, le soutien social formel (76,9 %) est le gage de réussite le plus souvent cité par les mères d'accueil rencontrées. La présence d'un soutien professionnel, du Centre jeunesse ou d'autres ressources, semble donc être essentielle pour plusieurs des participantes. De plus, toujours selon les mères d'accueil, la Direction de la protection de la jeunesse peut contribuer à la réussite en formant adéquatement les familles d'accueil (23,1 %) et en choisissant les bons parents d'accueil pour l'enfant (23,1 %), c'est-à-dire ceux dont les qualités particulières correspondent aux besoins particuliers de l'enfant. D'ailleurs, les caractéristiques de l'enfant (53,8 %), telles que l'ouverture et la capacité d'adaptation, sont en soi un facteur de réussite identifié dans la présente étude.

Les parents de l'enfant (38,5 %), que ce soit par leur collaboration ou leur retrait, sont aussi perçus comme une source de réussite, mais les participantes reconnaissent également leur propre responsabilité dans la réussite du placement, puisque 53,8 % identifient les compétences de la famille d'accueil comme une source de réussite.

### 3.2.6 Question de recherche 6 : facteurs d'échec

En ce qui concerne les sources d'échec, les parents d'accueil rencontrés identifient divers facteurs d'ordre individuel, relationnel et institutionnel. Dans l'ensemble, on retrouve sensiblement les mêmes thèmes que ceux identifiés comme facteurs de réussite. Toutefois, les participantes n'ont pas fait qu'identifier le contraire des facteurs de protection qu'elles avaient relevés; un même thème peut avoir été identifié par certaines participantes comme un facteur de réussite du placement et par d'autres comme un facteur d'échec.

La question du soutien demeure fondamentale. Tout comme un bon soutien formel constituait le facteur de protection le plus fréquent, le *manque (ou la pauvreté) de soutien formel* ( $n = 12$ ) a été le facteur de risque reconnu par le plus grand nombre de participantes. Premièrement, des lacunes au plan du soutien pour le jeune retardent l'amélioration de son état et peuvent donc nuire au placement. Que ce soit une relation difficile et/ou instable avec l'intervenant en charge de son dossier ou encore l'accès limité (ou nul) à des services professionnels (p. ex., psychologue), l'absence de soutien externe à la famille d'accueil pour le jeune semble être une entrave importante au succès

de son placement. En second lieu, un manque de soutien et de compréhension des intervenants face à la famille d'accueil ou une faible collaboration entre eux peuvent nuire à la fois à la famille d'accueil, à l'enfant, ainsi qu'au placement en général.

Si, je ne sais pas moi, la passion de cet enfant-là était d'aller en forêt et de suivre un cours d'arc ou d'arme à feu ou des choses comme ça et l'intervenant du jeune dit : « Ben non! Heille! Il n'est pas question qu'il fasse ça, c'est bien trop dangereux pour lui » et « Moi j'aimerais mieux qu'il irait l'autonomie de telle ou telle manière » et qu'il ne marche pas dans le même sens que nous, c'est sûr que le placement euh... il ne pourrait pas y avoir de réussite là. Vous comprenez? (Participante 14).

De plus, l'instabilité qu'apportent les changements fréquents d'intervenant nuit d'autant plus à la relation entre ceux-ci et la famille d'accueil. En fait, le style d'intervention différent d'un intervenant à l'autre, de même que le fait d'avoir à apprendre à se connaître et à rebâtir une relation de confiance chaque fois peuvent ralentir et même contrecarrer les progrès de l'enfant.

C'est sûr que si tu as une mauvaise relation avec l'intervenant de l'enfant, c'est très difficile. Et une autre chose là, un des placements que j'ai chez-nous [...] cet enfant-là là, j'ai tellement changé d'intervenant d'enfant là, écoute là, en sept ans elle a dû en avoir 15. Des fois je changeais trois fois par année. Ça c'est très difficile parce que à chaque fois, toi-là, il faut que tu deal [gère] avec comment cet intervenant-là travaille et puis lui, il veut repartir de la case départ. Admettons que c'est instauré, ça fait deux ans que c'est des visites supervisées et que là l'enfant commence à s'installer, ça va bien, mais là il arrive un nouvel intervenant dans le dossier « Bon ben écoute l'enfant a vieilli, ça fait deux ans qu'on est en visite supervisée. Bon, là on essaie les dodos chez maman. » [...] il va se rendre compte que ça ne marche pas « Ok. On retourne à l'ancienne méthode. » L'enfant tout mélangé. Bingo on rechange d'intervenant. [...] Je ne sais pas s'ils ne prennent pas des notes dans leurs papiers, mais en tout cas, euh... J'ai vécu ça énormément. (Participante 6).

Les parents d'accueil souffrent également de leur manque d'accès à d'autres sources de soutien (répit, services psychologiques, garderie, etc.). Une participante résume bien

la normalité de ce besoin : « ...je suis désolée là, mais on n'est pas des saints miraculeux et c'est 24 heures par jour et c'est 7 jours par semaine et sans aide, on n'arrive pas. » (Participant 6). De surcroît, bien que le soutien ponctuel des intervenants puisse être aidant, il n'est pas toujours suffisant pour les parents d'accueil qui doivent assurer une présence constante auprès d'enfants dont les difficultés sont parfois tellement importantes que les services traditionnels ne suffisent pas.

[...] le plus grand manque c'est le répit. Les enfants qui supportent très mal le changement, le, et pis, il n'y a pas, il n'y a pas de ressource pour que les familles puissent prendre un répit. [...] j'ai un enfant qui a des troubles de comportement, qui a un trouble d'attachement qui est désorganisé et qui fait qu'il a des troubles de comportement en groupe. Et je me rends compte qu'il n'y a pas de soutien l'été. Quand l'école finit, on tombe dans un vide; les camps d'été veulent pas de ces enfants-là, il n'y a pas de camps spécialisés pour les enfants avec des troubles de comportement. C'est pas reconnu... c'est pas, c'est comme un grand vide (Participant 7).

Finalement, certaines participantes ont également souligné le manque de soutien auprès des parents biologiques de l'enfant. Pourtant, lorsqu'un enfant est placé, la priorité est le retour dans le milieu familial dans la plupart des cas. On place l'enfant en attendant, mais on ne travaille pas assez avec les parents pour qu'ils soient aptes à reprendre l'enfant le plus tôt possible.

Je vous dirais aussi le travail avec les parents fait juste en surface là. Eh... ça non plus ça ne peut pas être aidant. Je pense que si on veut qu'un placement, moi un placement là ça le dit hein, un placement devrait être le plus court possible et le plus encadré possible. Parce que le but de ça c'est de retirer l'enfant et de travailler avec les parents. Mais vraiment travailler là (Participant 13).

Ces derniers sont toutefois souvent vus comme une cause probable de l'échec du placement. En fait, concernant les *parents biologiques* ( $n = 9$ ), la plupart des

participantes parlent du conflit de loyauté que le parent peut faire vivre (intentionnellement ou non) à l'enfant. Même lorsque le parent est inadéquat, l'enfant reste attaché à lui et recherche son approbation, son amour. « Ça ne sera jamais tes ex, tes parents. Et c'est, ça fait partie de toi, tu viens d'eux et ça va être tes parents. Même quand ils vont être morts, ça va rester tes parents. Tu peux pas changer de parents. » (Participante 5). Or, certains parents acceptent mal le placement, ne collaborent pas et ne permettent pas à l'enfant d'investir sa famille d'accueil. D'autres perçoivent les parents d'accueil comme étant responsables du placement de leur enfant ou encore, les dénigrent devant l'enfant. L'enfant peut alors vivre beaucoup de culpabilité s'il vit des moments positifs avec la famille d'accueil, ayant l'impression de trahir ses parents, ce qui peut le mener à garder ses distances ou à saboter la relation avec la famille d'accueil.

C'est toujours l'impossibilité de créer des liens. Quand tu n'es pas capable de créer des liens parce que l'enfant est trop euh... est trop rattaché à sa mère, à ses parents naturels. Il y a comme un conflit de loyauté qu'ils appellent là. Que c'est, il ne peut pas s'attacher, il ne peut même pas te faire confiance parce que de l'autre côté, on lui dit que ce que, qui doivent pas faire confiance. C'est très, très, très difficile. Eh, et pour l'enfant premièrement hein? C'est très dur d'être pris entre deux chaises (Participante 1).

La participante 13 croit que ce problème de conflit de loyauté peut aussi apparaître si le parent biologique est mis de côté par les intervenants ou la famille d'accueil. Par contre, l'implication des parents biologiques ne semble pas toujours souhaitable. Ainsi, l'envahissement de la famille d'accueil par certains parents biologiques ou la dangerosité de ces derniers semblent également nuire au placement. Une participante affirme même avoir l'impression que les contacts entre l'enfant et les parents sont

parfois maintenus dans le seul but de démontrer l'inaptitude des parents à en prendre soin.

Les visites, les visites avec les parents biologiques, c'est à mon sens, une aberration totale quand ça nourrit pas l'enfant là. C'est... complètement inutile, ça sert absolument pas du tout au bien-être de l'enfant, ça sert à faire la preuve. L'enfant sert d'outil pour faire une preuve. Et ça je trouve que c'est odieux dans une société comme la nôtre, qu'on permette ça, que les enfants deviennent des instruments pour permettre au système d'évaluer la compétence parentale (Participante 7).

*Le pairage et les besoins et difficultés des enfants placés* peuvent également être source de complications du placement ( $n = 9$ ). Des participantes suggèrent qu'un enfant qui n'accepte pas le placement ou qui a longuement vécu dans une situation de carence s'adaptera difficilement. Parfois, les besoins de l'enfant dépassent les capacités de la famille d'accueil ou encore, ce que les Centres jeunesse peuvent lui offrir. En fait, les troubles de l'attachement, les troubles du comportement, l'automutilation, la consommation et la violence de l'enfant sont des problématiques qui rendent particulièrement difficile la relation entre le parent d'accueil et l'enfant placé selon les participantes. Mais c'est avant tout l'inadéquation entre les forces et les limites du parent d'accueil d'une part, et les difficultés particulières d'un enfant placé d'autre part, qui semblent représenter un risque aux yeux de plusieurs participantes. « Il y a des types de clientèles et ça n'a rien à voir avec le jeune, mais il y a des types de problématiques avec lesquels tu ne peux pas travailler. C'est humain. » (Participante 13).

Tels que les parents biologiques et les enfants placés, les *parents d'accueil* ( $n = 5$ ) peuvent également être en partie responsables de l'évolution difficile d'un placement.

Premièrement, tout comme les enfants ont parfois des besoins qui dépassent les capacités de la famille d'accueil, ces parents d'accueil ont aussi des limites qui les empêchent de répondre adéquatement aux besoins de l'enfant placé. Une participante mentionne à ce sujet la distinction qu'elle fait entre le rôle de mère et celui d'intervenante. Pour elle, ses limites se résument à la définition de son rôle comme mère, ce qui peut compliquer le placement lorsque l'enfant n'est pas en mesure de développer ce genre de relation :

[...] pour ma part euh, quand on dit que c'est les liens, c'est vraiment ça, parce que si je regarde euh... avec le recul euh... moi ce que je veux faire et ça je l'ai toujours dit, moi je ne suis pas une intervenante, je suis une mère. Donc une mère, ça fait quoi une mère? Ça fait toute puis ça fait rien d'un côté hein? [...] moi devenir famille d'accueil, c'était d'avoir des enfants. Ok? Pas nécessairement les adopter, mais de les avoir et de leur faire faire le plus gros bout de chemin que j'étais capable de faire avec eux, du mieux que je pouvais, avec les compétences que j'avais et les seules compétences que j'avais c'était être mère (Participante 1).

Dans d'autres cas, ce sont des limites concernant leurs propres enfants biologiques qu'ils ne veulent pas hypothéquer par la présence d'un autre enfant dont les difficultés sont trop importantes. Des interventions inadéquates de la famille d'accueil et ses limites en termes de valeurs, de ce qui est acceptable ou non pour elle, sont des particularités qui peuvent nuire à l'adaptation de l'enfant dans son nouveau milieu, tout comme « lorsque la famille d'accueil et l'intervenant ne permettent pas à l'enfant d'aller vérifier des choses chez les parents naturels. » (Participante 12).

*Le manque d'information (n = 5) et de formation (n = 2) sont les deux derniers facteurs d'échec identifiés par les participantes de l'étude. Elles déplorent l'absence ou*

le peu d'informations disponibles sur les motifs du placement et/ou le vécu de l'enfant placé. Étant ignorantes quant aux traumatismes et aux expériences particulières de l'enfant, elles sont moins aptes à comprendre les comportements de l'enfant et donc, leurs interventions sont moins efficaces et peuvent même être inadéquates.

On n'est pas des travailleurs sociaux, on n'est pas des éducateurs spécialisés, on n'est pas rien de ça, mais on a l'expérience de ces enfants-là au quotidien pis on n'a pas le droit d'avoir leur background, alors que c'est nous qui sommes pris avec. C'est comme, on nous donne un ordinateur bourré de mots de passe et on ne nous donne pas le maudit mot de passe. Fais que ça c'est une grosse problématique. [...] selon moi, les familles d'accueil devraient être considérées comme partie prenante au dossier, comme, comme faisant partie de l'équipe et amenées à signer des ententes de confidentialité pour pouvoir avoir accès aux informations. C'est un non-sens de laisser, de NOUS laisser dans le vide comme ça (Participante 7).

De plus, le manque d'information sur les difficultés particulières de l'enfant empêche le parent d'accueil de faire valoir ses limites. Ce manque d'information peut donc aussi mener à une mauvaise orientation de placement et éventuellement à l'échec de celui-ci. En plus de ce manque de renseignements spécifique sur l'enfant et son vécu, les parents d'accueil déplorent également le manque de connaissances sur les diverses problématiques typiques des enfants qui reçoivent des services de la Direction de la protection de la jeunesse. En fait, la formation semble insuffisante pour les parents d'accueil qui se sentent souvent dépourvus et ignorants face aux problématiques des enfants placés (trouble d'attachement, trouble envahissant du développement, etc.).

Moi, ce qui fait maintenant que c'est plus facile et ce qui fait que j'ai eu des échecs dans le passé, c'est le fait que je n'étais pas, et de un assez informée de la raison du placement et de deux, je ne savais pas comment intervenir avec la problématique qu'on m'apportait. Ça c'est, on devrait tellement, tellement, avoir des formations les familles d'accueil, entre autres, sur les troubles de

l'attachement. Ça devrait même être la base. Avant de devenir famille d'accueil, ils devraient l'exiger (Participante 6).

Finalement, le principal facteur d'échec identifié par les participantes est l'insuffisance ou l'inadéquation du soutien social formel (92,3 %), ce qui vient confirmer encore une fois l'importance de ce soutien professionnel, qu'il provienne du Centre jeunesse ou d'autres ressources. De plus, selon les mères d'accueil rencontrées, le Centre jeunesse contribue également à l'échec des placements lorsqu'il omet de leur transmettre des informations sur l'enfant et sa situation (38,5 %) ou encore par le manque de formation et de préparation qu'ils offrent aux familles d'accueil (15,4 %). Mais les parents biologiques de l'enfant placé (69,2 %), les parents d'accueil (38,5 %), ainsi que l'enfant, ou plutôt ses besoins particuliers et ses difficultés (69,2 %), ont aussi leur part de responsabilité dans l'échec du placement.

### 3.2.7 Synthèse

Le Tableau 5 offre une vue d'ensemble des résultats qualitatifs et permet d'observer les thèmes soulevés par chaque participante. On remarque que les participantes 5, 6, 10 et 12 ont abordé une plus grande diversité de thèmes dans le récit de leur expérience. Il faut préciser que certaines des mères d'accueil (2, 3, 8, 10, 12) ont rempli les questionnaires par écrit seulement, ce qui peut expliquer que certains de ces participantes ont identifié une moins grande étendue de thèmes. Toutefois, la réponse par écrit aux questionnaires n'est pas systématiquement associée à un nombre moindre

de thèmes. Par exemple, la participante 12 a répondu par écrit et est également parmi celles qui ont identifié le plus de thèmes.

En somme, on remarque que certains thèmes ont été soulevés plusieurs fois, en réponse à différentes questions de recherche. Ainsi, le soutien social, de même que divers thèmes liés aux relations interpersonnelles semblent dominants dans le discours des participantes. Ces éléments apparaissent donc comme des enjeux centraux pour le bien-être des familles d'accueil et pour la réussite des placements.

Tableau 5

*Synthèse des thèmes identifiés dans le discours de chacune des participantes*

Participant	1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13	14
<b>Question de recherche 1</b>													
Sources de motivation													
Altruiste	✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Désir d'enfant	✓			✓			✓		✓	✓			
Emploi/travail à la maison									✓				✓
<b>Question de recherche 2</b>													
Défis													
Relation avec l'enfant	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓
Relation avec les parents biologiques			✓	✓	✓	✓		✓			✓		
Relation FA-intervenants				✓		✓				✓			
Enfants de la FA						✓			✓				
Perception de l'entourage					✓	✓							
Effets collatéraux/apprentissages					✓	✓				✓	✓	✓	
Facteurs de risque													
Manque de reconnaissance, de pouvoir				✓		✓	✓			✓		✓	✓
Manque de soutien informel					✓	✓						✓	✓
<b>Question de recherche 3</b>													
Récompenses													
Évolution de l'enfant placé	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Création d'un lien avec l'enfant	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Contribution à la société							✓						
Renforcement financier						✓							
Facteurs de protection													
Soutien social	✓	✓		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓
Reconnaissance					✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Amour	✓		✓	✓		✓	✓				✓		
Engagement	✓				✓								
Sentiment d'utilité	✓						✓	✓	✓			✓	✓
Expérience parentale					✓	✓							
Caractéristiques personnelles		✓			✓				✓		✓	✓	
Stratégies d'adaptation centrées sur l'émotion	✓	✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓
Stratégies d'adaptation centrées sur le problème		✓			✓	✓	✓		✓	✓			
<b>Question de recherche 4</b>													
Définition de la réussite													
Évolution de l'enfant	✓		✓	✓	✓					✓	✓		✓
Satisfaction/bien-être des protagonistes		✓		✓		✓			✓		✓		
Création d'un lien positif avec l'enfant	✓					✓	✓	✓	✓				
Motivation des acteurs et collaboration									✓		✓	✓	
Circonstances de la séparation				✓				✓			✓		
<b>Question de recherche 5</b>													
Facteurs de réussite du placement													
Soutien formel et collaboration			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Compétence de la FA		✓			✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Enfant					✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
Parents biologiques			✓			✓			✓		✓	✓	
Formation des FA		✓				✓	✓						
Pairage/jumelage	✓									✓		✓	
<b>Question de recherche 6</b>													
Facteurs d'échec du placement													
Manque de soutien formel		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Parents biologiques	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pairage et besoins/difficultés de l'enfant	✓	✓			✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓
Famille d'accueil	✓	✓							✓		✓	✓	
Manque d'information				✓		✓	✓	✓		✓			
Manque de formation						✓	✓						
<b>Nombre de thèmes soulevés</b>													
	16	13	11	12	22	27	20	14	23	16	22	19	15

**Chapitre 4**  
Discussion

Dans ce dernier chapitre, l'échantillon, les résultats quantitatifs et les résultats qualitatifs seront analysés en regard des données empiriques et des théories présentées dans le contexte théorique. Le modèle développé à partir de la synthèse des données quantitatives et qualitatives sera ensuite présenté. Finalement, une description de la contribution de la recherche et ses limites conclura cette section.

#### **4.1 Analyse de l'échantillon**

L'analyse de l'échantillon de répondants permet de faire certains constats préliminaires. La caractéristique principale de cet échantillon est sa constitution exclusivement féminine. Bien que l'appel aux participants demandait simplement la contribution des parents d'accueil, sans égard au sexe, ce ne sont que des femmes qui se sont portées volontaires. Cette homogénéité de l'échantillon en termes de sexe pourrait être expliquée par une implication plus importante des femmes dans les soins aux enfants et dans le rôle d'aidante. Bien que la figure paternelle soit de plus en plus présente et investie dans les soins aux enfants et dans les travaux domestiques, les femmes demeurent les plus impliquées à ce niveau.

En fait, en 2006, alors que 58,6 % des femmes en emploi à temps plein, qui ont au moins un enfant mineur, consacraient 15 heures ou plus de temps par semaine pour les soins aux enfants, ce ne sont que 42,4 % des hommes dans la même

situation<sup>1</sup> qui investissaient une proportion de temps équivalente dans ces tâches. Même lorsqu'on compare les femmes et les hommes en emploi à temps partiel, en chômage ou inactifs, ce sont toujours les femmes qui consacrent le plus de temps aux soins des enfants. De plus, pour ces dernières catégories d'activité, l'écart entre les sexes est encore plus grand que chez les personnes travaillant à temps plein. L'ensemble de ces écarts, sans égard au régime de travail, existe dans des proportions similaires que les conjoints soient mariés ou qu'ils vivent en union libre (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011, tableau 6.5, p. 510). Cette réalité des familles québécoises est probablement aussi vraie pour les familles d'accueil, ce qui pourrait expliquer la composition exclusivement féminine de notre échantillon. La participation étant volontaire, ce sont les femmes qui se sont avancées pour répondre aux questionnaires, car ce sont probablement elles qui sont les plus impliquées dans les soins aux enfants.

De plus, la majorité des répondantes étaient mariées, alors que seulement deux (15,4 %) vivaient en union de fait et une seule était divorcée. Au Québec, en 2006, 34,5 % des femmes en couples vivaient en union de fait, la proportion étant beaucoup plus forte chez les plus jeunes et moindre chez les plus âgés (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011, tableau 1.9, p. 72). En fait, 70,7 % des conjointes de 25 à 29 ans, groupe d'âge de la plus jeune participante de la présente étude (28 ans), vivaient en union de fait au Québec en 2006, alors que seulement 7,2 % des femmes en couple âgées de 65 à 74 ans (groupe d'âge de la participante la plus âgée, soit 69 ans) avaient ce

---

<sup>1</sup> Avec au moins un enfant mineur (0-17 ans) et en emploi à temps plein.

statut conjugal. Mais la plus jeune participante de notre échantillon était mariée. En fait, les deux mères d'accueil vivant en union de fait avaient 47 et 49 ans, groupe d'âge (45-54 ans) où seulement 28,4 % des conjointes québécoises évoluent dans ce type de relation. Mais c'est aussi le groupe d'âge le plus représenté au sein de notre échantillon, soit près de la moitié des mères d'accueil rencontrées (6 des 13 participantes). Pour la présente étude, c'est donc 33,3 % (2 sur 6) des femmes de ce groupe d'âge qui vivaient en union de fait, ce qui se rapproche du 28,4 % observé en 2006 dans la population québécoise. On peut donc expliquer l'écart entre la proportion de conjointes en union libre dans notre échantillon et celle observée dans l'ensemble du Québec par le plus grand nombre de participantes appartenant aux catégories d'âges supérieures, groupes d'âge où l'union libre est moins répandue.

Outre l'homogénéité du genre et la diversification moindre du statut conjugal, l'échantillon est relativement hétérogène en ce qui concerne les autres caractéristiques. Les participantes sont d'âge, d'expérience, de niveau de scolarité et de provenance géographique variés. Les familles d'accueil sont également de tailles variées, les ressources allant de un à sept enfants placés. Cette grande diversification de l'échantillon assure une meilleure représentativité et améliore la validité externe des données.

Toutefois, le faible taux de participation est problématique. Malgré les efforts de recrutement, seulement 13 participantes ont pu être recrutées. Le contexte sociopolitique peut permettre d'expliquer la faible participation. En effet, le recrutement s'est déroulé

au moment où la loi 49, qui venait d'être créée, permettait aux familles d'accueil de se joindre à un syndicat. Dans certaines régions du Québec, divers groupes syndicaux se sont précipités afin de rallier les associations régionales de familles d'accueil dans leurs rangs. Cette compétition a entraîné confusion et méfiance chez les familles d'accueil qui se voyaient sollicitées par divers groupes les incitant à adhérer à leur syndicat. De plus, le fait que les familles d'accueil devaient nous contacter afin de participer à l'étude peut avoir limité le nombre de volontaires. Au lieu d'avoir à simplement remplir des questionnaires reçus par la poste, les parents d'accueil intéressés devaient appeler ou écrire à la chercheuse pour ensuite recevoir les documents par la poste. Par la suite, ils devaient les lire, envoyer le formulaire de consentement complété et prendre un rendez-vous téléphonique avec la chercheuse afin de remplir les questionnaires. D'ailleurs, certaines participantes ont choisi de remplir par écrit les questionnaires afin d'éviter de faire l'entrevue téléphonique. L'ampleur de la tâche demandée a donc possiblement contribué aussi au faible taux de participation.

#### **4.2 Analyse quantitative**

Bien que l'âge ait été identifié comme un facteur de protection (placement en jeune âge) ou de risque (placement à un âge plus avancé) dans les écrits scientifiques (Cooper et al., 1987; Fernandez, 2009; James, 2004), il n'y avait pas de différence significative entre les placements positifs et ceux problématiques en termes d'âge dans la présente étude. Par contre, l'inspection visuelle des données permet de voir une tendance qui correspond à ce qui est suggéré dans la littérature; une plus grande proportion d'enfants

de moins de deux ans au sein du groupe *placements positifs* et une présence plus importante des enfants de 12 ans et plus dans le groupe *placements problématiques*.

Sur le plan de la durée des placements, une majorité d'entre eux étaient de longue durée, soit de plus de trois ans, même pour les placements problématiques. Ceci permet de supposer que les placements les plus difficiles ne mènent pas toujours au déplacement de l'enfant vers une autre ressource. On peut également s'interroger sur le type de famille d'accueil qui s'est portée volontaire pour la présente étude. Ces placements difficiles plus longs témoignent possiblement d'une caractéristique de notre échantillon, c'est-à-dire une plus grande ténacité des parents d'accueil ou encore une meilleure compréhension des difficultés de l'enfant qui mène à une plus grande acceptation de celles-ci.

Pour ce qui est des types de maltraitance subis, aucune différence significative entre les placements positifs et les placements problématiques n'a été relevée, ce qui peut être dû à la taille de l'échantillon tout comme à l'absence réelle de différence. Toutefois, la plus grande incidence de la négligence habituellement observée (Association des centres jeunesse du Québec, 2013; Thompson & Wyatt, 1999; Trocmé et al., 2005) s'est traduite par une présence absolue dans notre étude; c'est la totalité des enfants de l'échantillon qui ont été victimes de négligence selon ce que rapportent les parents d'accueil. En ce qui a trait aux difficultés, les problématiques les plus souvent identifiées par les parents d'accueil sont les troubles d'attention et de concentration, les troubles du comportement,

les troubles d'apprentissage, l'anxiété, le retrait et l'isolement. L'hyperactivité, l'inattention, l'anxiété (Rushton et al., 2003) et les troubles du comportement (Cooper et al., 1987; Dore & Eisner, 1993; O'Neill et al., 2012; Oosterman et al., 2007; Sinclair & Wilson, 2003) ont d'ailleurs déjà été identifiés comme des facteurs de risque dans les écrits scientifiques. Toutefois, dans la présente étude, ils n'ont pas été relevés plus souvent dans les placements problématiques que dans les placements positifs. D'ailleurs, les enfants des deux types de placement ne se démarquent pas au niveau du nombre total de difficultés identifiées, ni au niveau de la prévalence de chacune des difficultés. Ici aussi, il est possible que la taille restreinte de l'échantillon soit responsable, mais il est également possible que la réaction des familles d'accueil face à ces difficultés soit différente avec l'enfant du placement positif et avec celui du placement problématique. Dance et al. (2002) proposaient d'ailleurs que l'interaction entre l'enfant et le parent d'accueil avait plus d'influence sur l'évolution du placement que les problèmes comportementaux en soi.

#### **4.2.1 Hypothèse 1 : attitude face à la relation avec l'enfant**

Les résultats de la présente étude suggèrent que les parents d'accueil présentent des attitudes plus négatives face à l'enfant dont le placement est perçu comme étant difficile. Ce résultat laisse donc supposer que ce n'est pas seulement les difficultés de l'enfant (p. ex. : troubles du comportement) qui sont responsables de l'évolution négative du placement, mais l'interprétation que font les parents de ces difficultés. D'ailleurs, dans la présente étude, le trouble du comportement a été identifié presque aussi souvent chez

l'enfant du placement positif que dans le cas des placements difficiles (chez respectivement 6 et 7 des 12 placements). L'attitude du parent d'accueil et la qualité perçue de la relation pourraient donc être influentes pour l'évolution du placement, tel que suggéré par certains auteurs (Ackerman & Dozier, 2005; Dance et al., 2002; Fernandez, 2009; Guerney & Gavigan, 1981; Sinclair & Wilson, 2003).

En ce qui concerne l'analyse des énoncés individuels, la majorité d'entre eux permettait de distinguer les placements problématiques des placements positifs. Quatre des six énoncés qui font exception font état de sentiments plus tabous, tels que la honte, la haine ou la violence. On remarque en fait que les mères d'accueil n'avaient pas tendance à reconnaître ces sentiments, qu'elles identifient le placement comme positif ou problématique. Ainsi, elles n'acquiescent pas à des énoncés affirmant qu'elles n'aiment pas l'enfant, qu'elles le détestent ou qu'elles en ont honte, ni aux assertions voulant qu'elles se sentent violentes face à l'enfant. Ces émotions semblent trop radicales ou inacceptables pour être reconnues, même lorsque la relation avec l'enfant est perçue comme très difficile. Pourtant, lorsque l'affirmation est construite de mots positifs (J'aime vraiment cet enfant) ou en des termes plus nuancés (Je me sens comme si je n'aimais pas cet enfant), les parents d'accueil répondent différemment en fonction du type de placement, ce qu'ils ne font pas lorsque l'affirmation est négative et sans équivoque (Je n'aime pas cet enfant). Parmi les deux autres énoncés qui n'ont pas permis de distinguer les deux issues de placements, un fait référence à la patience du parent d'accueil et l'autre traduit un désir de voir l'enfant être comme d'autres jeunes de

son entourage. Les parents d'accueil semblent donc se percevoir comme patients avec les enfants identifiés difficiles, comme avec ceux dont le placement est vécu plus positivement. De plus, selon leurs dires, ils ne souhaitent pas voir l'enfant ressembler à d'autres enfants qu'ils connaissent. Il est possible que l'acceptation de l'enfant et de son individualité soit particulièrement importante aux yeux des mères d'accueil et que cette nécessité prime sur le désir d'avoir un enfant plus « facile », avec des comportements plus normatifs. Considérant que ces six énoncés n'ont pas permis de distinguer ici les placements problématiques des placements difficiles, il serait intéressant de vérifier dans une nouvelle étude si des réponses différentes de celles retrouvées dans la présente étude seraient révélatrices d'une grande précarité du placement.

De plus, dans la présente étude, l'*Échelle d'attitudes parentales* a permis de distinguer, a posteriori, les placements positifs des placements difficiles. On peut alors se demander si l'utilisation de ce questionnaire en début de placement permettrait de prédire son évolution positive ou problématique. En fait, si le questionnaire avait le même pouvoir de discrimination a priori que celui observé a posteriori, son utilisation pourrait amener un dépistage rapide des placements à risque et ainsi, permettre d'intervenir rapidement sur la perception du parent d'accueil et sa relation avec l'enfant. Considérant l'influence qu'ont les perceptions des parents d'accueil sur l'évolution du placement (Barber & Delfabbro, 2003a; Brown et al., 2005; Sinclair & Wilson, 2003), une identification rapide des problèmes au sein de la relation entre celui-ci et l'enfant placé pourrait permettre de prévenir un échec et ses nombreuses conséquences pour

l'enfant et la famille. La pertinence d'un dépistage à partir de cet outil devrait donc être vérifiée dans une étude future.

#### **4.2.2 Hypothèse 2 : perception de la sécurité du style relationnel de l'enfant**

Les résultats ont permis de confirmer la deuxième hypothèse selon laquelle le style relationnel des enfants est plus souvent perçu comme sécurisé pour le placement réussi que pour le placement identifié comme problématique. Ainsi, nos résultats vont dans le même sens que les études (Dore & Eisner, 1993; Milan & Pinderhughes, 2000; Stovall-McClough & Dozier, 2004) qui suggèrent que la qualité de la relation affective développée par l'enfant avec son parent biologique et/ou avec son parent d'accueil peut constituer un facteur de risque ou de protection selon le cas.

Toutefois, malgré le fait que les troubles d'attachement soient souvent accusés d'être responsable de l'échec des placements, les résultats de la présente étude suggèrent également que le parent d'accueil n'a pas à percevoir un style relationnel sécurisé chez l'enfant pour identifier le placement comme une réussite. En fait, bien que le style relationnel ait été identifié comme insécurisé pour l'ensemble des placements problématiques, c'est aussi plus de la moitié des enfants du groupe *placement positif* qui ont un style relationnel insécure. Toutefois, certaines participantes ont déclaré pour les placements positifs que, bien que le style relationnel de l'enfant soit insécure à son arrivée dans la famille d'accueil, il évolue vers un style relationnel sécuritaire après un certain temps. La capacité de l'enfant à développer un style relationnel ou un

attachement nouveau, plus sécurisé, au sein de la famille d'accueil semble donc plus déterminante que le style relationnel qu'il présente dans ses premiers rapports avec ses nouveaux parents d'accueil. Les écrits scientifiques suggèrent d'ailleurs que la réussite du placement peut mener au développement d'un nouvel attachement de type sécurisé (Albus & Dozier, 1999; Dozier et al., 2001; Marcus, 1991).

Le faible échantillon de la présente étude n'a pas permis d'identifier s'il y avait une différence significative dans la fréquence des différents types de style relationnel insécure selon que le placement était positif ou problématique. Toutefois, les trois styles relationnels insécures sont identifiés dans les placements positifs comme dans les placements problématiques. Les résultats de Sinclair et Wilson (2003) peuvent permettre de comprendre la diversité des styles relationnels dans les placements positifs comme dans les placements problématiques. Cette étude avait démontré que l'acceptation de l'enfant par le parent d'accueil peut permettre de neutraliser le risque pour le placement que représentent les difficultés de l'enfant. Le style relationnel insécure peut donc mener vers un placement réussi si le parent d'accueil adopte une attitude d'ouverture envers l'enfant.

#### **4.2.3 Hypothèse 3 : soutien formel**

Contrairement à ce que les écrits scientifiques existants suggéraient (Brown, 2008; Brown & Bednar, 2006; Sanchirico & Jablonka, 2000; Schofield & Beek, 2005), aucune différence significative n'a pu être observée entre la quantité de sources de soutien

formel lors des placements positifs et lors des placements difficiles. Que ce soit en termes de quantité de sources de soutien social formel, de fréquence du soutien social de l'intervenant à l'application des mesures et de l'intervenant ressource ou de quantité de sources de soutien social formel externes aux Centres jeunesse, les analyses statistiques n'ont pas permis d'identifier de différence significative entre les placements positifs et les placements problématiques. En fait, l'observation individuelle des grilles de soutien social des participantes permet de constater que dans certains cas, il y aura plus de sources de soutien formel lors du placement difficile, alors que dans d'autres cas, c'est lors du placement positif qu'il y aura plus de sources de soutien formel.

Une explication plausible de cette divergence peut être trouvée en considérant les attentes et besoins de la famille d'accueil. Lorsque le placement est problématique, les besoins de l'enfant en termes de services et de soins spécialisés sont probablement plus grands. Les nombreuses sources de soutien dont l'enfant bénéficie peuvent alors contribuer au score plus élevé dans l'évaluation du réseau de soutien formel de la famille d'accueil. Or, le soutien n'est peut-être pas suffisant ou ne correspond peut-être pas aux attentes de la famille d'accueil, ce qui fait qu'il ne peut jouer son rôle protecteur. Dans le cas où le soutien formel pour le placement positif est plus élevé, le soutien social est probablement suffisant et agit donc possiblement comme facteur de protection. Une absence ou un manque de soutien pourrait ainsi devenir un facteur de risque.

Plusieurs des participantes ont d'ailleurs identifié l'importance du soutien des intervenants du Centre jeunesse lors de l'entrevue sociohistorique. La perception semble donc tout aussi influente en ce qui concerne le soutien social; ce serait la satisfaction face au soutien social formel qui agirait comme facteur de protection et non la quantité de soutien disponible. Ainsi, un outil permettant d'évaluer la satisfaction face au réseau de soutien social aurait probablement permis de mieux distinguer les placements positifs des placements problématiques.

#### **4.2.4 Hypothèse 4 : soutien informel**

Les résultats démontrent que les sources de soutien social informel sont plus grandes et plus diversifiées lors du placement positif que lors du placement problématique. Ainsi, le soutien informel semble jouer un rôle protecteur pour les parents d'accueil, ce qui confirme les écrits scientifiques (Brown, 2008; Brown & Bednar, 2006; Buehler et al., 2003).

Dans leurs commentaires, certaines participantes ont précisé qu'alors qu'elles pouvaient demander l'aide de leur entourage pour certains enfants, elles devaient se débrouiller ou compter sur le soutien formel pour d'autres qui présentaient un comportement plus problématique. La participante 13 croit pour sa part qu'il faut différentes sources de soutien informel pour les différents enfants. Elle affirme :

[...] j'avais deux gardiennes et si j'avais trois enfants, j'avais trois gardiennes bien des fois. Parce que je savais [...] que j'avais du monde autour de moi qui pouvait, avec mon difficile, qui pouvait très bien le faire et qui avait le contrôle

et la poigne pour le faire et je pouvais envoyer le plus facile chez mes parents et j'étais pas inquiète [...]

De plus, l'importance du conjoint est sans contredit un incontournable pour les mères d'accueil ayant participé à la présente étude. Le concept de famille d'accueil prend donc tout son sens. Bien que ce soit uniquement les mères d'accueil qui aient participé à l'étude – ce qui peut être expliqué par les données statistiques sur le partage des tâches parentales chez les Québécoises et les Québécois (Ministère de la Famille et des Aînés, 2011) qui démontrent que les mères passent plus d'heures à s'occuper des enfants que les pères – la présence du père d'accueil (le conjoint) semble tout de même essentielle à la réussite du placement. Les participants à l'étude de Buehler et al. (2003) avaient d'ailleurs aussi insisté sur l'importance du travail d'équipe avec le conjoint.

### **4.3 Analyse qualitative**

#### **4.3.1 Question de recherche 1 : sources de motivation**

Les motivations identifiées dans la présente étude rejoignent celles relevées par Rodger et al. (2006) dans leur étude. Tout comme dans la présente étude, les motivations altruistes sont les plus souvent évoquées. Alors que 11 des 13 parents d'accueil (85 %) que nous avons rencontrés ont fait référence à une forme de motivation altruiste, ce sont environ 90 % des 643 parents d'accueil interrogés par Rodger et al. qui ont endossé ce type de motif. Les Québécoises choisissent donc de devenir famille d'accueil pour les mêmes raisons que leurs voisins ontariens. Considérant la valeur protectrice des

intentions altruistes sous-jacentes au choix de devenir famille d'accueil (Denby et al., 1999), la prédominance de ce type de motivation est rassurante.

De plus, les motivations financières sont tout aussi rarement reconnues (5,2 %) dans l'étude de Rodger et al. (2006) que dans la nôtre où seulement deux parents (15 %) y ont fait allusion, mais jamais comme seule motivation. Le fait de choisir le rôle de famille d'accueil comme un moyen de subvenir à ses propres besoins semble tabou pour les parents d'accueil, comme si être famille d'accueil doit nécessairement être une vocation et donc, un don de soi. D'un autre côté, rappelons que les motivations non centrées sur l'enfant peuvent constituer un facteur d'échec du placement (Buehler et al., 2003). Mais, bien que le parent doive avoir un intérêt pour l'enfant, et donc des raisons autres que pécuniaires pour devenir famille d'accueil, les deux types de motivation ne sont pas mutuellement exclusifs. Ainsi un professeur aura sûrement choisi sa profession en raison de son intérêt pour les enfants, mais c'est aussi un choix de carrière, de travail.

#### **4.3.2 Question de recherche 2 : défis et facteurs de risque**

Les défis et les facteurs de risque identifiés sont principalement de nature microsystemique : la relation du parent d'accueil avec l'enfant placé, avec ses parents biologiques, avec les intervenants, avec ses propres enfants, la perception de l'entourage, ainsi que le manque de soutien informel. Malgré tout, il ne faut pas occulter certains apprentissages et sacrifices au plan ontosystemique (effets collatéraux), de même que l'influence macrosystemique que constitue le manque de reconnaissance.

Les défis les plus souvent cités par les participantes sont ceux liés à la relation avec l'enfant. Les difficultés des enfants placés constituent d'ailleurs la source de stress la plus souvent citée par les participants à l'étude de Buehler et al. (2003). D'autre part, la formation semble être perçue comme un moyen de prévenir ces sources de stress ou du moins, elle est perçue comme un besoin (Twigg, 2009). Pourtant, ces occasions de formations sont rares et les familles d'accueil, faute d'être mieux préparées, entretiennent des attentes irréalistes envers l'enfant, ce qu'il doit être et ce dont il a besoin pour évoluer. Mais, fondamentalement, les participantes reconnaissent certaines compétences essentielles à toute famille d'accueil qui se doit d'arborer une attitude positive dans sa relation avec l'enfant placé. Tout comme dans l'étude de Brown et Calder (2000), les mères d'accueil ayant participé à notre étude reconnaissent l'importance de la patience, de l'ouverture et du dévouement chez le parent qui reçoit un enfant en placement. On peut également percevoir, dans leur propos, la difficulté à trouver l'équilibre entre son désir de voir l'enfant évoluer, ses attentes parfois irréalistes et le besoin de respecter le vouloir et les limites du jeune. Mais le but, ou le défi ultime est de permettre à l'enfant d'évoluer.

De plus, tout comme dans les écrits scientifiques (Brown & Calder, 2000; Schofield & Beek, 2005; Twigg, 2009), les participantes de la présente étude ont insisté sur le défi que représentent les relations avec les intervenants dont le soutien est pourtant essentiel. Les participants rencontrés par Twigg (2009) affirment effectivement que le manque de continuité dans les relations avec les intervenants et les tensions au sein de ces relations

sont cause d'insatisfaction. À cet effet, Brown et Calder (2000) ont également insisté sur l'importance d'avoir non seulement du soutien des services sociaux, mais aussi de bonnes relations de travail. Mais, selon nos résultats, la relation entre le parent d'accueil et l'intervenant est souvent partiellement déterminée avant même qu'ils aient commencé à travailler ensemble. En fait, les notes au dossier, rédigées par l'intervenant précédent, teintent la perception que le nouvel intervenant se fait de la famille d'accueil sans qu'aucune rencontre entre les deux n'ait eu lieu.

D'autres défis relevés rejoignent les écrits scientifiques. Par exemple, les contacts de l'enfant avec sa famille naturelle ainsi que la réaction des enfants biologiques de la famille d'accueil ont été identifiés comme des sources de stress importantes par les parents rencontrés par Buehler et al. (2003). Toutefois, alors que les participants à leur étude ont principalement fait référence aux conflits qui peuvent survenir entre leurs enfants et les enfants placés, les mères d'accueil que nous avons rencontrées ont davantage abordé cette question sous l'angle de leurs propres difficultés à gérer la réaction de leur enfant face à ceux qu'elles accueillent. Le défi que représentent les réactions de jalousie et les autres émotions exprimées par les enfants biologiques de la famille d'accueil a tout de même été soulevé par les participants au groupe focus dans l'étude de Broady et al. (2010), qui ont toutefois souligné l'occasion de croissance que représente cette expérience pour leurs enfants. Bien que deux des participantes à notre étude aient fait ressortir à quel point il peut être difficile de composer avec la perception

de l'entourage et le jugement que les autres peuvent porter sur leurs interventions et leurs compétences, cet aspect n'avait pas été mentionné dans les études consultées.

Il en est de même pour les effets collatéraux associés au rôle de famille d'accueil, dont le sacrifice de soi, ainsi que les apprentissages qui en découlent. Nous n'avons pas retrouvé dans les écrits scientifiques cette difficulté à prendre du temps pour soi, alors que ce rôle exige de faire passer les besoins des autres avant les siens, ni le défi que représente la gestion des émotions. Par contre, les participants de Brown (2008) ont soulevé que la capacité du parent d'accueil à prendre soin de soi peut être un facteur de protection favorisant la réussite du placement.

En ce qui concerne les facteurs de risque, le manque de reconnaissance et de soutien informel avaient tous deux été relevés par Buehler et al. (2003). Rappelons que le manque de considération de l'expertise des familles d'accueil, identifié par près de la moitié (46,2 %) des mères d'accueil rencontrées dans la présente étude, constitue une source importante de remise en question et peut mener à l'abandon du rôle de famille d'accueil (Denby et al., 1999).

#### **4.3.3 Question de recherche 3 : sources de résilience**

Les sources de résilience identifiées par les participantes sont multisystémiques, des influences ontosystémiques que sont les stratégies d'adaptation, les caractéristiques personnelles et l'expérience parentale préalable, aux facteurs macrosystémiques que sont

la contribution à la société, le sentiment d'utilité, la reconnaissance et la valeur d'engagement. En fait, un survol du discours des participantes sur cette question permet de constater que la résilience est alimentée par tous les acteurs impliqués. Les divers microsystemes sont d'ailleurs déterminants. Que ce soit l'enfant placé, par son évolution et le lien qu'il crée avec le parent d'accueil, l'amour qui se développe entre eux, ou le soutien, qu'il provienne de la famille, de l'entourage, des intervenants des Centres jeunesse, des autres professionnels ou de l'association des familles d'accueil, les microsystemes du parent d'accueil contribuent largement à sa motivation à poursuivre son travail auprès des enfants placés.

Les récompenses identifiées rejoignent celles relevées dans l'étude de Buehler et al. (2003), soit d'être témoin de l'évolution de l'enfant et l'établissement d'une relation affective avec celui-ci, de même que le sentiment de contribution à la société. En ce qui concerne le renforcement financier, il n'a pas été identifié par les parents d'accueil rencontrés par Buehler et al.. Par contre, cette source de récompense n'a été soulignée que par une seule de nos participantes. En ce qui concerne les facteurs de protection, plusieurs des thèmes identifiés dans notre étude, tels que le soutien social, la reconnaissance, l'amour, le sentiment d'utilité et les caractéristiques individuelles, ont été soulevés dans des études réalisées aux États-Unis (Buehler et al., 2003; Denby et al., 1999). Le sentiment d'utilité, souligné par Denby et al. (1999) comme un sentiment de compétence face aux enfants, est particulièrement important. En fait, la méta-analyse de Lee et al. (2013) suggère que l'auto efficacité est un des facteurs de protection les plus

influent, celle-ci étant la variable la plus fortement liée à la résilience dans leur étude. Un plus grand sentiment d'efficacité personnelle mène donc à une augmentation des capacités générales de résilience de l'individu, par exemple, en l'amenant à utiliser ses habiletés de résolution de problème. Pour les familles d'accueil, ce sentiment d'auto-efficacité prend la forme d'un sentiment d'utilité.

Certains thèmes ayant émergé du discours de nos participantes n'ont toutefois pas été mentionnés dans les écrits consultés. En fait, la notion d'engagement et son influence sur la persistance du parent d'accueil dans l'adversité, le rôle facilitateur de l'expérience préalable de la parentalité avec ses propres enfants, de même que les diverses stratégies d'adaptation utilisées constitue des données originales et particulièrement importantes de la présente étude. Bien qu'elle n'ait été mentionnée que par deux participantes, la notion d'engagement est selon nous cruciale. Cet engagement et le sens de responsabilité qui en découle pourraient constituer un dernier rempart contre l'abandon lorsque l'expérience de la famille d'accueil devient particulièrement difficile. Le sens que lui donne l'une de nos participantes en fait également une source de sécurité pour l'enfant. Lorsque le parent s'engage face à l'enfant, lorsqu'il lui assure son dévouement, l'enfant peut alors s'installer, faire confiance, se développer et se reconstruire. En fait, peu importe la nature réelle, officielle, de la durée du placement, l'enfant doit percevoir que l'engagement du parent d'accueil envers lui n'a pas de limite. L'importance de la perception, décrite dans le contexte théorique de la présente étude est ici illustrée.

Les stratégies d'adaptation observées chez les parents d'accueil témoignent de leur capacité à utiliser des moyens variés afin de composer avec les défis et les difficultés inhérentes à leur rôle. Tout comme pour l'engagement, la notion de perception est centrale pour plusieurs de ces stratégies. En réalité, certaines des stratégies observées impliquent une orientation ou un changement de perception, chez le parent d'accueil ou même chez des membres de son entourage. Par exemple, lorsque les participantes parlent de l'importance de centrer son attention sur l'aspect positif de la situation (optimisme), il s'agit en fait d'une orientation particulière de la perception d'une situation. Il en est de même lorsque la mère d'accueil relativise sa perception d'une situation en contextualisant et souvent même, en normalisant le comportement d'un enfant. Ainsi, lorsque l'on tient compte du contexte entourant un événement, la perception s'en trouve modifiée. Par exemple, on peut avoir tendance à interpréter des comportements d'un adolescent placé comme étant anormaux ou pathologiques simplement parce qu'on s'attend à des troubles du comportement chez un jeune en placement. Or, si la mère d'accueil relativise, elle peut faire le constat que ces comportements sont tout à fait normaux chez un adolescent. Parallèlement, le fait de lâcher prise implique une modification de la perception du rôle et des responsabilités de la famille d'accueil; il s'agit de reconnaître ses limites et d'accepter que l'on a le contrôle des moyens, mais non celui des résultats.

Pour sa part, le recadrage positif peut être défini comme un changement de perception ou d'interprétation d'une situation. Lorsqu'un parent d'accueil parle de

mauvaise orientation de placement au lieu de voir un échec, sa motivation et son sentiment d'auto efficacité sont conservés. Lorsqu'une mère d'accueil voit les confrontations d'un enfant placé comme une marque de la confiance et de la sécurité dont il a besoin pour s'exprimer, elle ne sera pas autant heurtée par ses excès de colère, sa relation avec lui sera préservée et elle aura moins tendance à remettre en question ses compétences et son rôle de famille d'accueil. Finalement, les tactiques de résolution de problèmes rapportées font référence à des moyens de changer la perception de l'entourage et des enfants. Par exemple, en utilisant un synonyme moins connu du terme « famille d'accueil », on évite à l'enfant la stigmatisation qui accompagne cette étiquette, on évite que les intervenants scolaires développent une image du jeune et des attentes négatives avant même de l'avoir rencontré. En somme, ces exemples démontrent à quel point le changement de perception que permettent les stratégies d'adaptation peut être protecteur.

D'autres stratégies d'adaptation semblent constituer une tentative de combler les manques. En fait, la recherche de soutien émotionnel, formel et informel ainsi que la recherche d'information et de formation peuvent être mises en relation avec les défis et facteurs de risque identifiés par nos participantes, en particulier les lacunes dans la relation avec les intervenants, l'insuffisance du soutien informel et le manque de reconnaissance et de pouvoir. Le soutien n'étant pas disponible d'emblée, le parent d'accueil devra être activement à la recherche de celui-ci, sous forme d'écoute, de conseil ou de formation.

Considérant que les facteurs de protection influencent davantage les capacités de résilience que les facteurs de risque (Lee et al., 2013), des initiatives et des changements s'imposent dans le système de protection de l'enfance au Québec afin de cultiver ces sources de protection chez les familles d'accueil. Le sentiment d'auto efficacité étant particulièrement influent, il est essentiel d'entretenir celui-ci chez les parents d'accueil. Pour ce faire, les familles d'accueil doivent être formées, soutenues et reconnues.

#### **4.3.4 Question de recherche 4 : définition de la réussite du placement**

Les mères d'accueil décrivent le placement réussi en termes de gains sur le plan ontosystémique (évolution de l'enfant), microsystémique (création d'un lien positif entre le parent d'accueil et l'enfant, satisfaction/bien-être des acteurs impliqués, motivation des acteurs) et mésosystémique (circonstances de la séparation).

Les participantes définissent la réussite du placement d'une façon similaire à leurs voisins manitobains (Brown & Campbell, 2007). L'évolution de l'enfant est définie sensiblement de la même façon par les mères d'accueil de notre échantillon que dans cette étude réalisée au Manitoba, avec une considération conjointe des améliorations immédiates et des changements à plus long terme, mais les participants de Brown et Campbell (2007) n'ont pas abordé le deuil du parent idéal soulevé par une de nos participantes. Cette proposition est intéressante puisqu'elle suppose qu'un changement de perception chez le jeune, soit la modification de l'image qu'il se fait de son parent et donc, des attentes qu'il entretient envers lui, est indicateur de réussite. La satisfaction, le

bien-être, la motivation et la collaboration de toutes les personnes impliquées ont aussi été soulevés dans les deux études, de même que le contexte dans lequel se déroule la fin du placement, qui a été inclus avec le concept de relations positives dans l'étude de Brown et Campbell. En ce qui concerne la création d'un lien, les mères d'accueil ayant participé à la présente étude n'ont pas été aussi loin que les participants de l'étude manitobaine qui ont identifié les liens qui se développent entre l'enfant et l'entourage de la famille d'accueil (famille élargie, etc.) comme indicateur de réussite. Dans notre étude, les participantes se sont limitées au lien de l'enfant avec les parents d'accueil en ce qui a trait à la définition de la réussite, bien que le soutien de l'entourage et les liens avec la fratrie et la famille élargie aient été identifiés comme une source de récompense et un facteur de protection de la famille d'accueil.

Il est également possible d'établir un lien entre ces indicateurs de réussite et les récompenses identifiées par les participantes. En fait, celles-ci semblent définir la réussite avec les récompenses associées à leur rôle, en partie du moins. L'évolution de l'enfant et la création d'un lien positif avec celui-ci sont identifiées à la fois comme sources principales de renforcement et comme signes que le placement est réussi. Il est possible que ces deux éléments soient renforçants en partie à cause du message de réussite qu'ils dégagent. Bien que le simple fait de voir un enfant aller mieux soit une récompense, la prédiction de réussite qui s'en dégage ajoute sûrement à la satisfaction y étant associée.

#### 4.3.5 Question de recherche 5 : facteurs de réussite

Les facteurs de réussite du placement sont à la fois ontosystémiques (enfant), microsystémiques (famille d'accueil, parents biologiques), mésosystémiques (soutien formel pour la famille d'accueil et collaboration entre les acteurs, pairage/jumelage) et exosystémiques (occasions de formation des familles d'accueil).

Les écrits scientifiques soutiennent la plupart des éléments avancés par les mères d'accueil de notre échantillon, soit le soutien formel et la collaboration (Brown, 2008; Buehler et al., 2003; Sanchirico & Jablonka, 2000), les compétences et qualités des familles d'accueil (Brown, 2008; Brown et al., 2005; Buehler et al., 2003; Oke et al., 2013; O'Neill et al., 2012; Sinclair & Wilson, 2003), les particularités et l'histoire de l'enfant placé (Cooper et al., 1987; Dore & Eisner, 1993; Fernandez, 2009; James, 2004; Sinclair & Wilson, 2003), les parents biologiques (Brown, 2008; Buehler et al., 2003; Fernandez, 2009; Knott & Barber, 2004; Milan & Pinderhughes, 2000), la formation des familles d'accueil (Brown, 2008) et le jumelage adéquat entre eux et l'enfant (Ackerman & Dozier, 2005; Brown, 2008; Dance et al., 2002; Fernandez, 2009; Guerney & Gavigan, 1981; Sinclair & Wilson, 2003).

Toutefois, aucune mention de la contribution de l'enfant au succès du placement n'a été soulevée dans les études où les résultats sont le produit d'entretien avec des familles d'accueil, les seuls écrits scientifiques en faisant mention étant des études statistiques. Il est intéressant que les participantes à la présente étude aient reconnu que l'enfant, de par

sa motivation, peut lui aussi faciliter le succès et que des éléments de son histoire puissent constituer des facteurs de réussite, alors que les parents d'accueil américains (Buehler et al., 2003) et manitobains (Brown, 2008) n'ont pas fait référence à ce thème. Est-ce possible que les informations auxquelles sont exposées les familles d'accueil québécoises soient différentes? Est-ce que les différences se situent plutôt dans la représentation populaire et médiatique du placement en famille d'accueil? Il serait intéressant de comparer le contenu abordé dans la préparation et la formation des parents d'accueil québécois à celui utilisé pour les familles d'accueil manitobaines ou encore de comparer le discours populaire sur le placement dans les deux provinces.

Autre fait intéressant, la foi des parents d'accueil et la religion, identifiées comme facteur de protection par les familles d'accueil américaines n'ont pas été effleurées par les familles d'accueil québécoises. Le faible taux de pratiquants actuellement au sein de la population francophone du Québec, par opposition à la force du mouvement religieux aux États-Unis explique probablement cette différence. D'ailleurs, une simple comparaison de la présence du thème religieux dans les traditions et le discours politique américain et québécois permet de constater le même écart.

Finalement, notons que les mères d'accueil de notre échantillon n'ont pas fait référence à la grande influence que peuvent avoir leurs perceptions sur l'évolution du placement. Elles ont certes reconnu l'importance d'un jumelage adéquat entre elles et les enfants, mais elles ne parlent pas directement de l'effet que leur perception de l'enfant,

de ses comportements ou du placement peut avoir sur le succès ou l'échec de celui-ci. Pourtant, de plus en plus d'études insistent sur l'importance de la perception du parent d'accueil pour les suites du placement (Barber & Delfabbro, 2003a; Brown et al., 2005; Dance et al., 2002; Ponciano, 2012; Sinclair & Wilson, 2003). De plus, la confirmation de la première hypothèse de la présente étude a permis de mettre en lumière les attitudes plus négatives du parent d'accueil face à l'enfant dont le placement est problématique que celles face à l'enfant dont le placement est réussi. Les familles d'accueil devraient être sensibilisées à ce sujet afin de pouvoir être attentives à leurs pensées et sentiments face à l'enfant et au placement, ce qui leur permettrait d'obtenir rapidement du soutien des intervenants afin de trouver un moyen de régler la situation.

#### **4.3.6 Question de recherche 6 : facteurs d'échec**

En ce qui concerne les sources d'échec, les parents d'accueil rencontrés identifient des facteurs d'ordre individuel, chez l'enfant, des facteurs d'ordre microsystemique, chez la famille d'accueil, la famille biologique, les intervenants et les Centres jeunesse; des facteurs d'ordre mésosystemique, au plan des interactions entre la famille d'accueil, la famille biologique et les intervenants, et finalement; des facteurs d'ordre macrosystemique, au plan des valeurs et des normes sous-entendues dans le fonctionnement institutionnel.

La perception joue un rôle dominant pour plusieurs des facteurs d'échec identifiés. Premièrement, les participantes font état de diverses situations où les intervenants ne

partagent pas la même perception du placement et des besoins de l'enfant que les parents d'accueil. Ces regards différents sur la même situation peuvent être source de conflits. Si l'intervenant ne perçoit pas ce que le parent d'accueil propose comme une intervention adaptée pour l'enfant, il s'y opposera. Le contraire est aussi vrai. L'importance de la collaboration est ici évidente; s'il y a suffisamment de confiance entre le parent d'accueil et l'intervenant, ils pourront s'expliquer leur perception et possiblement arriver à un terrain d'entente. Si, au contraire, la relation entre les deux est empreinte de méfiance et de tensions, chacun restera confiné dans sa position. De plus, les changements fréquents d'intervenants ont un impact sur la relation entre ceux-ci et les parents d'accueil. Lorsqu'un nouvel intervenant est assigné, il n'a pas nécessairement la même perception des difficultés de l'enfant, de ce qu'il a besoin et de ce que la famille d'accueil doit faire. La famille d'accueil doit alors décoder la vision de ce nouvel intervenant et s'y adapter.

En ce qui concerne les parents biologiques, leur perception du placement et de la famille d'accueil semble être en partie responsable de leur contribution à l'échec du placement. Lorsqu'ils perçoivent la famille d'accueil comme étant les responsables du placement ou comme voulant « voler » leur enfant, ils ne sont pas disposés à collaborer avec les parents d'accueil. Pour sa part, l'enfant peut croire que s'il s'attache ou semble heureux dans la famille d'accueil, il trahit son parent. Dans l'éventualité où l'enfant entretient une telle perception de ce que signifie son intégration à la famille d'accueil, il ne peut s'adapter au placement. Que sa perception soit conforme ou non à la réalité, que

son parent biologique se sente trahit ou non, les conséquences de cette perception n'en sont pas moins réelles.

La notion de perception permet également de comprendre en quoi le manque d'information peut nuire à la réussite du placement. Les participantes à la présente étude ont bien décrit comment le fait d'être ignorantes des causes du placement et de l'historique de l'enfant pouvait influencer leur perception des comportements et des réactions de celui-ci. Avec davantage d'information sur le vécu de l'enfant, le parent d'accueil peut être en mesure de comprendre ses comportements et aura tendance à en attribuer la responsabilité à ses expériences préalables au lieu de les voir comme une tentative délibérée de provocation. Avec cette perception plus informée, les familles d'accueil seront moins dérangées (et donc moins stressées) par les comportements de l'enfant, leurs interventions seront plus adaptées et cela aura un impact positif sur l'évolution du placement.

Bien que plusieurs des facteurs d'échec soulevés par nos participantes aient été retrouvés dans les écrits scientifiques consultés (Barber & Delfabbro, 2002; Brown & Bednar, 2006; Buehler et al., 2003; Cooper et al., 1987; Dore & Eisner, 1993; Fernandez, 2009; Knott & Barber, 2004; O'Neill et al., 2012; Oosterman et al., 2007; Rushton et al., 2003; Schofield & Beek, 2005; Sinclair & Wilson, 2003), quelques éléments divergent entre nos résultats et les études existantes.

Le manque de soutien formel, reconnu comme un facteur d'échec du placement (Schofield & Beek, 2005), a été mentionné par nos participantes. Par contre, ce thème a été abordé par les mères d'accueil de notre échantillon de façon beaucoup plus large que dans les études précédentes sur la perception qu'ont les familles d'accueil des facteurs d'échec du placement. En fait, bien que les participants des études de Brown et Bednar (2006) et de Buehler et al. (2003) aient souligné que les lacunes du soutien formel pour les familles d'accueil représentent un risque pour le placement, ils n'ont pas abordé la problématique du manque de soutien à l'enfant et à sa famille biologique. Or, considérant que l'objectif du placement est souvent de permettre le retour de l'enfant dans sa famille biologique, il est essentiel d'offrir aux parents biologiques et à l'enfant le soutien dont ils ont besoin pour que cette réunification soit possible. Nos treize participantes ont identifié ce facteur de risque alors qu'il n'a pas été souligné dans d'autres études où les échantillons étaient plus grands. Cette observation nous amène à poser l'hypothèse que la perception du placement est différente au Québec. Il est possible que les parents d'accueil québécois soient davantage sensibilisés à l'objectif de réunification de l'enfant avec ses parents biologiques et donc, qu'ils soient davantage conscients de ce besoin.

De plus, les deux études consultées qui s'intéressaient à la perception des familles d'accueil quant aux facteurs d'échec du placement (Brown & Bednar, 2006; Buehler et al., 2003) n'ont pas abordé le manque de formation soulevé par nos participantes. Or, la formation pourrait constituer, non seulement un facteur de protection pour les familles

d'accueil, mais aussi un facteur de réussite pour le placement. Si les parents d'accueil comprennent mieux les problématiques de l'enfant, leur perception de ses comportements et réactions sera différente et leurs interventions seront probablement plus adaptées aux besoins de l'enfant. En fait, la formation pourrait être un excellent moyen de travailler les perceptions des parents d'accueil, perceptions qui influencent le bien-être de l'enfant et la réussite du placement (Barber & Delfabbro, 2003a; Brown et al., 2005; Sinclair & Wilson, 2003).

#### **4.4 Analyse des résultats qualitatifs et quantitatifs**

##### **4.4.1 Facteurs clés pour la pérennité des familles d'accueil et la réussite du placement**

De nombreux facteurs de protection et de risque pour les familles d'accueil, ainsi que des facteurs de réussite et d'échec du placement ont été identifiés dans le cadre de cette étude. Toutefois, certains thèmes piliers se dégagent de l'ensemble des entrevues et des résultats quantitatifs. Nous proposons donc un modèle des éléments clés qui devraient être présents afin d'assurer la réussite des placements en famille d'accueil d'une part et la rétention ou le recrutement des familles d'accueil d'autre part (voir Figure 6). Les trois éléments clés sont le soutien social et la collaboration, l'amour et les relations, ainsi que la reconnaissance. Le modèle rejoint en partie les résultats de Twigg (2009) qui avait identifié quatre grands besoins chez les familles d'accueil suite à une revue de la littérature, soit le soutien social, le soutien financier, la reconnaissance et la formation.

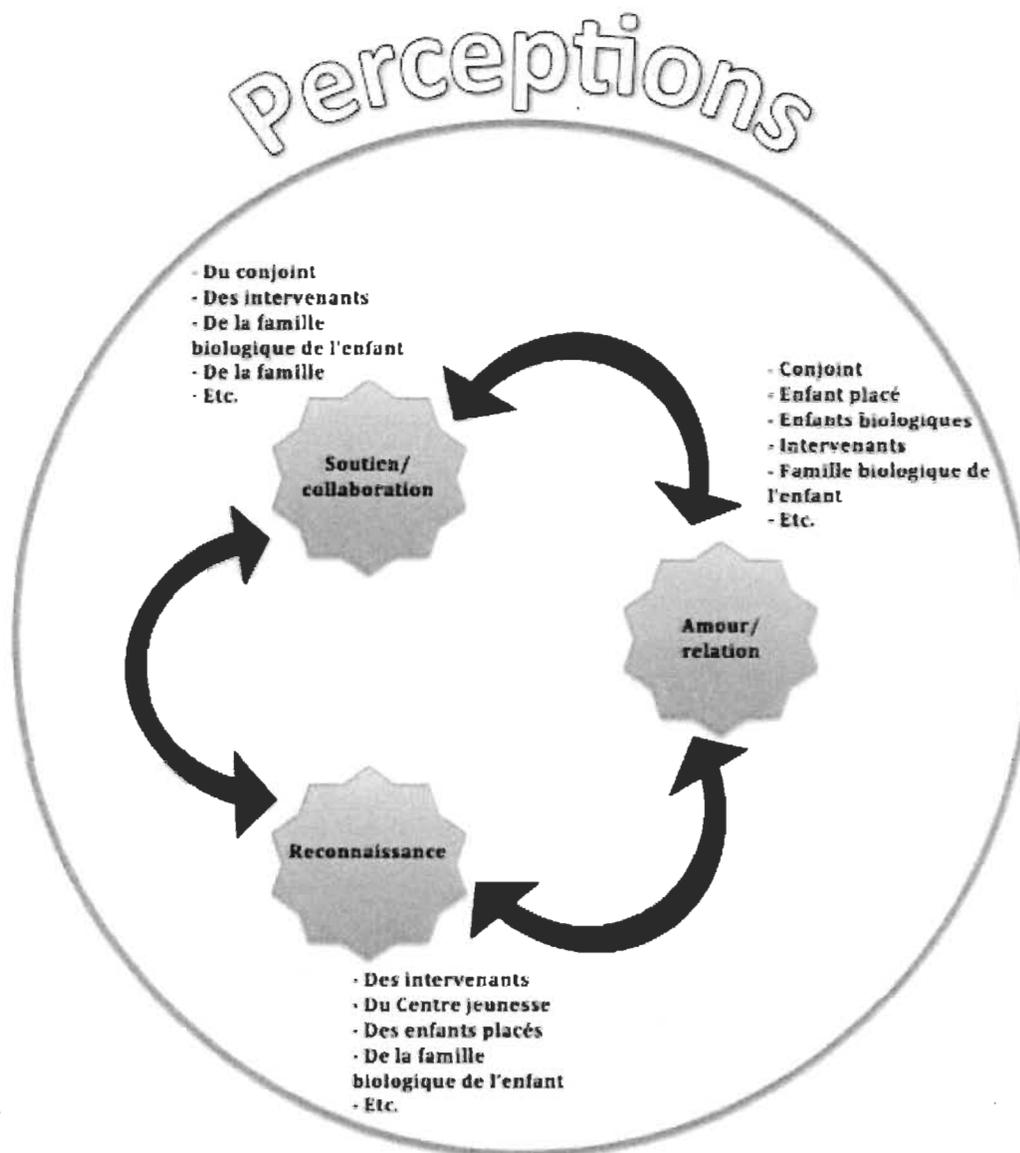


Figure 6. Facteurs clés pour la pérennité des familles d'accueil et la réussite du placement.

Le modèle sera décrit, puis illustré à partir de l'entrevue de la sixième participante et des résultats aux différents questionnaires qu'elle a complétés. Le choix de cette participante est relié au plus grand nombre de thèmes évoqués par celle-ci dans ses réponses aux questions d'entrevue. Il s'agit d'une mère d'accueil d'environ 50 ans qui

avait 9 ans d'expérience au moment de l'entrevue et elle avait reçu une vingtaine d'enfants depuis ses débuts en tant que famille d'accueil. Elle peut recevoir jusqu'à cinq enfants chez elle. L'enfant dont elle a parlé pour le placement positif avait entre zéro et deux ans au moment de son placement qui a duré plus de trois ans. Il avait vécu de la négligence, de l'abus physique, avait été témoin de violence conjugale et des problèmes de santé mentale de son parent. Selon la mère d'accueil, cet enfant présentait un trouble de la concentration ou de l'attention, un trouble du comportement, de l'anxiété, du retrait, de l'isolement, un syndrome Gilles de La Tourette, un trouble de l'attachement, un trouble obsessionnel compulsif et un trouble de la modulation sensorielle. Elle a également précisé qu'il présentait une intelligence moyenne supérieure. L'enfant choisi pour le placement problématique avait entre deux et six ans au moment de son placement, qui a duré entre un et trois ans. Il avait vécu de la négligence, avait été témoin de violence conjugale et présentait un retard de développement, un trouble du comportement, ainsi qu'un trouble de l'attachement.

La notion de perception est centrale dans ce modèle. Comme la théorie écologique de la perception et la notion d'interactionnisme symbolique le proposent, l'interprétation qu'une personne fera d'une situation aura des conséquences réelles. Peu importe la réalité objective, c'est la perception subjective de l'individu qui aura la plus grande influence sur sa réaction, celle des autres qui l'entourent et sur l'évolution de la situation. Tout ce qui se trouve à l'intérieur du cercle est donc modulé par la perception des protagonistes du placement. On ne parle donc pas du soutien réellement disponible,

mais du soutien perçu. Il en est de même pour la reconnaissance ainsi que pour l'amour et la qualité des relations.

**4.4.1.1 Soutien social et collaboration.** Le premier de ces éléments clés est le soutien social et la collaboration. Ces deux thèmes sont intrinsèquement liés et sont très souvent abordés conjointement dans les entrevues réalisées. Il s'agit d'un élément crucial pour la santé d'une famille d'accueil. En fait, le soutien social et la collaboration ont été mentionnés par toutes les mères d'accueil de notre échantillon, que ce soit comme indicateur de réussite, comme facteur de réussite ou d'échec du placement, comme défi à travers le thème des relations avec les intervenants, comme facteur de risque ou encore comme facteur de protection dans le rôle de famille d'accueil. L'aspect le plus important est sans aucun doute le soutien formel et informel du parent d'accueil, mais le soutien de l'enfant et de ses parents biologiques est aussi déterminant. La collaboration est également perçue comme une forme de soutien puisqu'elle permet un partage des responsabilités et un soutien plus constant.

Afin de favoriser la réussite du placement, la collaboration devrait exister entre tous les adultes impliqués. Poirier et al. (2006) ont d'ailleurs illustré son importance, en plus de décrire quatre types de collaboration ou de non-collaboration qui peuvent exister entre les divers acteurs du placement (parent biologique, parent d'accueil, intervenant ressource et intervenant de l'enfant). L'absence de contact et de collaboration a été identifiée dans les dyades parent biologique – parent d'accueil et intervenant de

l'enfant – intervenant ressource. Un deuxième type d'interaction, le conflit ou les enjeux de pouvoir, a été observé au sein de toutes les dyades sauf une, celle constituée du parent d'accueil et de l'intervenant ressource. En ce qui concerne les relations à sens unique, où il y a absence de réciprocité, elle existe entre les deux parents (biologique et d'accueil), ainsi qu'entre l'intervenant de l'enfant et chacun des deux parents. Finalement, les relations d'inclusion, où il y a une réelle collaboration, ont été répertoriées chez toutes les dyades. Ce dernier résultat est encourageant, puisqu'il permet de constater qu'une réelle relation de collaboration est possible au sein de toutes les dyades formées par les différents acteurs d'un placement.

Dans notre étude, bien que le soutien social formel soit le plus souvent mentionné dans les entrevues, le questionnaire utilisé n'a pas permis de démontrer une différence statistique entre les placements positifs et les placements problématiques au plan du soutien social formel. Toutefois, comme mentionné précédemment, il est possible que ces résultats non significatifs soient dus à la nature de l'outil utilisé qui ne nous a pas permis d'évaluer la satisfaction quant au niveau de soutien social disponible. Un enfant qui présente des comportements très difficiles aura possiblement plus de soutien qu'un enfant qui s'adapte mieux, mais ce soutien peut tout de même être perçu comme insuffisant par le parent d'accueil.

En ce qui concerne le soutien social informel, un changement significatif a été observé entre la *Grille d'évaluation du réseau de soutien social des parents*

(Morin, 2010a; d'après Jourdan-Ionescu, Desaulniers, & Palacio-Quintin, 1996) du placement positif et celle du placement problématique. Or, les parents d'accueil ont moins souvent abordé le soutien informel que le soutien formel lors de leurs réponses à l'entrevue. En fait, le soutien informel a été abordé comme facteur de risque et comme facteur de protection, mais pas comme facteur de réussite ou d'échec du placement. Il est possible que les mères d'accueil évoquent davantage le soutien informel en lien avec leur propre réussite, leur persévérance dans leur rôle, parce qu'il s'agit d'une forme de soutien social plus personnelle, non exclusivement liée au rôle de famille d'accueil. Lorsqu'elles réfléchissent à la réussite du placement, le soutien formel serait plus saillant étant donné son lien direct avec l'enfant et donc, le placement.

La participante 6 rapporte d'ailleurs moins de catégories de soutien social pour le placement problématique que pour le placement positif. Bien que le soutien du conjoint soit présent dans les deux cas, le soutien de ses enfants, de ses parents et de ses frères et sœurs est présent pour le placement positif, alors qu'il est presque totalement absent pour le placement problématique. La seule exception est que les parents demeurent une source d'écoute et de conseil occasionnel lors du placement problématique. Mais, ils ne sont alors plus disponibles comme source d'aide direct. De plus, le soutien du professeur de l'enfant n'est disponible que lors du placement positif. La situation n'est pas différente en ce qui concerne les intervenants qui sont plus souteneurs lors du placement positif. Une source de soutien formel supplémentaire, soit un pédopsychiatre, n'était également présente que lors du placement positif.

Plusieurs des citations de cette participante peuvent être retenues afin d'illustrer l'importance du soutien social. Les propos suivants démontrent bien l'importance du soutien en général, mais aussi la nécessité du soutien du conjoint, de l'intervenant et même de ses propres enfants.

[...] je suis désolée là, mais on n'est pas des saints miraculeux et c'est 24 heures par jour et c'est 7 jours par semaine et sans aide, on n'arrive pas. (Participante 6).

[...] le support et l'amour que mon conjoint et moi... Ça c'est ben, ben, ben important (Participante 6).

La dernière chose qui est bien importante pour la réussite d'un placement, c'est la présence de l'intervenant ressource. Lui là, en tout cas, chez nous il est important (Participante 6).

Mais les enfants adultes chez moi, ils sont très, très, très présents. Quand j'ai des grosses, grosses peines là, quand j'ai un enfant qui s'en va et que je suis démolie là, sont vraiment, sont là avec moi pour ma période de deuil. Et quand je suis frustrée par une situation, mettons avec les Centres jeunesse là, ils sont très présents aussi (Participante 6).

**4.4.1.2 Amour et relation.** L'amour et la relation forment le deuxième thème inclus dans le modèle. Identifiés par l'ensemble des participantes, comme facteur de protection, de risque, de réussite, d'échec et même comme élément de définition de la réussite, l'amour et la relation peuvent être décrits comme « l'adhésif » qui permet au placement, à la famille d'accueil de tenir. L'aspect le plus important de ce thème est sûrement ce qui concerne la relation avec l'enfant. Il s'agit de l'amour pour les enfants en général, de l'amour pour l'enfant placé, mais aussi de l'amour que cet enfant développe pour le parent d'accueil. L'amour des enfants est à l'origine même du choix de devenir famille

d'accueil, mais est aussi crucial pour la motivation de la famille d'accueil à continuer dans l'adversité et pour la réussite même du placement.

Mais d'autres relations sont tout aussi importantes. Ainsi, le lien qui se développe entre l'enfant placé et les enfants biologiques de la famille d'accueil constitue une source de récompense et un facteur de protection important. Il en est de même pour la relation qui s'établit entre l'enfant et la famille d'accueil élargie (parents, sœurs, frères, etc. de la famille d'accueil). En ce qui concerne la relation avec les parents biologiques de l'enfant placé, elle peut être source de réussite ou d'échec. Finalement, la qualité de la relation qui se crée entre le parent d'accueil et chacun des intervenants aura un effet décisif sur l'évolution du placement et sur la motivation de la famille d'accueil à persévérer dans son rôle.

La participante 6 a identifié le même style relationnel (*Questionnaire de perception*, Bartholomew, 1990; traduit et adapté par Lussier, 1992) chez l'enfant dont le placement a été réussi et chez l'enfant dont le placement était problématique, soit :

Cet enfant veut être près des gens sur le plan affectif, mais il sent que ceux-ci sont réticents à se rapprocher de lui comme il le voudrait. Il se sent mal à l'aise sans relation intime, mais il se sent souvent préoccupé par le fait que les gens ne l'apprécient pas autant qu'il les apprécie.

La perception a possiblement été particulièrement influente pour cette mère d'accueil. En fait, sa réaction face à ce style relationnel n'a pas été la même pour les deux enfants, ce qui pourrait être expliqué par d'autres caractéristiques de l'enfant.

D'ailleurs à l'*Échelle d'attitudes parentales* (Hudson, 1982; traduit par Lussier, 1992), lorsqu'elle répond « La plupart du temps » pour le placement positif à l'affirmation « J'aimerais que cet enfant ressemble à d'autres enfants que je connais. », elle précise que cet enfant lui fait penser à sa propre fille, mais qu'elle a davantage de problématiques. Cette ressemblance avec sa fille a possiblement influencé la perception que la mère d'accueil s'est faite de cette enfant, une ressemblance qui est donc devenue un facteur de protection.

En ce qui concerne cette *Échelle d'attitudes parentales* (Hudson, 1982; traduit par Lussier, 1992), la réponse de la mère d'accueil à certains items est particulièrement différente pour les deux types de placement. Par exemple, alors qu'elle répond « Rarement ou jamais » à l'énoncé « Je souhaiterais ne pas avoir cet enfant. » pour le placement positif, elle répond « La plupart du temps » à la même affirmation pour le placement problématique. À « J'apprécie vraiment cet enfant. », sa réponse est « La plupart du temps » pour le placement positif et « Parfois ou très peu souvent » pour le placement problématique. Finalement, devant l'affirmation « Je ne comprends tout simplement pas cet enfant. », elle répond « Parfois ou très peu souvent » en ce qui concerne le placement positif et « Souvent ou tout le temps » pour le placement problématique. Un écart similaire peut être observé pour l'affirmation « Je suis très patiente avec cet enfant. ».

De plus, les propos de cette participante illustrent bien l'importance de l'amour et des relations positives. L'expression authentique d'amour de l'enfant envers son parent d'accueil est perçue comme un signe de réussite, même si la relation avec le parent biologique demeure importante pour l'enfant.

Et quand il peut verbaliser qu'il t'aime, qu'il peut te dire à toi qu'il t'aime, mais qu'il aime mieux sa vraie maman. Mais qu'il te le dit d'une façon, tu sais, tellement naturelle, tellement... C'est pas dit avec arrogance [...] [ils sont] capables de le dire avec des mots [...] Ça je pense, pour moi c'est réussi (Participante 6).

L'amour que le parent d'accueil a pour les enfants est également une source de résilience et de persistance dans l'adversité. En fait, cet amour est décrit comme une nécessité pour toute famille d'accueil.

Ce qui te permet de tenir, c'est l'amour que tu as envers cet enfant-là. Si admettons, la situation est problématique envers un enfant, si tu n'as aucun sentiment envers cet enfant-là, bingo, tu le rayes de ta vie et c'est fini et on passe à un autre. [...] ça peut être un autre enfant que tu aimes et que tu te dis, si je réagis de telle façon, ils risquent de sortir de chez moi tous les enfants et même celui ou celle que je préfère. Tu sais, il y a beaucoup une question d'amour dans le fait de tenir le coup. [...] c'est impossible d'être famille d'accueil si tu n'aimes pas ces petits enfants-là (Participante 6).

Il est également essentiel de cultiver des relations positives avec les divers acteurs impliqués. La relation avec les intervenants est probablement une des plus importantes.

Bonne entente avec l'intervenant de l'enfant. Ça fait moins de tensions à vivre à la maison parce que, écoute, on se le cachera pas, quand tu viens d'avoir un argument avec un intervenant, tu n'es pas de bonne humeur. Et là les enfants, ils arrivent de l'école ou ils se lèvent de la sieste, en tout cas, ça résumes-tu un peu là? (Participante 6)

Mais il ne s'agit pas que des relations du parent d'accueil avec les autres, mais aussi des relations entre ces autres protagonistes. D'ailleurs, cette participante parle également de la nécessité et de la difficulté à préserver la relation entre ses propres enfants et les enfants placés.

Tu sais, l'enfant placé, des fois il va avoir des colères démesurées, des paroles vraiment démesurées, dépendant de ses problématiques toujours. [...] Tu es obligé d'intervenir auprès de ton enfant, parce que, il va vouloir détester cet enfant-là, parce que ce qu'il t'a dit, parce que ce qu'il t'a fait s'il t'a donné des coups, etc. Et c'est d'expliquer... parce que l'enfant quand il est petit, il a de la misère à... c'est difficile d'expliquer certaines problématiques à un enfant (Participante 6).

**4.4.1.3 Reconnaissance.** Le dernier thème pivot est la reconnaissance. Il s'agit de la perception que la société a des familles d'accueil, mais aussi de la perception des protagonistes (intervenants, enfants, parents biologiques) de cette histoire de placement. Cette reconnaissance de l'apport des familles d'accueil, de leur contribution et de leur expertise a été mentionnée par la majorité des participantes (9/13). Tout d'abord, il y a la reconnaissance des enfants placés, source de protection pour les familles d'accueil. Cette appréciation devient habituellement évidente lorsque le jeune est devenu adulte et qu'il a maintenu le lien avec le parent d'accueil ou qu'ils se sont retrouvés. Les familles d'accueil font alors le constat que, bien que l'enfant ne semblait pas toujours apprécier ses interventions au moment même du placement, avec le recul, il devient apte à percevoir et à reconnaître le cheminement que le parent d'accueil lui a permis de faire. Plusieurs participantes ont fait part du fait que ces enfants, devenus adultes, continuent de leur demander conseil, de partager leurs joies et leurs peines ainsi que de les visiter. Ces simples gestes sont également perçus comme des marques de reconnaissance par les

parents d'accueil, car ils démontrent que la famille d'accueil est devenue une source de référence, une personne à qui se confier.

Une autre source de reconnaissance, qui malheureusement fait souvent défaut, est celle des intervenants. En fait, les parents d'accueil déplorent le manque de reconnaissance de leur expertise. On ne les inclut pas dans les discussions concernant l'enfant, alors que c'est eux qui passent le plus de temps avec lui, qui connaissent le mieux ses forces, ses limites et ses besoins. Les propos d'une mère d'accueil (Participante 4), qui affirme que les familles d'accueil sont considérées comme des gardiens de stationnement, illustrent bien cette perception de ne pas être reconnu dans leur expertise et leur contribution. Un autre signe du manque de reconnaissance est la difficulté à obtenir de l'information sur l'historique de l'enfant, ce qui nuit à leur compréhension des comportements de l'enfant et donc, à leurs interventions. Finalement, le manque de formation peut également être perçu comme un signe du peu de reconnaissance de leur rôle auprès de l'enfant. Si on reconnaît l'importance du parent d'accueil pour l'évolution de l'enfant, on s'assurera de le préparer convenablement, de le former afin qu'il comprenne l'enfant et qu'il puisse intervenir adéquatement auprès de lui. Une solution possible à ce manque de reconnaissance est la syndicalisation récente des familles d'accueil et la présence de l'association des familles d'accueil qui ont été soulignées par les participantes.

La nécessité d'être reconnue, mais surtout la difficulté à obtenir cette reconnaissance est très présente dans le discours des mères d'accueil de notre échantillon. La participante 6 a souvent abordé la difficulté à obtenir des formations et de l'information sur les motifs du placement et sur l'historique de l'enfant.

[...] les familles d'accueil, il faut qu'on se démène pour se trouver [des formations]. Moi je suis chanceuse, je suis capable, j'ai été dans le domaine de l'éducation, je réussis toujours à m'en trouver des formations, mais si on parle des familles d'accueil en général, ce n'est pas évident [pour elles] (Participante 6).

Que les raisons du placement elles soient claires pour la famille d'accueil. Le thème et les raisons. Quand ils ne veulent pas t'en parler, quand c'est vague ou quand ils ne te disent pas tout, ça devient compliqué (Participante 6).

Elle rapporte également sa frustration devant le manque de considération des intervenants qui ne tiennent pas compte de l'opinion du parent d'accueil, tout en illustrant ses affirmations d'un exemple réel.

Mais, souvent, j'ai l'impression que l'intervenant d'enfant, il ne t'écoute pas ou ils te prennent pour une innocente. Regarde, c'est MA perception [...] Je vais te donner un exemple de ce que je veux dire si un intervenant va te dire écoute, on fait un plan d'intervention et on te dit « Bon là l'enfant il a trois ans et demi, l'objectif pour ce mois-ci c'est de le mettre propre. » Toi tu vas dire « Écoute, avant de penser à mettre ce petit enfant là propre, on va essayer de comprendre pourquoi il n'est pas propre. » Et là, ils vont dire « Ben regarde, c'est parce que, il ne sera pas en couche jusqu'à cinq ans. » C'est parce que, des fois là, je vais dire une affaire niaiseuse parce que c'est en lien avec la toilette, mais des fois l'enfant, il a peur des toilettes. Mais toi tu essaies de dire « Ben coudons, c'est parce qu'il a été frappé, battu, a-t-il été assis dessus pendant des heures où. » Toi comme maman d'accueil, tu as d'autres préoccupations que il aille sur le pot là là, ce mois-ci là, si l'enfant il est complètement désorganisé. C'est ça que je veux dire par : on écoute peu les familles d'accueil (Participante 6).

**4.4.1.4 Influences réciproques entre les thèmes.** Ces trois grands thèmes ne sont pas indépendants les uns des autres. Au contraire, des influences réciproques existent

entre chacun d'entre eux. À vrai dire, la reconnaissance est une forme de soutien et une occasion de collaboration, puisqu'elle pourrait permettre au parent d'accueil d'avoir accès à des formations en plus de l'inclure dans les discussions entourant l'enfant, ce qui améliore ses chances d'être soutenu dans ses interventions et ses décisions. L'inverse est aussi vrai : la collaboration est une forme de reconnaissance de l'expertise de la famille d'accueil puisqu'elle permet des rapports égalitaires avec l'intervenant. De plus, le soutien de la famille d'accueil par les intervenants, c'est un peu la reconnaissance de son importance pour le développement optimal de l'enfant.

Les deux citations suivantes peuvent illustrer ce lien entre la reconnaissance d'une part et le soutien ou la collaboration d'autre part, ou plutôt ici, entre le manque de reconnaissance et le manque de collaboration et de soutien. On peut d'abord observer le lien entre le changement fréquent d'intervenant, le manque de considération pour l'expertise des parents d'accueil, puis le manque de collaboration et de soutien de la part de l'intervenant.

C'est sûr que si tu as une mauvaise relation avec l'intervenant de l'enfant, c'est très difficile. Et une autre chose là, un des placements que j'ai chez-nous [...] cet enfant-là là, j'ai tellement changé d'intervenant d'enfant là, écoute là, en sept ans elle a dû en avoir 15. Des fois je changeais trois fois par année. Ça c'est très difficile parce que à chaque fois, toi-là, il faut que tu deal [gère] avec comment cet intervenant-là travaille et puis lui, il veut repartir de la case départ. Admettons que c'est instauré, ça fait deux ans que c'est des visites supervisées et que là l'enfant commence à s'installer, ça va bien, mais là il arrive un nouvel intervenant dans le dossier « Bon ben écoute l'enfant a vieilli, ça fait deux ans qu'on est en visite supervisée. Bon, là on essaie les dodos chez maman. » [...] il va se rendre compte que ça ne marche pas « Ok. On retourne à l'ancienne méthode. » L'enfant tout mélangé. Bingo on rechange d'intervenant. [...] Je ne sais pas s'ils ne prennent pas des notes dans leurs papiers, mais en tout cas, euh... J'ai vécu ça énormément. [...] souvent, j'ai l'impression que l'intervenant

d'enfant, il ne t'écoute pas ou ils te prennent pour une innocente. Regarde, c'est MA perception [...] Tu te dis « Ben voyons donc là. C'est pas comme si c'est le premier enfant que j'ai dans les mains là. » [...] on n'écoute peu les familles d'accueil. (Participante 6)

Cette participante parle également du lien direct entre le manque d'écoute, le peu de reconnaissance de l'intervenant et l'absence ou la pauvreté du soutien formel.

Quand un enfant qui est placé chez toi et après x nombre de temps, tu dis à l'intervenant « Écoute, j'aimerais avoir une évaluation, ça ne va pas bien. » Ça fait des années que je travaille admettons avec un groupe de deux ans et ce petit bonhomme-là, il... Ben si ils te répondent « Ben tous les enfants de deux ans, ils font une crise. » Tu as beau insister et dire « Écoute c'est plus que ça. » Si tu n'as pas d'aide et de services, ben regarde, ça ne marchera pas. (Participante 6)

D'un autre côté, le soutien et la collaboration vont évidemment favoriser des relations positives, que ce soit entre le parent d'accueil et l'enfant, le parent d'accueil et les intervenants ou même entre les parents d'accueil et la famille biologique de l'enfant. C'est également le cas pour la relation entre l'enfant et les intervenants, les parents biologiques et les intervenants et même pour la famille d'accueil élargie et l'enfant placé. En contrepartie, l'amour est une forme de soutien, plus particulièrement de soutien émotionnel. L'amour et les relations positives avec l'entourage vont enrichir le réseau de soutien du parent d'accueil. De plus, les relations positives avec les intervenants et avec les parents biologiques de l'enfant laissent place à une véritable collaboration de tous les protagonistes du placement.

Quelques citations peuvent illustrer cette influence réciproque entre le soutien ou la collaboration et les relations positives. Dans la première, la mère d'accueil explique

comment la relation avec son conjoint, l'amour qu'ils ont l'un pour l'autre constituent une source indispensable de soutien.

[...] il y a beaucoup, beaucoup d'amour entre mon conjoint et moi. Dans certaines situations, s'il n'y avait pas ça je ne sais pas si j'aurais tenu ces années-là. [...] c'est difficile pour un couple, il faut que tu sois solide. Si t'es pas solide, je ne sais pas si tu peux passer au travers parce que, tu sais, c'est déjà pas évident d'élever nos enfants là pis qu'on les a faites tous les deux-là, mais quand qui arrive d'autres enfants, c'est, c'est très souvent conflictuel euh, les interventions que t'as à faire (Participante 6).

Plus tard dans l'entrevue, elle explique comment la collaboration des parents biologiques de l'enfant placé est essentielle au développement de relations positives entre celui-ci et ses parents d'accueil.

Deuxièmement, quand que le parent, le parent de l'enfant, ils permettent à l'enfant de s'installer, quand le parent dénigre constamment la famille d'accueil puis etc. etc. etc., c'est très difficile à l'enfant et ça crée un conflit de loyauté incroyable là, alors quand le parent permet à l'enfant de s'installer, c'est un excellent facteur de réussite (Participante 6).

Une dernière citation illustre bien cet aspect du modèle. Elle explique ici comment la relation qui se développe entre ses propres enfants et les enfants placés chez elle peut devenir une source de soutien pour ces derniers.

Et aussi, ce qui est le plus beau dans tout ça, c'est quand tes enfants et tes petits enfants qui sont placés chez toi, ils deviennent comme une vraie fratrie, qu'après des années c'est ça que ça fait. Et que tu vois ton enfant ou un de ces enfants-là qui se défendent mutuellement dans certaines situations. Des choses qui arrivent à l'école ou entre amis. Et que tu vois que c'est une vraie fratrie (Participante 6).

Finalement, l'amour et les relations positives peuvent être perçus comme une forme de valorisation et de reconnaissance du travail des familles d'accueil. Plus

particulièrement, l'amour de l'enfant et son choix de maintenir la relation avec le parent d'accueil à l'âge adulte sont vécus comme une forme de reconnaissance par les familles d'accueil. Les relations positives avec les intervenants peuvent également être comprises comme une forme de reconnaissance par les parents d'accueil. Dans le même ordre d'idée, la reconnaissance peut favoriser des relations positives entre les intervenants et les parents d'accueil qui se sentiront respectés et compris.

À ce sujet, la participante 6 rapporte à quel point les gestes et les mots d'amour de l'enfant placé, de même que l'octroi de sa confiance peuvent être significatifs pour elle.

Le premier sourire qu'ils vont te faire, regarde, ça c'est une récompense immense. [...] Quand un des enfants te dit qu'il t'aime. Toute la tendresse, les bisous, les câlins. Quand ils te font confiance, quand ils sont capables de se confier à toi et te parler. Quand ils te demandent « Est-ce que je peux t'appeler maman? »

#### **4.5 Contribution de la recherche**

Cette étude a contribué aux connaissances sur le placement en famille d'accueil de nombreuses façons. Premièrement, il s'agissait d'une première étude québécoise sur la perception des familles d'accueil quant aux sources de réussite et d'échec du placement. De plus, il y a eu confirmation que la perception des familles d'accueil québécoises quant à leur expérience et quant aux facteurs influençant le placement est très similaire à celle des familles d'accueil manitobaines ayant participé aux études de Brown et de ses collègues (Brown, 2008; Brown & Bednar, 2006; Brown & Calder, 1999, 2000; Brown & Campbell, 2007). Certains écarts ont toutefois été relevés. Il serait intéressant de réaliser une étude comparative Manitoba-Québec de la préparation et la formation des

familles d'accueil, ainsi que du discours populaire sur les familles d'accueil et le placement. Une telle étude permettrait possiblement d'expliquer certains des écarts identifiés dans la présente étude, par exemple au niveau de la reconnaissance de la contribution de l'enfant au succès du placement ou encore du manque de soutien pour les enfants et ses parents biologiques comme facteur d'échec.

Dans un autre ordre d'idées, la méthodologie mixte, peu utilisée dans les études consultées, a ici permis de développer une compréhension beaucoup plus riche du vécu des familles d'accueil. L'utilisation des questionnaires a permis de mettre en lumière des différences statistiques entre les placements réussis et problématiques. Or l'utilisation exclusive des questionnaires et d'analyses statistiques n'aurait pas permis de comprendre l'absence de différence significative entre les placements réussis et les placements problématiques au plan du soutien social formel, un résultat contradictoire avec les études précédentes réalisées dans d'autres provinces ou pays. La dominance de ce thème dans les entrevues a toutefois permis de relativiser les résultats et de proposer une hypothèse alternative expliquant l'absence de résultat significatif. En somme, les données qualitatives, en plus d'offrir des données contextualisées et détaillées, permettent d'enrichir l'analyse des données quantitatives.

La recherche a aussi permis de développer un modèle des facteurs clés nécessaires à la réussite du placement et à la rétention des familles d'accueil. Ce modèle est novateur puisqu'il propose une synthèse des facteurs de protection, de risque, de réussite et

d'échec tels que perçus par les parents d'accueil. Il peut également permettre d'orienter la réflexion sur l'efficacité du système québécois de placement en famille d'accueil sous le couvert de la Loi de protection de la jeunesse. Le modèle devrait toutefois faire l'objet de nouvelles recherches afin d'être validé auprès d'un échantillon plus grand.

Cette recherche a donc permis d'engendrer de nouvelles connaissances sur les familles d'accueil, les enfants placés, leur famille d'origine et les intervenants, par l'entremise du regard des parents d'accueil. Ces connaissances pourraient influencer la formation des familles d'accueil et des intervenants. Par exemple, ceux-ci pourraient être sensibilisés davantage à l'influence que peuvent avoir leurs perceptions sur le placement, sur l'enfant et sur les autres personnes impliquées. En fait, c'est l'intervention auprès de chacun des acteurs du placement qui devrait être influencée par les résultats de cette recherche.

Finalement, la réalisation de l'étude a été bénéfique pour les participantes elles-mêmes. En fait, certaines participantes ont directement exprimé leur gratitude d'avoir eu l'opportunité de participer à cette recherche. Elles y ont vu une occasion de faire un bilan et ont bénéficié de leur participation à la recherche. Par exemple, une mère d'accueil a dit en fin d'entrevue : « Je vous remercie de m'avoir permis d'y réfléchir. C'est quelque chose que je n'avais pas fait et j'ai trouvé ça intéressant. Ça m'a aussi servi. » (Participante 5).

#### 4.6 Limites

Malgré son importante contribution, la présente étude comporte des limites qu'il importe de souligner. La reconnaissance de ces failles permettra au lecteur d'aborder les résultats avec la nuance et la prudence qui s'imposent. Une des limites principales réside sans aucun doute dans la nature rétrospective de l'étude. Nous avons demandé aux participantes de répondre aux questionnaires à partir de leur réflexion sur une situation du passé. Or, la mémoire peut être sujette à de nombreux biais, ce qui pourrait influencer les résultats. Ainsi, les réponses du parent d'accueil aux questions peuvent être teintées par l'identification du placement comme positif ou problématique.

La taille restreinte de l'échantillon représente une autre limite significative de cette étude. Malgré les efforts de recrutement, seulement 13 parents d'accueil ont pu être questionnés. Ce petit échantillon, en plus de limiter l'étendue des thèmes relevés dans l'analyse qualitative, nécessite l'utilisation de tests non paramétriques. La puissance moindre de ces tests pourrait expliquer certains résultats non significatifs; certaines hypothèses qui n'ont pu être confirmées l'auraient peut-être été avec l'utilisation de statistiques paramétriques sur un échantillon plus grand.

Le type d'échantillonnage, basé sur une participation volontaire, pourrait également avoir entraîné certains biais. En effet, les parents d'accueil qui choisissent de se porter volontaires présentent possiblement des caractéristiques particulières qui les distinguent de ceux qui ne se sont pas avancés pour participer à la recherche. Qui sont ceux qui

s'impliquent? Qui sont ces parents d'accueil qui prennent le temps de faire les démarches nécessaires à leur participation, contacter la chercheuse, retourner le formulaire de consentement et lire les questionnaires? Ces parents d'accueil sont peut-être plus investis dans leur rôle, ont possiblement plus de ressources ou encore des motivations différentes de celles des autres parents d'accueil. Ces différences peuvent avoir influencé les résultats.

Finalement, la réponse par écrit aux questionnaires pour certains répondants limite l'étendue de l'information qui a pu être recueillie, en particulier au plan de l'analyse qualitative. Bien que ces participantes aient rempli les questionnaires, la réponse par écrit est plus concise, moins développée. Dans ces cas, l'analyse qualitative ne permettait pas d'identifier des thèmes extérieurs aux questions posées, ce qui pouvait être fait dans le cas des entrevues téléphoniques.

## **Conclusion**

thèmes dominants qui aboutiront à quelques recommandations et pistes de réflexion. Les thèmes retenus pour la création de notre modèle sont assurément les plus importants.

Selon Lee et al. (2013), l'auto efficacité est un des facteurs de protection qui contribue le plus à la résilience. Or, les mères d'accueil rencontrées dans la présente étude ont été nombreuses à déplorer le manque de formation et le manque d'information sur les enfants placés. Mal préparées, ayant peu d'opportunités de formation et étant peu informées sur l'historique et les difficultés de l'enfant, il peut devenir difficile pour les familles d'accueil de se sentir confiantes et efficaces dans leurs interventions et même dans leur relation avec l'enfant. Ces lacunes au plan de la formation et de l'information sont reliées au manque de reconnaissance de la valeur et surtout de l'expertise développée par les familles d'accueil. Malgré qu'elles soient celles qui passent le plus de temps avec l'enfant, les mères d'accueil rencontrées ont l'impression qu'on les consulte peu et qu'on ne les écoute pas toujours lorsqu'elles tentent de se faire entendre. Pour certaines participantes, ce manque de valorisation du savoir-faire n'est pas étranger aux difficultés de recrutement et de rétention des familles d'accueil.

Il devient donc urgent de revaloriser ce rôle et surtout, de donner les outils aux familles d'accueil afin qu'elles puissent se sentir efficaces dans leur éducation de l'enfant. Certaines participantes ont également fait mention des iniquités entre les différentes régions du Québec en ce qui concerne les formations disponibles. Il faudrait effectivement rendre disponibles les formations dans toutes les régions, quitte à utiliser

la technologie de formation à distance. L'utilisation de l'enseignement à distance avait d'ailleurs été suggérée pour le programme « Technique d'accueil » par le Groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil (2000, recommandation 44). De plus, toujours selon les mères d'accueil rencontrées, certaines formations ne sont offertes que dans une région, alors qu'elles sont très utiles pour les familles d'accueil qui y ont accès. Des moyens devraient être mis en place afin d'évaluer la satisfaction des parents d'accueil face à ces diverses formations développées régionalement, pour ensuite partager celles qui sont appréciées avec d'autres régions. Les familles d'accueil devraient également être davantage incluses dans les discussions et dans les décisions concernant l'enfant, en plus d'avoir accès aux informations qui pourraient leur permettre de mieux comprendre les comportements de l'enfant. Une recommandation similaire avait d'ailleurs été faite dans le rapport *Familles d'accueil et intervention jeunesse - Analyse de la politique de placement en ressource de type familial* :

Que les Centres jeunesse reconnaissent les familles d'accueil comme partenaires à part entière dans l'intervention auprès des jeunes et, à ce titre, leur offrent toute l'information pertinente pour leurs fonctions, et que celles-ci soient impliquées dans les décisions qui les concernent et qui concernent l'enfant placé chez elles. (Groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil, 2000, Recommandation 33)

Considérant les propos de nos participantes douze ans plus tard, les changements requis par cette recommandation ne semblent pas avoir été mis en place. Il serait donc pertinent de revisiter ce rapport afin de vérifier si les autres recommandations ont été suivies. Si ce n'est pas le cas, leur pertinence devrait être réévaluée dans le contexte actuel, puis les recommandations appropriées devraient être instaurées.

Selon les mères d'accueil consultées, ce manque de reconnaissance, source de frustrations, a également un effet négatif sur les relations entre les parents d'accueil et les intervenants. Le thème des relations constitue d'ailleurs une autre des questions dominantes apparues dans le discours des participantes, de même que dans les résultats aux questionnaires. Les relations, qu'elles soient nourrissantes, protectrices ou préjudiciables, semblent avoir une influence déterminante sur la motivation des familles d'accueil, sur leur sentiment d'efficacité personnelle, de même que sur le cours du placement. Chaque relation qui s'établit entre les différents acteurs du placement (les parents d'accueil, l'enfant, les intervenants, la famille biologique de l'enfant, la famille biologique des parents d'accueil, etc.) aura des conséquences bien réelles. Et ces relations n'évoluent pas en vase clos. Elles sont interdépendantes les unes des autres; elles forment un système. D'où l'importance de poser un regard écosystémique sur le placement, ce qui permettrait une meilleure compréhension de la nature de chacune de ces relations et de la façon dont elles s'influencent.

Une composante essentielle de ces relations est le soutien social, thème omniprésent dans l'ensemble des résultats de la présente étude. En fait, les analyses quantitatives ont permis de démontrer une différence significative entre la disponibilité du soutien social informel lors du placement positif et celui existant lors du placement problématique. L'évaluation du niveau de soutien social était réalisée par le parent d'accueil. C'est donc la perception que le parent d'accueil se fait du soutien social informel qui est différente en fonction du type de placement. Les données quantitatives n'ont pas permis de

démontrer cette différence pour le soutien formel. Par contre, l'importance de ce dernier était évidente dans le discours des participantes qui lui ont accordé le premier rang dans leur description des facteurs de réussite et d'échec du placement. Ainsi, les lacunes du soutien des intervenants et le manque de ressources (répit, accès aux professionnels de la santé, etc.) ont été décriés par 12 des 13 participantes. Une sérieuse évaluation du soutien offert aux familles d'accueil s'impose. Leur contribution est centrale dans le système de protection de la jeunesse du Québec, alors il est essentiel de mettre en place les conditions nécessaires à la rétention des familles d'accueil existantes et au recrutement de nouveaux parents d'accueil.

Un autre aspect problématique du soutien réside dans la division des tâches entre l'intervenant à l'application des mesures et l'intervenant ressource, qui est selon nous incompatible avec une vision écosystémique. Dans ce système, l'intervenant à l'application des mesures s'occupe de l'enfant et de ses difficultés (en plus de s'occuper du travail avec sa famille d'origine) et l'intervenant ressource s'occupe de la famille d'accueil. Mais les difficultés de l'enfant et de la famille d'accueil ne sont pas distinctes, elles s'influencent mutuellement. Les problématiques vécues par la famille d'accueil auront un impact sur l'enfant placé et les difficultés de celui-ci influencent également sa famille d'accueil. De plus, les difficultés d'un enfant peuvent avoir des répercussions pour les autres enfants placés au sein de la même ressource et influencer leur fonctionnement, mais ces enfants n'ont pas le même intervenant à l'application des mesures. De quelle façon ces intervenants se concertent et coordonnent leurs actions?

Est-ce qu'ils ont le temps de le faire ou travaillent-ils plutôt en silo? Si une situation problématique impliquant plus d'un enfant survient, qui travaillera avec la famille d'accueil sur cette situation? Est-ce que chacun interviendra à sa façon, prodiguera des conseils sans s'assurer de ne pas entrer en contradiction avec ceux des autres intervenants? Barber et Delfabbro (2004) expriment des préoccupations similaires face au système sud australien de placement en famille d'accueil, semblable au modèle québécois en ce qui a trait aux intervenants. D'ailleurs, plusieurs de nos participantes ont aussi décrit l'écart qui peut exister entre le soutien offert par l'intervenant ressource et celui de l'intervenant de l'enfant.

Finalement, la façon la plus appropriée de clore cette thèse est sans aucun doute de redonner la parole aux parents d'accueil qui ne sont pas assez souvent entendus. Dans le courriel qu'elle a envoyé afin de se porter volontaire pour la recherche, une mère d'accueil pose un regard éclairé et nuancé sur son histoire de famille d'accueil. L'heure est au bilan pour celle qui prendra sa retraite. Il s'agit de la fin de son implication auprès des Centres jeunesse, mais non celle de son engagement auprès des jeunes qui étaient placés chez elle et qui commencent leur vie adulte : « ...ceux qui ont dit que c'était facile d'amener un enfant à l'âge adulte n'ont jamais eu d'enfants. Être parent, c'est un contrat de vingt ans à temps plein et le reste de ta vie à temps partiel c'est tout un engagement! » (Participante 5). Sa réflexion, généreusement partagée par écrit avant l'entrevue, ne peut être passée sous silence. C'est donc sur quelques-uns de ses mots que nous concluons :

Il y a tant à dire sur chaque rencontre, chaque visage, chaque parcours de vie... C'est un tourbillon d'anecdotes, de souvenirs parfois très drôles (avec du recul), mais aussi des histoires souvent dramatiques tissées d'amour, de peines, de déceptions, de réussites, de départs, de deuil, de lâcher-prise et d'espoir. Comme disait Marcel Proust : « Il n'y a pas de réussite facile ni d'échec définitif », il faut garder espoir. On ne sait jamais jusqu'où notre influence va porter et peut-être qu'on ne le saura jamais (Participante 5).

## Références

- Ackerman, J. P., & Dozier, M. (2005). The influence of foster parent investment on children's representations of self and attachment figures. *Applied Developmental Psychology, 26*, 507-520.
- Ainsworth, M. D. (1989). Attachment beyond infancy. *American Psychologist, 44*, 709-716.
- Albus, K. E., & Dozier, M. (1999). Indiscriminate friendliness and terror of strangers in infancy: Contributions from the study of infants in foster care. *Infant Mental Health Journal, 20*(1), 30-41.
- Allport, G. W. (1935). Attitudes. Dans C. Murchison (Éd.) *Handbook of social psychology* (pp. 798-844). Worcester, MA: Clark University Press.
- American Psychiatric Association. (2013). *DSM-5: Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5<sup>e</sup> éd.) (version internationale) (Washington, DC, 1995). Traduction française par J. D. Guelfi et al., Paris, France : Masson.
- Arcand, P. (Réalisateur et scénariste) (2005). *Les voleurs d'enfance* [DVD]. Montréal, Qc. : Alliance Vivafilm.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2013). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse*. Québec. : Auteur.
- Bagirishya, H., & Gilbert, S. (2002). *Les familles d'accueil Québécoises : travailleurs autonomes ou familles de substitution?* Rapport soumis à la Fédération des familles d'accueil du Québec, Université Laval.
- Barber, J. G., & Delfabbro, P.H. (2002). The plight of disruptive children in out-of-home care. *Children's Services: Social Policy, Research, and Practice, 5*(3), 201-212.
- Barber, J. G., & Delfabbro, P. H. (2003a). Placement stability and the psychosocial well-being of children in foster care. *Research on Social Work Practice, 13*(4), 415-431.
- Barber, J. G., & Delfabbro, P. H. (2003b). The first four months in a new foster placement: Psychosocial adjustment, parental contact and placement disruption. *Journal of Sociology and Social Welfare, 30*(2), 69-85.

- Barber, J. G., & Delfabbro, P. H. (2004). *Children in foster care*. New York, NY: Routledge.
- Bartholomew, K. (1990). *Questionnaire de perception*. Traduction française et adaptation par Lussier, Y. (1992).
- Barudy, J. (1997). *La douleur invisible de l'enfant. Approche écosystémique de la maltraitance*. Ramonville Saint-Agnès, France : Édition Érès.
- Berger, M. (2003). *L'enfant et la souffrance de la séparation. Divorce, adoption, placement*. Paris, France : Dunod.
- Bertomeu, J. (Réalisateur), & Cardinal, M.-J. (Scénariste) (2005). *Enfants de la DPJ* [DVD]. Montréal : Office nationale du film du Canada.
- Bloom, S. L. (2000). The neglect of neglect, part I. *The Psychotherapy Review*, 2(5), 208-210.
- Boss, P. (1992). Primacy of perception in family stress theory and measurement. *Journal of Family Psychology*, 6(2), 113-119.
- Broady, T. R., Stoyles, G. J., McMullan, K., Caputi, P., & Crittenden, N. (2010). The experiment of foster care. *Journal of Child and Family Studies*, 19, 559-571.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*. Cambridge: Harvard University Press.
- Brousseau, M., & Simard, M. (2000). Fonctionnement familial et négligence envers les enfants. Dans M. Simard & J. Alary (Éds), *Comprendre la famille. Actes du 5<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille* (pp. 141-162). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Brown, J., & Calder, P. (1999). Concept-mapping the challenges faced by foster parents. *Children and Youth Services Review*, 21(6), 481-495.
- Brown, J., & Calder, P. (2000). Concept-mapping the needs of foster parents. *Child Welfare*, 79(6), 729-746.
- Brown, J. D. (2008). Foster parents' perceptions of factors needed for successful foster placements. *Journal of Child and Family Studies*, 17, 538-554.
- Brown, J. D., & Bednar, L. M. (2006). Foster parent perceptions of placement breakdown. *Children and Youth Services Review*, 28, 1497-1511.

- Brown, J. D., & Campbell, M. (2007). Foster parent perceptions of placement success. *Children and Youth Services Review, 29*, 1010-1020.
- Brown, I., Léveillé, S., & Gough, P. (2005). *Is permanence necessary for resilience? Advice for policy makers*. Dans R. Flynn, P. M., Dudding, & J. G. Barber (Éds), *Promoting resilience in child welfare*. Ottawa: University of Ottawa Press. Repéré à <http://site.ebrary.com/lib/umoncton/Doc?id=10132489&ppg=113>
- Buehler, C., Cox, M. E., & Cuddeback, G. (2003). Foster parents perceptions of factors that promote or inhibit successful fostering. *Qualitative Social Work, 2*(1), 61-83.
- Butler, S., & Charles, M. (1999). The past, the present, but never the future: Thematic representations of fostering disruption. *Child and Family Social Work, 4*, 9-19.
- Carignan, L., Moreau, J., & Malo, C. (2009). *Vivre en famille d'accueil jusqu'à mes 18 ans. Voir ou ne pas voir mes parents?* Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Carlson, V., Cicchetti, D., Barnett, D., & Braunwald, K. (1989). Disorganized/disoriented attachment relationships in maltreated infants. *Developmental Psychology, 25*(4), 525-531.
- Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec. (2006). *Offre de service*. CJMCQ : Auteur.
- Cicchetti, D., & Rogosch, F. A. (2001). Diverse patterns of neuroendocrine activity in maltreated children. *Development and Psychopathology, 13*, 677-693.
- Cooper, C. S., Peterson, N. L., & Meier, J. H. (1987). Variables associated with disrupted placement in a select sample of abused and neglected children. *Child Abuse and Neglect, 11*, 75-86.
- Dance, C., Rushton, A., & Quinton, D. (2002). Emotional abuse in early childhood: Relationships with progress in subsequent family placement. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 43*(3), 395-407.
- D'Auray, G. (2005). *La mobilité des intervenants et ses effets sur les enfants en placement : une étude en Outaouais*. Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS). Repéré à <http://w3.uqo.ca/ceris/Fichiers/Publications/Serie%20Recherche/Recherches%2036.pdf>
- Denby, R., Rindfleisch, N., & Bean, G. (1999). Predictors of foster parents' satisfaction and intent to continue to foster. *Child Abuse and Neglect, 23*(3), 287-303.

- Dore M. M., & Eisner, E. (1993). Child-related dimensions of placement stability in treatment foster care. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 10(4), 301-317.
- Dozier, M., Stovall, K. C., Albus, K. E., & Bates, B. (2001). Attachment for infants in foster care: The role of caregiver state of mind. *Child Development*, 72(5), 1467-1477.
- Dumas, J. E. (2013). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (4<sup>e</sup> éd.). Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Egeland, B., & Sroufe, L. A. (1981). Attachment and early maltreatment. *Child Development*, 52, 44-52.
- Egeland, B., Sroufe, L. A., & Erickson, M. (1983). The developmental consequence of different patterns of maltreatment. *Child Abuse and Neglect*, 7, 459-469.
- Erickson, M. F., & Egeland, B. (1996). Child neglect. Dans J. Briere, L. Berliner, J. A. Bulkley, C. Jenny, & T. Reid (Éds), *The APSAC handbook on child maltreatment* (pp. 4-20). Thousand Oaks: Sage Publications.
- Erickson, M. F., Egeland, B., & Pianta, R. (1989). The effects of maltreatment on the development of young children. Dans D. Cicchetti & V. Carlson (Éds), *Child maltreatment: Theory and research on the causes and consequences of child abuse and neglect* (pp. 647-684). Cambridge: Cambridge University Press.
- Éthier, L. S. (1999). La négligence et la violence envers les enfants. Dans E. Habimana, L. S. Éthier, D. Petot, & M. Tousignant (Éds), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Approche intégrative* (pp. 595-614). Montréal, Canada : Gaëtan Morin Éditeur.
- Éthier, L. S., Lacharité, C., & Gagné, J.-P. (1994). Prévenir la négligence familiale. *Revue québécoise de psychologie*, 15(3), 67-86.
- Fernandez, E. (2009). Children's wellbeing in care: Evidence from a longitudinal study of outcomes. *Children and Youth Services Review*, 31, 1092-1100.
- Fiske, S. T., & Taylor, S. E. (1991). *Social cognition* (2<sup>e</sup> éd.). New York, NY: McGraw-Hill.
- Gagnon, K. (mai 2013). *Les parents de la DPJ*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/vivre/societe/201305/17/01-4651923-les-parents-de-la-dpj.php>

- Garbarino, J., & Collins, C. (1999). Child neglect: The family with a hole in the middle. Dans H. Dubowitz (Éd.), *Neglected Children: Research, Practice, and Policy* (pp. 1-23). London: Sage.
- Gouvernement du Québec. (2006). *Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)*. Repéré à [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P\\_34\\_1/P34\\_1.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_34_1/P34_1.html)
- Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke (GRISE) (2005). *Rapport sur l'utilisation du protocole évaluatif du GRISE*. Document inédit.
- Groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil. (2000). *Familles d'accueil et intervention jeunesse. Analyse de la politique de placement en ressource de type familial*. Rapport soumis à monsieur Gilles Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse. Document inédit.
- Guedeney, N. (2002). Concepts-clefs de la théorie de l'attachement. Dans N. Guedeney, & A. Guedeney (Éds), *L'attachement. Concepts et applications* (pp. 15-25). Paris : Masson.
- Guerney, L. F., & Gavigan, M. A. (1981). Parental acceptance and foster parents. *Journal of Clinical Child Psychology*, 10(1), 27-32.
- Howe, D. (2005). *Child abuse and neglect. Attachment, development and intervention*. New York, NY: Palgrave Macmillan.
- Hudson, W. W. (1982). *Échelle d'attitudes parentales*. Traduction française par Lussier, Y. (1992).
- Hudson, W. W., Wung, B., & Borges, M. (1982). Parent-child Relationship disorders: the parent's point of view. *Journal of Social Service Research*, 3(3), 283-294.
- Humbecq, B., & Pourtois, J.-P. (1995). Théories et facteurs de présage de la maltraitance. Dans J.-P. Pourtois (Éd.), *Blessure d'enfant. La maltraitance : théorie, pratique et intervention*. Bruxelles : De Boeck Université.
- James, S. (2004). Why do foster care placement disrupt? An investigation of reasons for placement change in foster care. *The Social Service Review*, 78(4), 601-627.
- Jourdan-Ionescu, C. (1991) Expression du vécu d'enfants maltraités par leurs parents. Dans G. Pronovost (Éd.), *Comprendre la famille. Actes du 1<sup>er</sup> symposium québécois de recherche sur la famille* (pp. 633-644). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Jourdan-Ionescu, C., & Palacio-Quintin, E. (1994). Effets de la négligence et de la violence sur le développement des jeunes enfants. *P.R.I.S.M.E.*, 4(1), 145-156.
- Jourdan-Ionescu, C., & Palacio-Quintin, E. (1997). Effets de la maltraitance sur les jeunes enfants et nouvelles perspectives d'intervention. *Psychologie française*, 42(3), 217-228.
- Junewicz, W. J. (1983). A protective posture toward emotional neglect and abuse. *Child Welfare*, 72(3), 243-252.
- Kendirji, M., & Jourdan-Ionescu, C. (1998). Retards de croissance. Évaluation d'une population québécoise d'enfants maltraités. *Le médecin du Québec*, 33(3), 73-80.
- Knott, T., & Barber, J. (2004). *La stabilité de placement et les visites familiales apportent-elles de meilleurs résultats aux enfants placés en familles d'accueil? Constatations de l'étude australienne de dépistage.* (Australian Tracking Study). Feuillet d'information du CEPB # 19F. Toronto (Ontario), Canada : École de service social, University of Toronto. Repéré le 10 octobre 2006 à <http://cecw-cepb.ca/DocsFra/FosterCareStudy19F.pdf>
- Lacharité, C. (1996). Portrait des familles négligentes et facteurs de risque. Dans Direction générale de la santé publique, Ministère de la Santé et des Services sociaux (Éd.), *Actes du colloque en santé publique. La prévention de la négligence et de la violence à l'endroit des enfants et des adolescents : une priorité au Québec* (pp. 77-83). Québec : Gouvernement du Québec.
- Lacharité, C. (1999). Typologie des problèmes comportementaux chez les enfants maltraités : description et implications pour l'intervention. *Revue québécoise de psychologie*, 20(1), 127-139.
- Lacharité, C., Éthier, L. S., & Nolin, P. (2006). Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. *Bulletin de psychologie*, 59(4), 381-394.
- Lahti, J. (1982). A follow-up study of foster children in permanent placements. *Social Service Review*, 56, 556-571.
- Lee, J. H., Nam, S. K., Kim, A.-R., Kim, B., Lee, M. Y., & Lee, S. M. (2013). Resilience: A meta-analytic approach. *Journal of Counseling and Development*, 91, 269-279.
- Lee, R. E., & Lynch, M. T. (1998). Combating foster care drift: An ecosystemic treatment model for neglect cases. *Contemporary Family Therapy*, 20(3), 351-370.

- Legault, L., Anawati, M., & Flynn, R. (2006). Factors favoring psychological resilience among fostered young people. *Children and Youth Services Review*, 28, 1024-1038.
- Lemay, M. (1993). *J'ai mal à ma mère*. Paris : Éditions Fleurus.
- Madon, S., Guyll, M., Spoth, R. L., Cross, S. E., & Hilbert, S. J. (2003). The self-fulfilling influence of mother expectations on children's underage drinking. *Journal of Personality and Social Psychology*, 84(6), 1188-1205.
- Main, M., & Solomon, J. (1986). Discovery of a new, insecure-disorganized/disoriented attachment pattern. Dans M. Yogman & T. B. Brazelton (Éds), *The place of attachment in human behavior* (pp. 31-59). London: Tavistock.
- Marcus, R. F. (1991). The attachments of children in foster care. *Genetic, Social & General Psychology Monographs*, 117(4), 367-395.
- Massé, R., & Bastien, M.-F. (1996). La pauvreté génère-t-elle la maltraitance? *Revue québécoise de psychologie*, 17(1), 3-23.
- Mayer, M. (2007). La pauvreté comme facteur de risque de négligence. *Revue de psychoéducation*, 37(2), 353-362.
- McArthur, L. Z., & Baron, R. M. (1983). Toward an ecological theory of social perception. *Psychological Review*, 90(3), 215-238.
- Merton, R. K. (1948). The self-fulfilling prophecy. *The Antioch Review*, 8(2), 193-210.
- Milan, S. E., & Pinderhughes, E. E. (2000). Factors influencing maltreated children's early adjustment in foster care. *Development and Psychopathology*, 12, 63-81.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (1994). *Qualitative data analysis: An expanded sourcebook* (2<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Ministère de la santé et des services sociaux. (2015). *Loi sur les services de santé et les services sociaux*. Repéré à [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S\\_4\\_2/S4\\_2.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html)
- Ministère de la Famille et des Aînés. (2011). *Un portrait statistiques des familles au Québec*. Repéré à [http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF\\_Portrait\\_stat\\_synthese\\_11.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_Portrait_stat_synthese_11.pdf).

- Minty, B., & Pattinson, G. (1994). The nature of child neglect. *British Journal of Social Work, 24*, 733-747.
- Moissan, M. (mai 2013). *À l'urgence des enfants poqués*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/chroniqueurs/201304/30/01-4646170-a-lurgence-des-enfants-poques.php>
- Morin, S. (2010a). *Grille d'évaluation du réseau de soutien social des parents*. D'après Jourdan-Ionescu, C., Desaulniers, R., & Palacio-Quintin, E. (1996).
- Morin, S. (2010b). *Questionnaire sociohistorique : famille d'accueil*.
- Morin, S. (2010c). *Questionnaire sur le type de placement*.
- Ney, P. G., (1989). Child mistreatment: possible reasons for its transgenerational transmission. *Canadian Journal of Psychiatry, 34*(6), 594-601.
- Ney, P. G., Fung, T., & Wickett, A. R. (1992). Causes of child abuse and neglect. *Canadian Journal of Psychiatry, 37*, 401-405.
- Nolin, P. (2005). *Les déficits cognitifs et neuropsychologiques chez les enfants en situation de maltraitance*. Rapport de recherche FQRSC.
- O'Connor, T. G., Bredenkamp, D., & Rutter, M. (1999). Attachment disturbances and disorders in children exposed to early severe deprivation. *Infant Mental Health Journal, 20*(1), 10-29.
- Oke, N., Rostill-Brookes, H., & Larkin, M. (2013). Against the odds: Foster carers perceptions of family, commitment and belonging in successful placements. *Clinical Child Psychology and Psychiatry, 18*(1), 7-24.
- O'Neill, M., Risley-Curtiss, C., Ayon, C., & Williams, L. R. (2012). Placement stability in the context of child development. *Children and Youth Services Review, 34*(7), 1251-1258.
- Oosterman, M., Schuengel, C., Slot, N. W., Bullens, R. A. R., & Doreleijers, T. A. H. (2007). Disruptions in Foster care: A review and meta-analysis. *Children and Youth Services Review, 29*, 53-76.

- Palacio-Quintin, E., Éthier, L. S., Jourdan-Ionescu, C., Lacharité, C., Pinard, P., Lemire, F., & Ménard, R. (1994). Programme d'intervention auprès des familles négligentes : l'expérience de collaboration d'une équipe universitaire et d'un milieu d'intervention. Dans G. Pronovost (Éd.), *Comprendre la famille. Actes du 2<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille* (pp. 311-327). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Palmer, S. E. (1979). Predicting outcome in long-term foster care. *Journal of Social Service Research*, 3(2), 201-214.
- Palmer, S. E. (1996). Placement stability and inclusive practice in foster care: An empirical study. *Children and Youth Services Review*, 18(7), 589-601.
- Parent, S., & Saucier, J.-F. (1999). La théorie de l'attachement. Dans E. Habimana, L. S. Éthier, D. Petot, & M. Tousignant (Éds), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Approche intégrative* (pp. 33-46). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Persson-Blennow, I., Binett, B., & McNeil, T. F. (1988). Offspring of women with nonorganic psychosis: Antecedents of anxious attachment to the mother at one year of age. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, 78, 66-71.
- Pino, L. D. (2010). *Risk factors and suspected child maltreatment* (Thèse de doctorat inédite). Université de Miami, Coral Gables, Floride.
- Poirier, M.-A., Chamberland, C., & Ward, H. (2006). La collaboration lors d'un placement en famille d'accueil : une étude sur les interactions entre les adultes qui prennent soin d'un enfant placé. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 20, 51-85.
- Polansky, N. A., Chalmers, M. A., Bittenwieser, E., & Williams D. P. (1981). *Damaged parents. An anatomy of child neglect*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Polansky, N. A., Gaudin, J. M., Ammons, P. W., & Davis, K. W. (1985). The psychological ecology of the neglectful mother. *Child Abuse and Neglect*, 9, 265-275.
- Ponciano, L. (2010). Attachment in Foster care: The role of maternal sensitivity, adoption, and Foster mother experience. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 27, 97-114
- Ponciano, L. (2012). The influence of perception on maternal sensitivity in foster care. *Child and Youth Services*, 33(1), 70-85.

- Rabouam, C. (2002). Évaluation de l'attachement chez le bébé. Dans N. Guedeney & A. Guedeney (Éds), *L'attachement. Concepts et applications* (pp. 71-81). Paris : Masson.
- Rodger, S., Cummings, A., & Leschied, A. W. (2006). Who is caring for our most vulnerable children? The motivation to foster in child welfare. *Child Abuse and Neglect*, 30, 1129-1142.
- Rosenfeld, A., Pilowsky, D., Fine, P., Thorpe, M., Fein, E., Simms, M., ... & Nickman, S. (1997). Foster Care: An update. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 36(4), 448-457.
- Rushton, A., Mayes, D., Dance, C., & Quinton, D. (2003). Parenting late-placed children: The development of new relationships and the challenge of behavioural problems. *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 8(3), 389-400.
- Sanchirico, A., & Jablonka, K. (2000). Keeping foster children connected to their biological parents: The impact of foster parent training and support. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 17(3), 185-203.
- Schofield, G., & Beek, M. (2005). Risk and resilience in long-term foster-care. *British Journal of Social Work*, 35, 1283-1301.
- Sinclair, I., & Wilson, K. (2003). Matches and mismatches: The contribution of carers and children to the success of foster placements. *British Journal of Social Work*, 33, 871-884.
- Smith, M. C. (1995). The association between the quality of sibling relationships and developmental outcomes in preschool-age foster children. *Child Study Journal*, 24(4), 237-263.
- Smith, M. G., & Fong, R. (2004). *The children of neglect. When no one cares*. New York, NY: Brunner-Routledge.
- Stovall-McClough, K. C., & Dozier, M. (2004). Forming attachments in foster care: Infant attachment behaviors during the first 2 months of placement. *Development and Psychopathology*, 16, 253-271.
- Surbeck, B. (2003). "Mom" as a protective strategy used by children in foster care. *Child and Youth Care Forum*, 32(2), 105-116.
- Tessier, R., Tarabulsky, G. M., & Éthier, L. S. (Éds) (1996). *Dimensions de la maltraitance*. Sainte Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Thomas, W. I. (1928). The behavior pattern and the situation. *Publication of the American Sociological Society*, 22, 1-13.
- Thompson, R. A., & Wyatt, J. M. (1999). Current research on child maltreatment: Implications for educators. *Educational Psychology Review*, 11(3), 173-201.
- Thorpe, M. B., & Swart, G. T. (1992). Risk and protective factors affecting children in foster care: A pilot study of the role of siblings. *Canadian journal of psychiatry*, 37, 616-622.
- Triseliotis, J. (2002). Long-term foster care of adoption? The evidence examined. *Child and Family Social Work*, 7, 23-33.
- Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Daciuk, J., Felstiner, C., Black, T., ... & Barter, K. (2005). *Canadian incidence study of reported child abuse and neglect – 2003: Major findings*. Canada: Minister of Public Works and Government Services.
- Twigg, R. (2009). Passion for those who care: What foster carers need. Dans S. McKay, D. Fuchs, & I. Brown (Éds), *Passion for action in child and family services: Voices from the prairies* (pp. 165-184). Regina, SK: Canadian Plains Research Center.
- Wiehe, V. R. (1996). *Working with child abuse and neglect. A primer*. London: Sage Publications.
- Wu, S. S. Ma, C.-X., Carter, R. L., Ariet, M., Feaver, E. A., Resnick, M. B., & Roth, J. (2004). Risk factors for infant maltreatment: A population-based study. *Child Abuse and Neglect*, 28(12), 1253-1264.
- Zazzo, R. (1979). L'attachement. Une nouvelle théorie sur les origines de l'affectivité. Dans D. Anzieu, J. Bowlby, R. Chauvin, F. Duyckaerts, H. H. F. Harlow, C. Koupernik, et al. (Éds), *L'attachement* (pp. 20-54). Paris : Delachaux et Niestlé.
- Zebrowitz, L. A. (1990). *Social perception*. Buckingham: Open University Press.

**Appendice A**  
Communiqué de presse

## INVITATION À PARTICIPER À UN PROJET DE RECHERCHE SUR LES FAMILLES D'ACCUEIL

Dans le cadre de son doctorat en psychologie, Sylvie Morin (sous la direction de Colette Jourdan-Ionescu, professeure de psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, UQTR), réalise une étude afin de mieux comprendre les difficultés et les réussites des familles d'accueil avec les enfants placés sous le couvert de la Loi sur la protection de la jeunesse. Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de l'UQTR (CER-10-159-06.11). En plus de participer à l'avancement des connaissances scientifiques, votre participation pourra, idéalement, contribuer à une amélioration de votre condition en tant que famille d'accueil.

L'objectif de la recherche est de mieux comprendre pourquoi les familles d'accueil vivent de grandes réussites avec certains enfants, alors que c'est si difficile avec d'autres?

Si vous avez déjà été confrontés à un placement plus problématique et êtes intéressés à participer à cette étude, veuillez contacter Sylvie Morin par courrier électronique à l'adresse suivante : [sylvie.morin@uqtr.ca](mailto:sylvie.morin@uqtr.ca) ou par téléphone au (506) 737-5050 (poste 5130). La recherche vous sera alors expliquée de façon plus détaillée et vous serez alors libre de décider de participer ou non.

Étant donné la réalité différente des familles d'accueil de type banque mixte, ces dernières ne seront pas retenues pour la présente étude.

En somme, si vous acceptez, votre participation consistera à :

- Lire une série de questionnaires en réfléchissant à leurs réponses. Ces questionnaires permettent d'explorer différents éléments comme l'historique de famille d'accueil, la relation avec deux enfants (un pour lequel les difficultés ont été majeures et un pour lequel le placement a été très positif), le réseau de soutien social.
- Répondre verbalement à ces questionnaires, lors d'une entrevue téléphonique avec la chercheuse (qui vous appellera selon vos disponibilités), d'une durée d'environ une heure.

\* À noter que l'anonymat sera respecté et que les réponses seront étudiées globalement avec celles des autres participants. Les informations fournies par les familles d'accueil ne seront pas présentées individuellement dans le rapport final.

L'objectif de cette étude était d'enrichir la compréhension des facteurs de réussite et d'échec du placement en famille d'accueil selon la perspective des familles d'accueil québécoises. Bien que quelques études se soient intéressées à la perception que se font les parents d'accueil de la réussite et de l'échec du placement, aucune recherche sur ce thème spécifique n'a été faite au Québec selon les études recensées. Or, plusieurs auteurs proposent que la perception de la famille d'accueil peut influencer significativement l'évolution du placement (Barber & Delfabbro, 2003a; Brown et al., 2005; Dance et al., 2002; Sinclair & Wilson, 2003). Nous avons donc exploré, par le biais d'entrevues et de questionnaires, les croyances des familles d'accueil quant à la réussite et à l'échec du placement, de même que leur perception des défis et récompenses associés à leur rôle. Nous avons également vérifié si le style relationnel de l'enfant placé tel que perçu par le parent d'accueil était différent pour les placements identifiés comme réussis et ceux décrits comme problématiques. La même comparaison a été réalisée pour les attitudes du parent d'accueil face à sa relation avec l'enfant placé et le niveau de soutien social disponible, toujours selon sa perception.

Toute tentative de synthèse est inévitablement réductrice, d'où l'importance d'une présentation riche et détaillée des résultats et de leur interprétation. Or, cette élaboration ayant été réalisée dans les chapitres précédents, il est possible de faire ressortir certains

**Appendice B**  
Formulaire de consentement



## LETTRE D'INFORMATION

---

Invitation à participer au projet de recherche sur les  
***Facteurs de réussite et d'échec du placement : perspective des familles  
d'accueil***

**Sylvie Morin,  
Candidate au doctorat en psychologie  
Sous la direction de Colette Jourdan-Ionescu, professeure de psychologie  
Université du Québec à Trois-Rivières**

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre ce qui fait en sorte que les familles d'accueil vivent de grandes réussites avec certains enfants et que ce soit si difficile avec d'autres enfants, serait grandement appréciée.

### **Objectifs**

L'objectif de ce projet de recherche est de décrire les facteurs de réussite et d'échec d'un placement en famille d'accueil, plus précisément au niveau du soutien social, de la compatibilité des styles relationnels ainsi que de la qualité de la relation établie. Les renseignements donnés dans cette lettre d'information visent à vous aider à comprendre exactement ce qu'implique votre participation de manière que vous puissiez prendre une décision éclairée. Nous vous demandons donc de lire le formulaire de consentement attentivement et de poser toutes les questions que vous souhaitez poser avant de décider de participer ou non à l'étude.

### **Tâche**

Pour participer à la présente recherche, le parent d'accueil devra avoir déjà hébergé un enfant pour lequel le placement a été très problématique (grandes difficultés pouvant avoir été jusqu'au changement de famille d'accueil) et un enfant pour lequel le placement a été réussi.

### Votre participation à cette recherche implique :

- D'accepter de participer à la recherche après explication de ce qu'implique votre consentement;
- De participer à une entrevue téléphonique d'environ une heure afin :
  - a. De répondre à un questionnaire socio-historique portant sur votre statut de famille d'accueil;
  - b. D'identifier, parmi des choix de réponses, le(s) type(s) de maltraitance, le(s) type(s) de problématique(s) (comportement, apprentissage, physique, etc.), la durée du placement et l'âge de deux enfants ayant été placés dans votre famille (placement problématique et placement très positif);

- c. De répondre à un questionnaire portant sur votre réseau de soutien social, pour les mêmes deux enfants ayant été placés dans votre famille (placement problématique et placement très positif);
- d. De répondre à un questionnaire portant sur votre style relationnel et celui de l'enfant, pour les deux mêmes enfants;
- e. De répondre à un questionnaire portant sur votre relation avec l'enfant, pour les deux mêmes enfants.

#### **Risques, inconforts, inconvénients**

Il est possible que vous éprouviez quelques inconforts ou soyez incommodé par le fait que l'entrevue provoque un rappel d'événements négatifs ou difficiles. Dans ce cas, vous devez signaler tout inconfort, malaise ou dérangement découlant de votre participation à la responsable du projet. Cette dernière a prévu des modalités permettant de prévenir et d'atténuer ces effets négatifs.

#### **Bénéfices**

Outre l'avancement des connaissances, la participation à la recherche vous permettra de faire un bilan de vos actions auprès des enfants placés dans votre famille. Les résultats de la recherche pourront aboutir à une meilleure préparation pour l'accueil et l'accompagnement des enfants placés dans votre famille et à une diminution du nombre de changements de familles d'accueil pour les enfants placés. Une présentation des résultats sera offerte à la Fédération des familles d'accueil du Québec. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

#### **Confidentialité**

Les données recueillies au cours de cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Afin de préserver votre confidentialité, votre nom, ainsi que certaines données personnelles et familiales seront remplacées par un code. Ceci fera en sorte qu'il sera impossible de reconnaître votre identité et celle des enfants hébergés. Les résultats de la recherche seront diffusés sous forme de thèse, d'articles et de communication dans des congrès, mais ne permettront pas d'identifier les participants.

Les données recueillies seront conservées sous clé dans un classeur fermé à clé dans le bureau (Université de Moncton, campus d'Edmundston) de la chercheuse principale et les seules personnes qui y auront accès seront la chercheuse, Sylvie Morin et sa directrice, Colette Jourdan-Ionescu. Elles seront détruites après le dépôt final de la thèse et après publication de quelques articles scientifiques et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

#### **Participation volontaire**

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Le chercheur se réserve aussi la possibilité de retirer un participant en lui fournissant des explications sur cette décision.

**Responsable de la recherche**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Sylvie Morin, par courrier électronique [Sylvie.Morin@uqtr.ca](mailto:Sylvie.Morin@uqtr.ca) ou par téléphone au 737-5051, poste 5130.

**Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche**

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-10-159-06.11 a été émis le 27 août 2010.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Mme Martine Tremblay, par téléphone (819) 376-5011, poste 2136 ou par courrier électronique [CEREH@uqtr.ca](mailto:CEREH@uqtr.ca).



## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

---

### Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, Sylvie Morin m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

### Consentement du participant

Je, \_\_\_\_\_, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Facteurs de réussite et d'échec du placement : perspective des familles d'accueil*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucune pénalité.

### J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

Participante ou participant :	Chercheuse :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

### AUTORISATION D'ENREGISTREMENT AUDIO

Recherche : *Facteurs de réussite et d'échec du placement : perspective des familles d'accueil*

Je, soussigné(e), autorise *Sylvie Morin* à enregistrer sur cassette audio le contenu de l'entrevue téléphonique, pour fin de recherche. Il m'est assuré que cet enregistrement ne pourra être écouté que par les membres de l'équipe de recherche et dans l'unique but que le contenu de cet entretien soit pris en note le plus fidèlement possible. L'enregistrement ne sera jamais diffusé dans d'autres contextes ou à d'autres personnes. Il sera conservé pour une période de deux ans, après quoi il sera automatiquement détruit.

Il est entendu que je peux retirer la présente autorisation à n'importe quel moment en avisant le chercheur. Le cas échéant, l'enregistrement sera alors détruit. Ceci ne m'empêchera pas de continuer à participer à ce projet et n'entraînera aucune conséquence négative à mon égard.

\_\_\_\_\_, signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
 Signature du parent d'accueil Date

\_\_\_\_\_, signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
 Signature de la chercheuse Date

**Appendice C**  
Courriel aux présidents et aux administrateurs des  
associations régionales de la FQFA

**Bonjour,**

Je vous écris aujourd'hui afin de vous inviter à participer à une recherche s'intéressant à la perception qu'ont les familles d'accueil quant aux facteurs de réussite et d'échec du placement. L'objectif de la recherche est de mieux comprendre pourquoi les familles d'accueil vivent de grandes réussites avec certains enfants, alors que c'est si difficile avec d'autres?

Vous avez peut-être déjà été informés de cette recherche lors de l'assemblée générale annuelle ou par le moyen d'un communiqué de presse. Quelques personnes ont accepté de participer à la recherche, mais le nombre est présentement insuffisant. Afin que les résultats de la recherche aient une portée et une crédibilité, il faudra recueillir la perception d'un plus grand nombre de familles d'accueil.

Je vous invite donc, en tant qu'administrateur/administratrice et/ou président/présidente d'un comité régional, mais aussi en tant que famille d'accueil, à participer à ma recherche et à diffuser l'information auprès des familles d'accueil de votre région.

Le seul critère est d'avoir déjà été confronté à au moins un placement plus difficile et un placement très positif. Votre participation ne nécessitera qu'un entretien téléphonique d'environ une heure. En plus de participer à l'avancement des connaissances scientifiques, votre participation pourra contribuer à une amélioration de votre condition en tant que famille d'accueil.

Si vous êtes intéressés à participer à cette étude, veuillez me contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : [sylvie.morin@uqtr.ca](mailto:sylvie.morin@uqtr.ca) ou par téléphone au (506) 737-5050 (poste 5130). La recherche vous sera alors expliquée de façon plus détaillée et vous serez alors libre de décider de participer ou non.

Je vous envoie également le communiqué de presse diffusé préalablement qui contient quelques détails supplémentaires.

En espérant avoir de vos nouvelles sous peu, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ma recherche.

Sylvie Morin  
Candidate au doctorat en psychologie (PhD)  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Appendice D**  
Questionnaires aux familles d'accueil

## Questionnaire socio-historique : famille d'accueil (Morin, 2010a)

N° \_\_\_\_\_

1- Quel âge avez-vous? \_\_\_\_\_

2- Êtes-vous :

marié(e)? \_\_\_\_\_

divorcé(e)/séparé(e)? \_\_\_\_\_

conjoint(e) de fait? \_\_\_\_\_

célibataire? \_\_\_\_\_

veuf(ve)? \_\_\_\_\_

autre, précisez SVP : \_\_\_\_\_

3- Quel est votre plus haut niveau de scolarité complété?

primaire \_\_\_\_\_

secondaire \_\_\_\_\_

collégial/Cégep \_\_\_\_\_

universitaire \_\_\_\_\_

4- Quelle a été votre source de motivation pour devenir famille d'accueil?

---

---

---

---

---

5- Depuis quelle année êtes-vous famille d'accueil?

---

6- Au total, combien avez-vous accueilli d'enfants?

---

---

7- Quel est l'âge de l'enfant le plus jeune que vous avez accueilli?

---

8- Quel est l'âge de l'enfant le plus vieux que vous avez accueilli?

---

9- Quel a été la durée du plus long placement dans votre famille?

---

10- Quel a été la durée du plus court placement dans votre famille?

---

11- Pour combien de temps encore prévoyez-vous être famille d'accueil?

---

---

12- Selon votre expérience, quelles sont les plus grands défis d'une famille d'accueil?

---

---

---

---

---

---

---

13- Selon vous, quelles sont les plus belles récompenses d'une famille d'accueil?

---

---

---

---

---

---

---

---

14- Qu'est-ce qui vous permet de tenir quand la situation de famille d'accueil est très difficile?

---

---

---

---

---

---

---

---

15- Sur quels critères jugez-vous qu'un placement a réussi?

---

---

---

---

---

---

---

---

16- Selon votre expérience, quelles sont les causes de l'échec d'un placement?

---

---

---

---

---

---

---

17- Selon votre expérience, quelles sont les facteurs permettant la réussite d'un placement?

---

---

---

---

---

---

---

Rapport-Gratuit.com

## Questionnaire sur le type de placement (Morin, 2010a)

N° \_\_\_\_\_

1. Auquel de ces groupes d'âge appartenait l'enfant au moment de son placement?
  - a) 0-1 an et 11 mois
  - b) 2-5 ans et 11 mois
  - c) 6-11 ans et 11 mois
  - d) adolescence (12 ans et plus)
  
2. De quel(s) type(s) de maltraitance l'enfant avait-il été victime?
  - a) négligence
  - b) abus physique
  - c) abus sexuel
  - d) violence psychologique
  - e) témoin de violence conjugale
  - f) Autre, précisez SVP : \_\_\_\_\_
  
3. Laquelle/Lesquelles de ces difficultés l'enfant présentait-il?
  - a) retard de développement
  - b) déficience intellectuelle
  - c) trouble d'apprentissage (lecture, écriture, langage, etc.)
  - d) trouble de la concentration/attention
  - e) trouble envahissant du développement
  - f) trouble du comportement
  - g) anxiété/retrait/isolement
  - h) handicap physique
  - i) Autre, précisez SVP : \_\_\_\_\_
  
4. Quel a été la durée totale du placement?
  - a) entre 0 et 30 jours
  - b) entre 1 et 3 mois
  - c) entre 3 et 6 mois
  - d) entre 6 et 12 mois
  - e) entre 1 et 3 ans
  - f) + de 3 ans

N° \_\_\_\_\_

## ATTITUDES ENVERS L'ENFANT

Ce questionnaire vise à mesurer votre degré de satisfaction par rapport à votre relation avec l'enfant dont le placement a été positif/problématique. Ce n'est pas un test, il n'y a donc pas de bonnes et de mauvaises réponses.

Répondez à chacune des questions aussi soigneusement que possible en étant très précise. Choisissez un chiffre pour chacune des questions tel que:

	1	2	3	4	5
	Rarement ou jamais	Parfois ou très peu souvent	Quelquefois	La plupart du temps	Souvent ou tout le temps
1. Cet enfant me tombe sur les nerfs.				1	2 3 4 5
2. Je me sens bien avec cet enfant.				1	2 3 4 5
3. Je sens que je peux vraiment faire confiance à cet enfant.				1	2 3 4 5
4. Je n'aime pas cet enfant.				1	2 3 4 5
5. Cet enfant se comporte bien.				1	2 3 4 5
6. Cet enfant est trop exigeant.				1	2 3 4 5
7. Je souhaiterais ne pas avoir cet enfant.				1	2 3 4 5
8. J'apprécie vraiment cet enfant.				1	2 3 4 5
9. J'ai de la difficulté à contrôler cet enfant.				1	2 3 4 5
10. Cet enfant me dérange dans mes activités.				1	2 3 4 5
11. Je suis contrariée par cet enfant.				1	2 3 4 5
12. Je pense que cet enfant est super.				1	2 3 4 5
13. Je déteste cet enfant.				1	2 3 4 5
14. Je suis très patiente avec cet enfant.				1	2 3 4 5
15. J'aime vraiment cet enfant.				1	2 3 4 5
16. J'aime être avec cet enfant.				1	2 3 4 5
17. Je me sens comme si je n'aimais pas cet enfant.				1	2 3 4 5
18. Cet enfant est très irritant (agaçant).				1	2 3 4 5
19. Je me sens très fâchée contre cet enfant.				1	2 3 4 5
20. Je me sens violente face à cet enfant.				1	2 3 4 5
21. Je me sens fière de cet enfant.				1	2 3 4 5
22. J'aimerais que cet enfant ressemble à d'autres enfants que je connais.				1	2 3 4 5
23. Je ne comprends tout simplement pas cet enfant.				1	2 3 4 5
24. Cet enfant est un plaisir pour moi.				1	2 3 4 5
25. J'ai honte de cet enfant.				1	2 3 4 5

Yvan Lussier, Ph.D (1992). Traduction du "Index of Parental Attitudes" (Hudson, 1982).

## QUESTIONNAIRE DE PERCEPTION

N° \_\_\_\_\_

**Laquelle des quatre descriptions suivantes vous décrit le mieux. Nous vous demandons de choisir une seule description.**

- 1. Il est facile pour moi de me rapprocher des gens sur le plan affectif. Je sens que je peux compter sur les gens de mon entourage et que ceux-ci peuvent compter sur moi. Je ne m'inquiète pas du fait d'être seul(e) ou du fait que les autres puissent ne pas m'accepter.
- 2. Je me sens à l'aise dans les relations qui n'impliquent pas de rapprochement sur le plan affectif. C'est très important pour moi de me sentir indépendant(e) et autonome. Je préfère ne pas compter sur les autres et que les autres ne comptent pas sur moi.
- 3. Je veux être près des gens sur le plan affectif, mais je sens que ceux-ci sont réticents à se rapprocher de moi comme je le voudrais. Je me sens mal à l'aise sans relation intime, mais je suis souvent préoccupé(e) par le fait que les gens ne m'apprécient pas autant que je les apprécie.
- 4. Je me sens embarrassé(e) lorsque je suis près des gens. Je désire établir des liens affectifs avec les autres, mais il m'est difficile soit de leur faire totalement confiance, soit de devoir compter sur eux. J'ai peur de souffrir si je me laisse devenir trop intime avec les autres.

**Laquelle des quatre descriptions suivantes décrit le mieux l'enfant dont le placement a été problématique. Nous vous demandons de choisir une seule description.**

- 1. Il est facile pour cet enfant de se rapprocher des gens sur le plan affectif. Il peut compter sur les gens de son entourage et ceux-ci peuvent compter sur lui. Cet enfant ne semble pas s'inquiéter du fait d'être seul ou du fait que les autres puissent ne pas l'accepter.
- 2. Cet enfant se sent à l'aise dans les relations qui n'impliquent pas de rapprochement sur le plan affectif. C'est très important pour lui de se sentir indépendant et autonome. Il préfère ne pas compter sur les autres et que les autres ne comptent pas sur lui.
- 3. Cet enfant veut être près des gens sur le plan affectif, mais il sent que ceux-ci sont réticents à se rapprocher de lui comme il le voudrait. Il se sent mal à l'aise sans relation intime, mais il se sent souvent préoccupé par le fait que les gens ne l'apprécient pas autant qu'il les apprécie.
- 4. Cet enfant se sent embarrassé lorsqu'il est près des gens. Il désire établir des liens affectifs avec les autres, mais il lui est difficile soit de leur faire totalement confiance, soit de devoir compter sur eux. C'est comme si il avait peur de souffrir s'il se laissait devenir trop intime avec les autres.

**Laquelle des quatre descriptions suivantes décrit le mieux l'enfant dont le placement a été réussi. Nous vous demandons de choisir une seule description.**

- 1. Il est facile pour cet enfant de se rapprocher des gens sur le plan affectif. Il peut compter sur les gens de son entourage et ceux-ci peuvent compter sur lui. Cet enfant ne semble pas s'inquiéter du fait d'être seul ou du fait que les autres puissent ne pas l'accepter.
- 2. Cet enfant se sent à l'aise dans les relations qui n'impliquent pas de rapprochement sur le plan affectif. C'est très important pour lui de se sentir indépendant et autonome. Il préfère ne pas compter sur les autres et que les autres ne comptent pas sur lui.
- 3. Cet enfant veut être près des gens sur le plan affectif, mais il sent que ceux-ci sont réticents à se rapprocher de lui comme il le voudrait. Il se sent mal à l'aise sans relation intime, mais il se sent souvent préoccupé par le fait que les gens ne l'apprécient pas autant qu'il les apprécie.
- 4. Cet enfant se sent embarrassé lorsqu'il est près des gens. Il désire établir des liens affectifs avec les autres, mais il lui est difficile soit de leur faire totalement confiance, soit de devoir compter sur eux. C'est comme si il avait peur de souffrir s'il se laissait devenir trop intime avec les autres.

## GRILLE D'ÉVALUATION DU RÉSEAU DE SOUTIEN SOCIAL DES PARENTS

N° \_\_\_\_\_

Identifiez quelles personnes ou quel groupe vous procuraient de l'aide dans les 6 situations suivantes, durant la période du placement plus positif/problématique. N'oubliez pas de répondre en sélectionnant une catégorie de réponses pour chaque personne ou groupe de personnes.

	Catégories de réponses					
	0	1	2	3		
	jamais	à l'occasion	souvent	tout le temps		
	Lorsque vous avez besoin de parler et d'être écouté, vers qui allez-vous?	Lorsque vous avez besoin d'aide pour votre enfant, qui pouvait vous aider?	Lorsque vous aviez besoin de conseils, qui vous faisait des suggestions?	Lors d'une situation de crise, qui était disponible pour vous aider?	Quand vous vouliez vous détendre, avoir du plaisir ou faire des folies, avec qui le faisiez-vous?	Lorsque vous aviez un besoin matériel (argent, travaux domestiques, transport, etc.), qui vous aidait?
Votre conjoint ou partenaire						
Vos enfants						
Vos parents						
Vos beaux-parents ou parents du conjoint						
Vos frères/sœurs						
Les frères/sœurs de votre conjoint						
Vos amis						
Vos voisins						
Les autres familles d'accueil						
Votre gardienne						
La famille biologique de l'enfant						
Le professeur de votre enfant ou son éducatrice						
Votre intervenant ressource (CJ)						
L'intervenant de l'enfant (CJ)						
Un thérapeute pour votre enfant (psychologue, orthophoniste, orthopédagogue)						
Votre médecin de famille, le pédiatre ou l'hôpital						
Les autres services sociaux (CSSS, CRDL, etc.)						
Le prêtre ou une autre personne de l'église						
Autre (précisez)						